



Sommaire

Mot du Président	06
Evolution du Marché Oil & Gas	14
Réalisations de l'Entreprise	18
Indicateurs Clés	20
Réalisations par Activité	24
Exploration – Production	26
Transport par Canalisation	30
Liquéfaction – Séparation	32
Raffinage – Pétrochimie	34
Commercialisation	36
Investissements	42
Réalisations par Activité	44
Ressources Humaines	48

HSE	50
Contenu Local et Intégration Nationale	54
Les Ressources Nouvelles	58
Affaires Sociales	64
Sponsoring, Mécénat & Investissement Social	68
Recherche & Développement	70
Performances Financières	74
Comptes Consolidés	76
Comptes Sociaux	118

Mot du Président



Président Directeur Général
M. RACHID HACHICHI

“ Relever les défis de demain ”

Marquée par de vives tensions géopolitiques et un ralentissement de la croissance économique mondiale, l'année 2023 a vu les prix du pétrole et du gaz s'orienter vers la baisse.

À l'instar des autres grandes compagnies mondiales, cette conjoncture défavorable a inévitablement impacté les résultats financiers de notre Entreprise.

En 2023, SONATRACH a réalisé ainsi un chiffre d'affaires à l'exportation de 49,8 milliards de dollars, contre 59,3 milliards de dollars en 2022.

Face à cette conjoncture difficile, caractérisée par l'instabilité des marchés pétroliers et gaziers, nous avons mené à bien la réalisation de notre plan de développement. La poursuite des investissements dans l'amont pétrolier en vue de l'augmentation de nos capacités de production d'hydrocarbures et l'élargissement de notre base industrielle dans l'aval, à travers le développement des activités de raffinage / pétrochimie et de liquéfaction du gaz naturel, sont autant d'objectifs qui, plus que jamais, figurent au premier rang de nos priorités.

Ces choix stratégiques sont, il convient de le souligner, dictés par notre volonté, d'abord, d'assurer, à long terme la

couverture des besoins du marché national et, ensuite, de veiller au maintien et à l'augmentation de nos parts de marché à l'exportation.

SONATRACH a ainsi poursuivi, en 2023, ses efforts visant le développement de l'amont pétrolier. La production primaire d'hydrocarbures a continué sa progression pour la 3^e année consécutive pour se hisser à 194 millions de TEP, en augmentation de 2,2 % par rapport à 2022.

Dans ce même contexte, l'Entreprise a procédé en 2023, à la mise en service de plusieurs projets structurants, parmi lesquels le développement des gisements du Sud-Ouest : Hassi Ba Hamou, Hassi Tidjerane et Tinerkouk, ainsi que le champ d'Ain T'sila.

En sus des investissements réalisés en effort propre, SONATRACH a continué également à s'appuyer sur l'option partenariat pour accélérer le renouvellement de ses réserves.

S'inscrivant dans le cadre du renforcement de partenariats stratégiques, trois nouveaux contrats d'hydrocarbures ont été conclus sous l'égide de la loi 19-13. Ils concernent le développement des gisements de TFT II (Tin Fouyé Tabankort) et de TFT Sud avec

le partenaire Total Energies et de Menzel Ledjmet Nord avec ses partenaires Pertamina/Repsol.

Toujours au registre du partenariat et marque de sa volonté d'acquérir de nouvelles réserves à travers le monde, SONATRACH a procédé en 2023 à la relance de ses activités, en Libye, dans le bassin de Ghadamès.

Au titre des autres faits marquants et concernant l'activité Transport, on relèvera le lancement de la réhabilitation du Centre des Hydrocarbures Liquides de Haoud El Hamra et du Centre National Dispatching de Gaz de Hassi R'Mel. Ces projets de grande envergure concernent, il faut le rappeler, un maillon stratégique de la chaîne hydrocarbures et s'inscrivent dans le cadre du plan de développement de l'Entreprise visant à assurer un approvisionnement fiable et durable de ses clients, tant en Algérie que dans le monde.

Autre fait notable à relever, dans le cadre de sa politique de promotion du contenu local visant à renforcer le recours à l'outil national de production, l'Entreprise a confié, en 2023, plus de 84% des travaux de rénovation, de réhabilitation et/ou de maintenance, d'une importance stratégique, à des entreprises nationales.

S'agissant, des activités de l'aval, il est important de souligner que les investissements consacrés à la réhabilitation de l'outil de raffinage ont indéniablement porté leurs fruits. La production des raffineries s'est encore maintenue à la hausse en 2023, permettant la satisfaction de la totalité des besoins nationaux en carburants sans recourir à l'importation.

Dans ce même registre, l'industrie Pétrochimique a poursuivi son essor. L'année 2023 a vu le lancement de la réalisation d'un complexe de production de polypropylène d'une capacité de 550 000 tonnes/an, qui sera implanté à Arzew. Ce grand projet s'inscrit dans la stratégie de SONATRACH visant à affirmer sa présence sur toute la chaîne de l'industrie pétrochimique en concentrant ses efforts sur des projets à forte valeur ajoutée.

Au plan commercial, l'Entreprise a encore confirmé sa capacité à répondre aux besoins des marchés internationaux à travers, notamment la conclusion de nouveaux contrats et accords de vente de gaz avec plusieurs clients européens. Son potentiel gazier et la

flexibilité de ses exportations, par gazoducs ou par GNL, sont autant d'atouts qui lui permettent de jouer un rôle de premier ordre, en la mettant au-devant de la scène gazière mondiale.

SONATRACH a, par ailleurs, poursuivi, en 2023, ses efforts visant à satisfaire aux engagements de l'Algérie en matière de protection du climat et de réduction de l'empreinte carbone de son industrie. La stratégie climatique de l'Entreprise s'appuie, pour rappel, sur plusieurs axes stratégiques tels que la réduction du torchage de gaz, l'intégration progressive de diverses énergies renouvelables dans le mix énergétique, la réalisation de centrales photovoltaïques pour les besoins énergétiques de ses sites de production et enfin, le lancement de projets pilotes pour la production et le transport de l'hydrogène vert.

Face aux nombreux défis traversés en 2023, SONATRACH a démontré une résilience exemplaire et une capacité d'adaptation qui témoignent de la solidité de ses fondamentaux. Les efforts conjugués de nos équipes et la pertinence de nos choix stratégiques nous permettent d'aborder l'avenir avec confiance et ambition.

Nous restons déterminés à relever les défis futurs en poursuivant notre engagement envers l'excellence opérationnelle et la durabilité. SONATRACH continuera ainsi à être un acteur clé pour le développement économique et énergétique sur la scène nationale et internationale.

Président Directeur Général
M. RACHID HACHICHI



Assemblée Générale



Conseil d'Administration



Membres du Comité Exécutif



HACHICHI Rachid
Président Directeur Général



ZERROUKI Abdelkader
Secrétaire Général



DJETTOU Farid
Vice-Président Activité
Exploration & Production



MALKI Youcef
Vice-Président Activité
Transport par Canalisation



SLIMANI Slimane
Vice-Président Activité
Raffinage & Pétrochimie



AMARA Youcef
Vice-Président Activité
Liquéfaction & Séparation



BELGACEM Mayouf
Vice-Président Activité
Commercialisation



ATTALAH Djamel
Vice-Président
Corporate Finances



LARABA Fayçal-Reda
Vice-Président Stratégie
Planification & Economie



OUNOUGHI Ferhat
Vice-Président Business
Development & Marketing

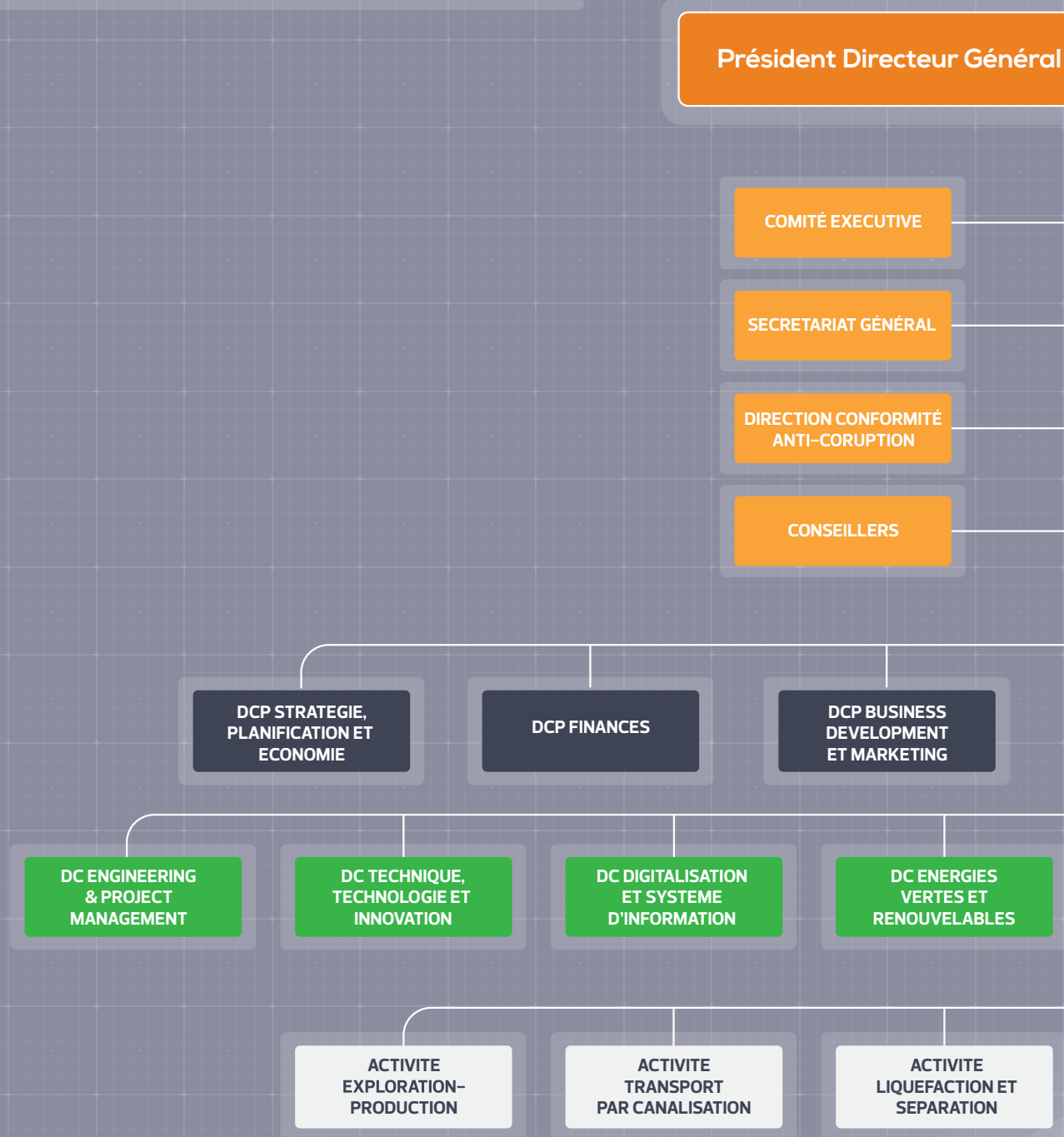


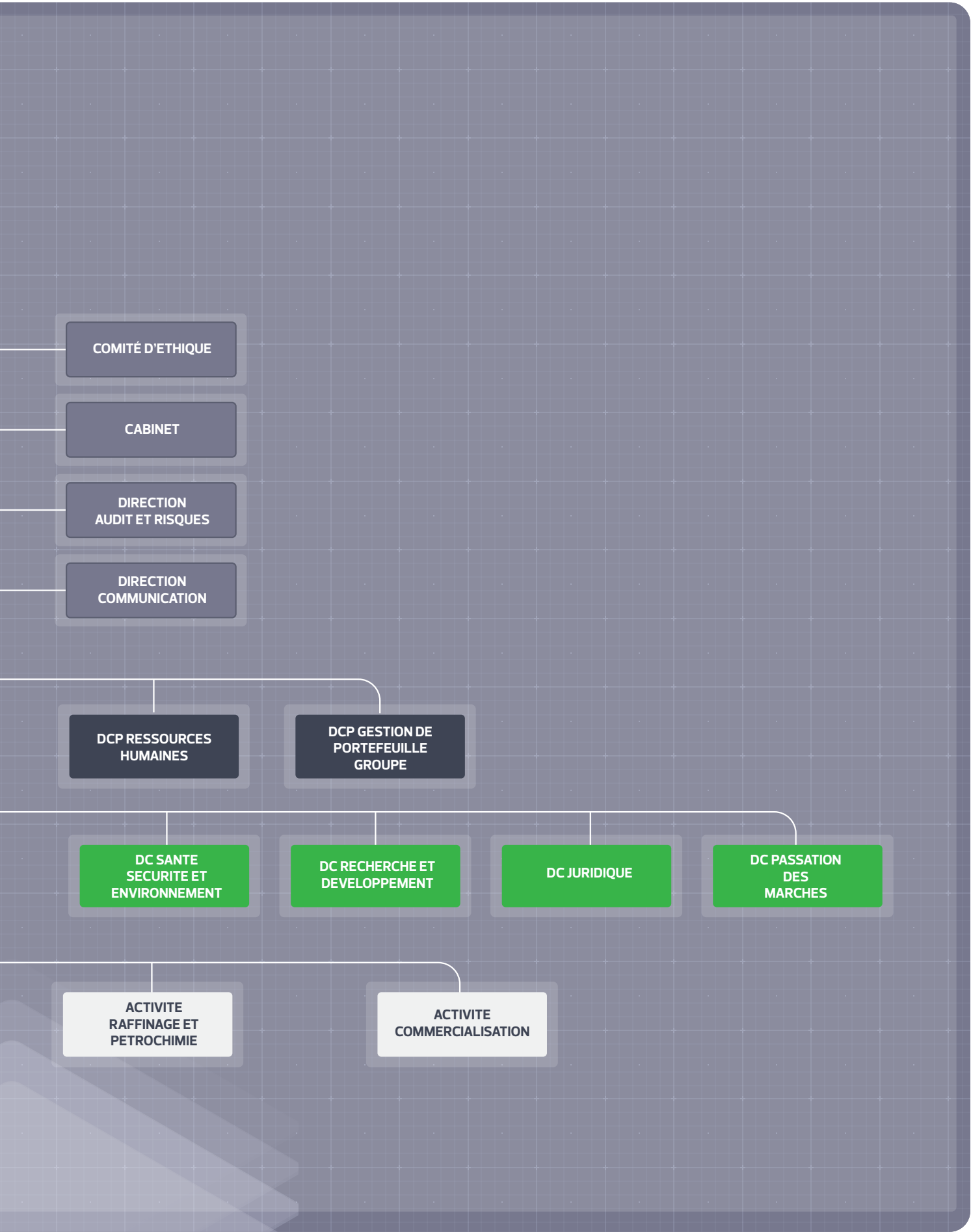
ALATOU Smain
Directeur Executif
Ressources Humaines



**AOUCHAR
Cherifa Karima**
Directrice Executive
Gestion Portfeuille Groupe

Organigramme





1 Evolution du Marché Oil and Gas

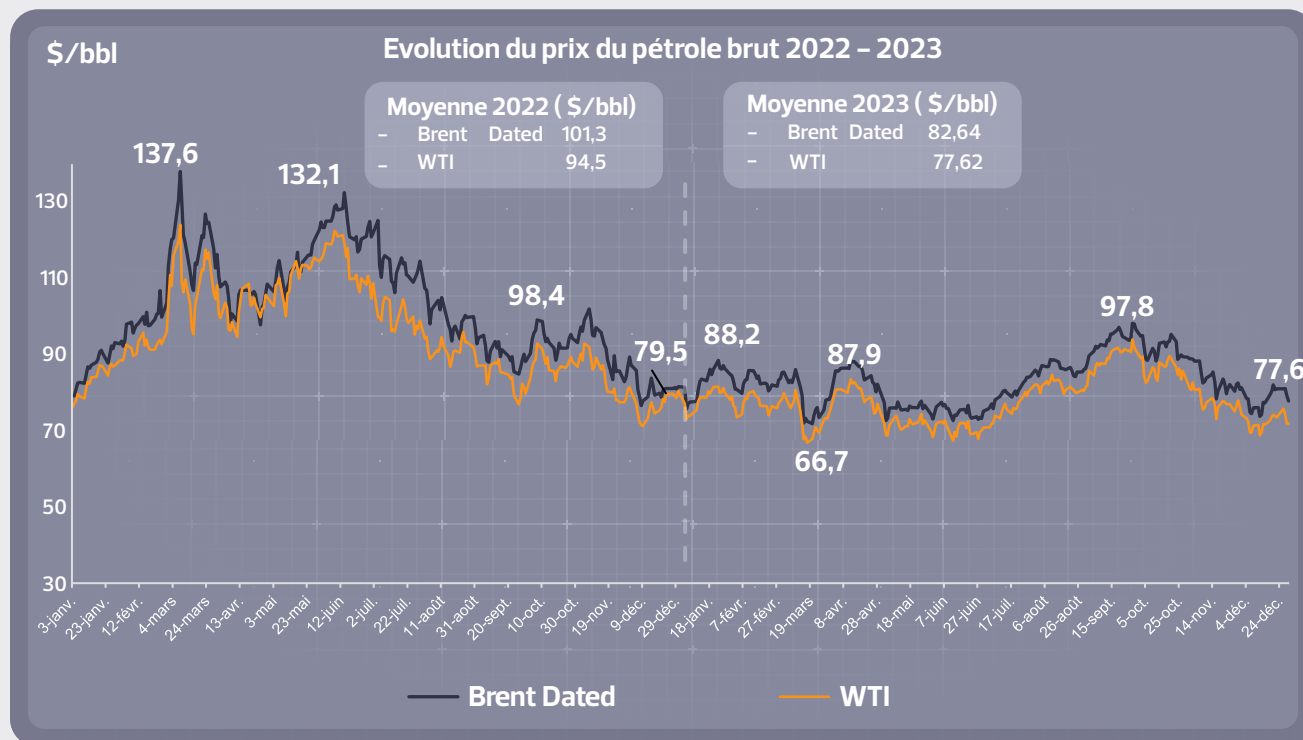
L'année 2023 a été marquée par un net recul des prix du pétrole. Tensions géopolitiques, ralentissement de la croissance économique mondiale, offre de pétrole surabondante et instabilité des marchés financiers, expliquent, pour une large part, cette évolution baissière qui a également concerné les prix du gaz qui ont enregistré une chute de plus 50%, en raison d'un hiver particulièrement doux et d'une hausse significative des exportations américaines de GNL vers l'Europe.

Fait notable, cette baisse des prix est survenue en dépit des inquiétudes des investisseurs autour des approvisionnements énergétiques apparues dans le prolongement du conflit Russo-Ukrainien et des tensions au Moyen Orient.

Toutefois, le prolongement de la baisse de production des pays membre de l'OPEP ainsi que l'annonce du gouvernement des Etats-Unis de l'achat de pétrole brut pour la reconstitution de leurs réserves stratégiques ont, en définitive, contribué à une stabilisation des marchés.

Contexte des marchés pétroliers et gaziers

• Le Brent en baisse de 18%

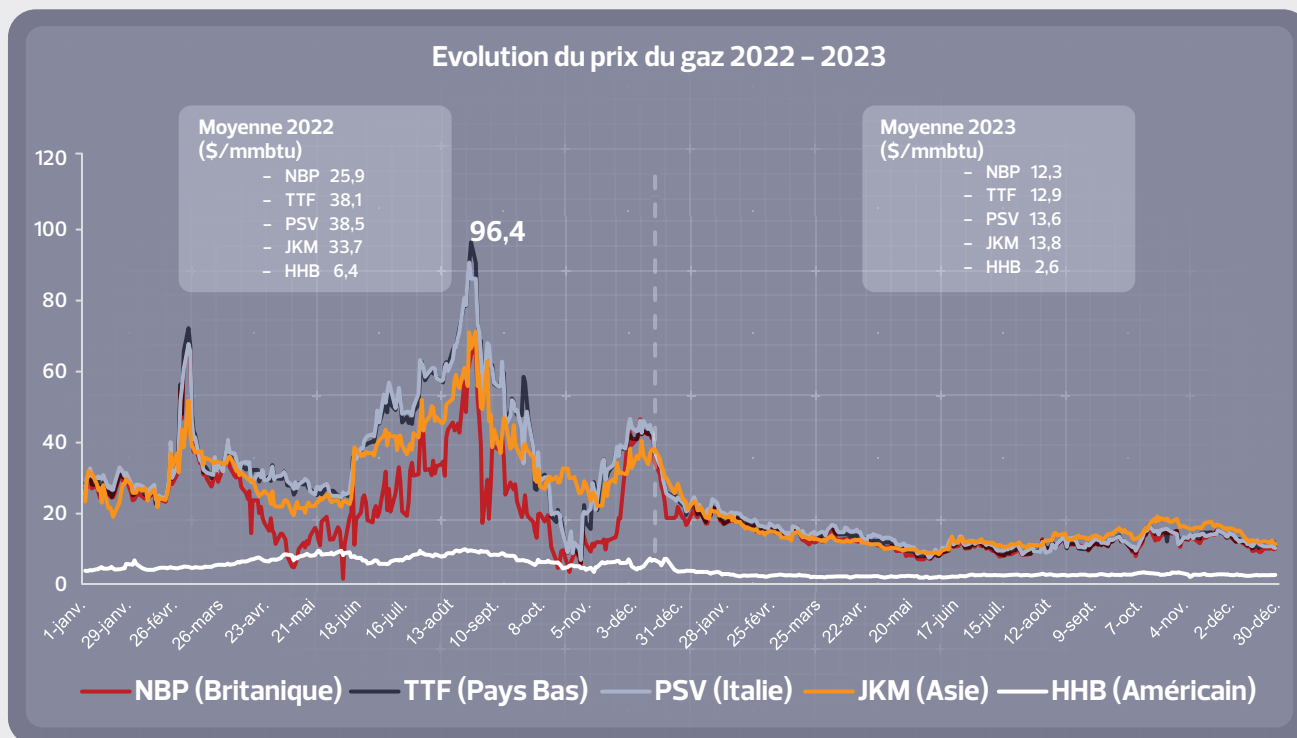


Le Brent DTD a affiché une baisse de 18,42%, pour s'établir à 82,64 \$/bbl contre 101,3 \$/bbl en 2022. Ce recul des prix doit cependant être relativisé, car à l'exception des pics atteints en 2022, aux environs de 130 US\$/bbl, les cours affichés en 2023, sont restés dans la zone haute des prix qu'a connu le marché depuis janvier 2015.

Le marché pétrolier mondial de l'année 2023 a été impacté par la conjugaison de plusieurs facteurs défavorables :

- Les inquiétudes internationales, suite au déclenchement du conflit armé au Moyen Orient, et sa possible expansion aux pays voisins.
- Les réductions opérées par l'OPEP de 2,2 mmbbl/j ont été largement compensées par les pays hors OPEP.
- Les exportations Russes sont restées robustes grâce à une réorientation vers l'Inde et la Chine avec une production qui s'est stabilisée à 9,6 mmbbl/j.
- Le ralentissement de la croissance économique mondiale en raison de la hausse des taux d'intérêts par les Banques Centrales européennes et américaine.
- L'instabilité des marchés financiers, notamment la faillite de plusieurs banques américaines Silvergate Bank, Silicon Valley Bank, First Republic Bank et l'effondrement du crédit Suisse.
- Les contraintes pour la reconstitution des stocks stratégiques américains (SPR) qui se situaient à 371,6 Mb, soit le niveau le plus bas depuis près de 40 ans.
- Une baisse des stocks à Cushing, le centre de livraison du pétrole brut américain, à moins de 22 millions de barils, le niveau le plus bas depuis juillet 2022.

• Les prix du gaz en recul de plus de 50%



La moyenne des prix du gaz a enregistré, en 2023, une perte de 57% pour le Henry Hub, 66% pour le TTF et 59% pour le JKM par rapport à 2022.

Les prix ont été, notamment, impactés par les facteurs suivants :

- La douceur du climat : des températures au-dessus de la moyenne saisonnière en hiver réduisant ainsi la consommation du gaz pour le chauffage.
- Une offre excédentaire due à la hausse des importations de GNL, notamment à partir des USA sur les dix (10) premiers mois de l'année 2023. Les exportations de GNL en provenance des Etats-Unis ont atteint 72,4 MT en 2023, soit une augmentation de 9,7% par rapport à l'année 2022.
- La hausse des exportations norvégiennes ont atteint 109,1 milliards de mètres cubes à travers son réseau de gazoducs vers l'Europe au cours de l'année 2023.

- Des niveaux de stocks assez élevés atteignant plus de 90% des capacités de stockage au début de la saison d'hiver.
- Une hausse de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables (éoliennes et solaire) au Pays-Bas et en Allemagne.
- Une offre excédentaire sur le marché Asiatique.

Ces facteurs défavorables ne doivent cependant pas occulter la place grandissante du GNL sur le marché européen qui est passé d'un statut d'apport marginal à celui d'une charge de base. C'est ainsi que la dépendance de l'Union Européenne à l'égard des achats spot de GNL s'est fortement accrue, au cours des trois dernières années, passant de 20% de l'approvisionnement total en gaz en 2021 à plus de 50% en 2023.



2

Réalisations de l'Entreprise





Indicateurs Clés



Sur fond de conflits, d'incertitudes géopolitiques et aussi d'un ralentissement de l'économie mondiale, les marchés pétroliers et gaziers étaient globalement orientés à la baisse au cours de l'année 2023.

SONATRACH, à l'instar des autres grandes compagnies mondiales, a été impactée par la chute des prix du pétrole et du gaz.

Faisant preuve de résilience et d'agilité, l'Entreprise a pu cependant, modérer les retombées de cette crise pour parachever avec détermination la réalisation des objectifs tracés dans son plan de développement.

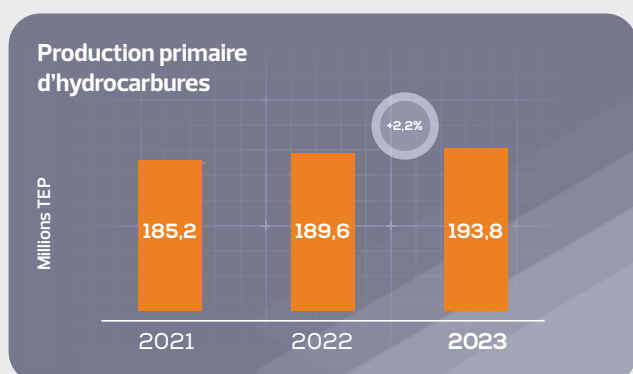
La production d'hydrocarbures de SONATRACH a ainsi poursuivi sa croissance pour la 3^{ème} année consécutive pour se hisser en 2023 à 194 Millions de TEP. Dans ce même sens, les activités de l'aval ont également enregistré de bonnes performances. Poursuivant l'optimisation de son outil de raffinage, l'Entreprise a réussi, encore en 2023, à satisfaire la totalité des besoins nationaux en carburants sans recourir à l'importation.

Les indicateurs clés de l'exercice 2023

- Le Chiffre d'Affaires à l'exportation a baissé de 18% par rapport à 2022, mais reste tout de même plus important que celui de 2021 (+42%).
- Le Chiffre d'Affaires global est de 7 218 Milliards de DA.
- La Fiscalité Pétrolière versée est de 5 678 Milliards de DA.
- SONATRACH a réalisé un résultat net bénéficiaire de 675 Milliards de DA.

Exploration-Production

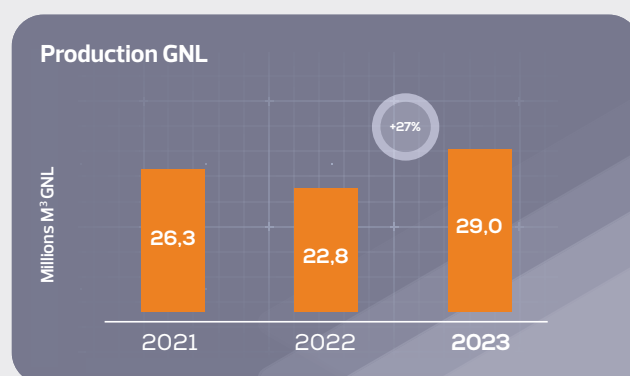
En concentrant ses efforts sur le développement de l'Exploration-Production, SONATRACH a relevé le défi d'une croissance soutenue de la production primaire d'hydrocarbures. Cette dernière a ainsi poursuivi sa progression pour la 3e année consécutive pour se hisser, en 2023, à 194 Millions de TEP, en augmentation de 2,2% par rapport à 2022.



Transformation des hydrocarbures

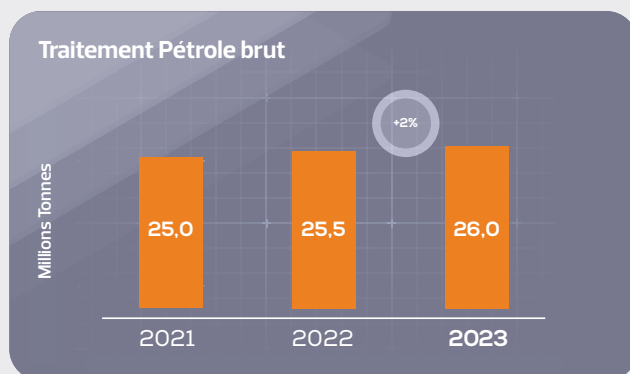
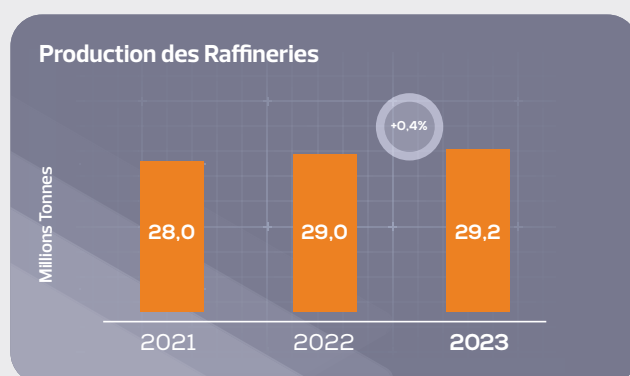
• Liquéfaction-Séparation

Saisissant l'opportunité d'une forte demande des marchés gaziers, la production des complexes GNL affiche une croissance de 27 % atteignant 29 millions de M³ de GNL.



• Raffinage

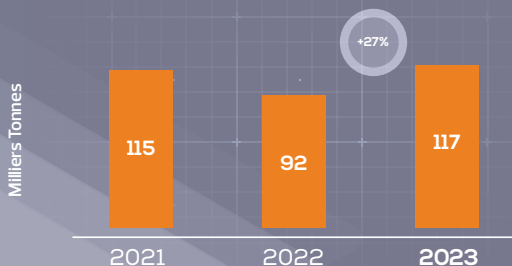
Pour la troisième année consécutive, la production des raffineries, notamment pour le traitement du pétrole brut, s'est maintenue à la hausse (+2%), permettant la satisfaction de la totalité des besoins nationaux en carburants sans recourir à l'importation.



• Pétrochimie

L'Activité Pétrochimie a également enregistré de bonnes performances au cours de l'exercice 2023. La production du complexe CPIZ a augmenté de 27% et les ventes méthanol à l'export ont connu un bond de 67%.

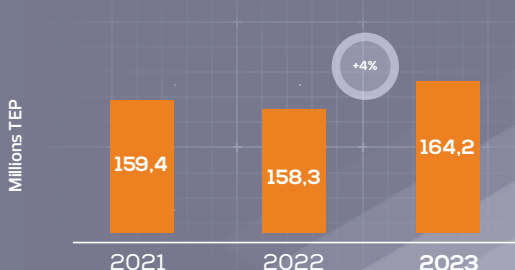
Production Complexe CPIZ



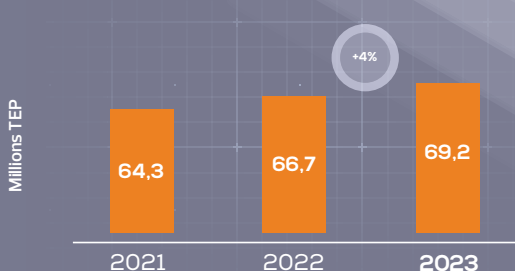
Commercialisation

Le volume des ventes s'est orienté à la hausse en 2023 et ce tant pour le marché national qu'à l'export. SONATRACH a pu se faisant, à la fois répondre aux besoins du marché national et honorer ses engagements commerciaux sur le marché international.

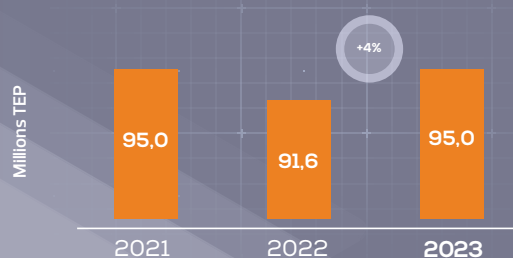
Volume des Ventes



Volume des Ventes sur le Marché National



Volumes à l'Export

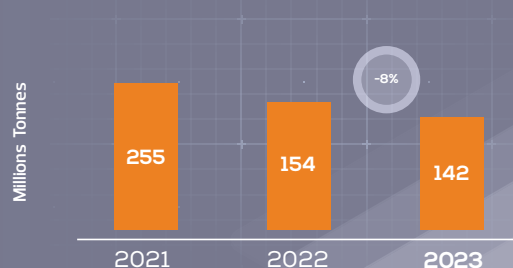


La structure des exportations par produits révèle la remarquable augmentation des ventes de GNL, de Condensat et de GPL.

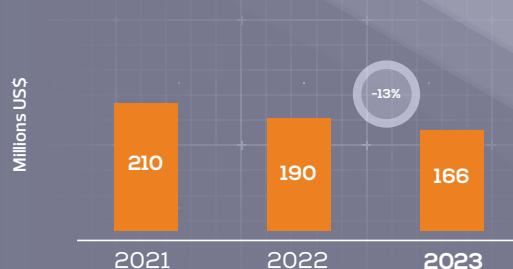
• Importations

Conséquence directe de la réhabilitation de l'outil de raffinage, les importations ont reculé en volume et en valeur. La valeur des importations s'est établie à 166 millions US\$ en 2023, en baisse de 13% par rapport à 2022 et fait notable, aucune importation de carburant n'a été réalisée au cours de cet exercice.

Volume des Importations



Valeur des importations





Réalisations par Activité





Pour assurer les missions qui lui sont dévolues, SONATRACH a inscrit le développement de l'activité Exploration-Production (EP) au sommet de ses priorités.

Le choix d'investir massivement dans l'amont pétrolier obéit à un double objectif :

- D'abord, assurer la sécurité énergétique à long terme du pays.
- Ensuite, contribuer à un approvisionnement sûr et fiable du marché mondial en particulier en matière de commercialisation de gaz naturel.

Concernant l'aval, le plan de développement à moyen terme de SONATRACH prévoit d'accélérer l'essor du développement de l'industrie du raffinage, de la pétrochimie et de la liquéfaction de gaz naturel.

En matière de satisfaction de la demande nationale en produits énergétiques, SONATRACH investit dans l'optimisation de l'outil de raffinage existant et la promotion de nouveaux carburants, notamment le GPL/c et le GNC, l'objectif final étant la maximisation de la production nationale et l'arrêt total des importations.

Le développement d'une industrie pétrochimique forte figure également au rang des objectifs stratégiques de l'Entreprise. Le but poursuivi est de valoriser les matières premières disponibles sur tous les segments de la chaîne d'hydrocarbures, de réduire la facture d'importation et de se positionner sur le marché international des produits pétrochimiques.

Exploration- Production

L'Algérie, dispose d'un vaste domaine minier de plus de 1,5 Million Km², encore largement inexploré. Son sous-sol, riche en hydrocarbures, recèle un potentiel important de ressources.

SONATRACH accorde le plus grand intérêt au développement de son amont pétrolier et consacre chaque année plus de 70 % de son budget annuel d'investissement à la recherche, le développement, l'exploitation et la production des hydrocarbures.

Pour réaliser ses objectifs stratégiques, SONATRACH déploie de grands efforts pour le renouvellement et l'élargissement de son portefeuille des réserves en intensifiant, notamment l'effort de recherche dans les bassins faiblement explorés et dans les zones complexes mais aussi en améliorant les taux de récupération des gisements en exploitation.

Pour accélérer le développement de son amont pétrolier, SONATRACH s'appuie, par ailleurs, sur l'option partenariat ; un choix stratégique qui permet de partager l'effort d'investissement et les risques liés à l'Activité Exploration/Production. La loi 19-13 relatives aux hydrocarbures offre aux investisseurs étrangers, un environnement favorable grâce à un cadre réglementaire clair et des avantages fiscaux attractifs.

• Les principales réalisations en 2023

- **Découvertes d'hydrocarbures : 15 découvertes dont une (01) en partenariat.**
- **Production primaire d'hydrocarbures : 193,8 Millions TEP.**
- **TEP Pétrole brut : 46,1 Millions Tonnes.**
- **Gaz naturel : 136,1 Milliards Sm³.**
- **Condensat : 8,3 Millions Tonnes.**
- **GPL aux champs : 8,6 Millions Tonnes.**

• Les faits marquants

- **Signature de trois nouveaux contrats d'hydrocarbures sous l'égide de la loi 19-13 :**
 - Signature d'un contrat d'hydrocarbures, entre SONATRACH et ses partenaires PERTAMINA et REPSOL sur le périmètre contractuel de Menzel Lejmat (Bloc 405).
 - Signature d'un contrat d'hydrocarbures, entre SONATRACH et TotalEnergies sur le périmètre TFT II.
 - Signature d'un contrat d'hydrocarbures, entre SONATRACH et TotalEnergies sur le périmètre TFT Sud.
- **Mise en service :**

Projets gaziers du Sud Ouest : Tinerkouk, Hassi Tidjerane et Hassi Ba Hamou.

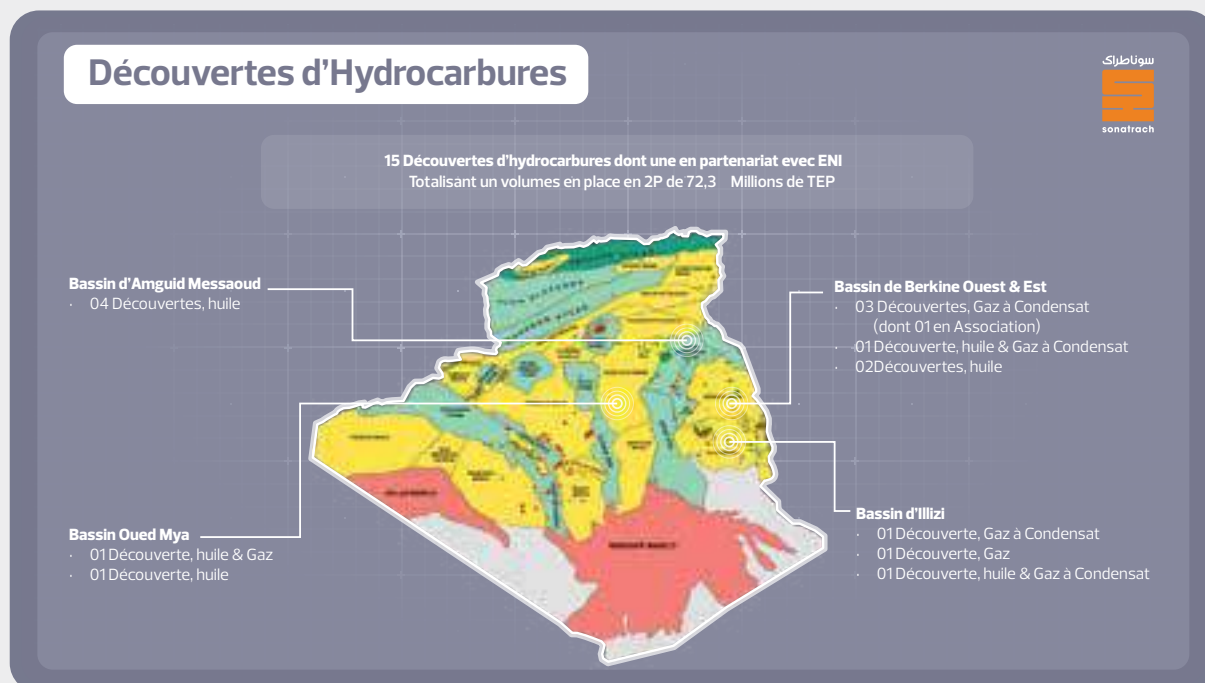
Développement du champ gazier d'Ain T'sila (Isarène) : mise en service du Train 2.

- De nouveaux périmètres en effort propre : Oued Merabia à HRM, Bir Bou Rouicha à HMD, Rhourde En Naga Sud à BBK et Berkine Sud à BBK.
- De nouveaux puits en association : Cinq (05) puits d'huile à Berkine Nord, quatre (04) puits d'huile à Hassi Bir Rekaiz, deux (02) puits d'huile et deux (02) puits de gaz à Berkine Sud.
- **Signature de contrats de réalisation des projets :**
 - Contrat en EPCC entre G-TFT et CPECC portant sur la réalisation d'une unité de compression basse pression, un réseau de collecte pour 24 nouveaux puits producteurs à l'usine existante, ainsi que le revamping des installations existantes.
 - Contrat en EPC entre G-TFT et GTP portant sur les travaux d'extension du réseau de collecte de TFT II pour le raccordement et la mise en production de onze (11) nouveaux puits.
- **Raccordement de 16 puits à Ohanet avec GTP (Raccordement de 12 puits des champs d'Ohanet et raccordement de 04 puits des champs de Tinrherth).**

• Exploration et nouvelles découvertes

L'année 2023 a été clôturée avec la réalisation de 15 découvertes d'hydrocarbures dont une en partenariat avec ENI.

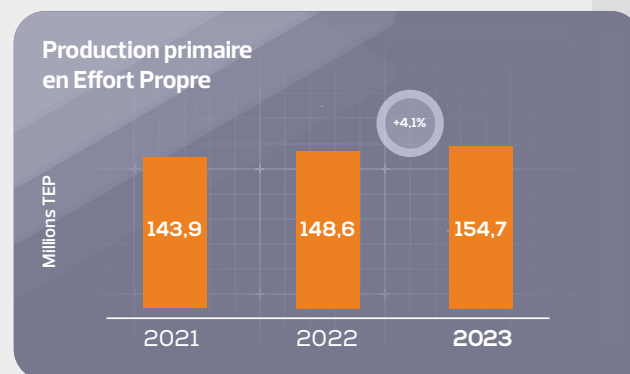
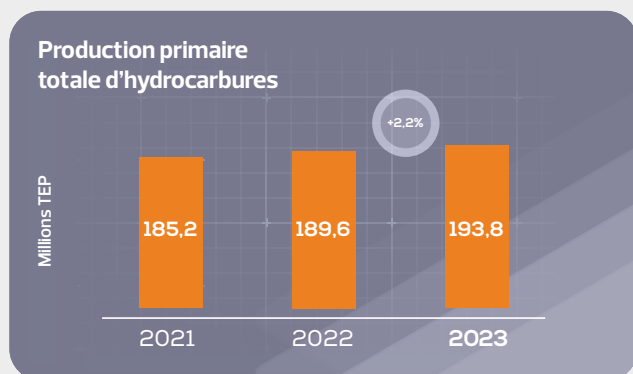
Ces dernières totalisent un volume en place en 2P de 72,3 Millions TEP.



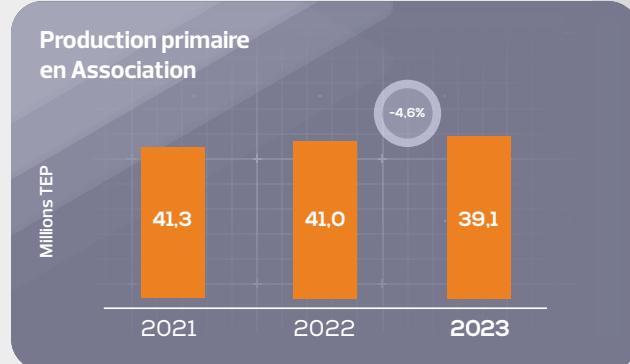
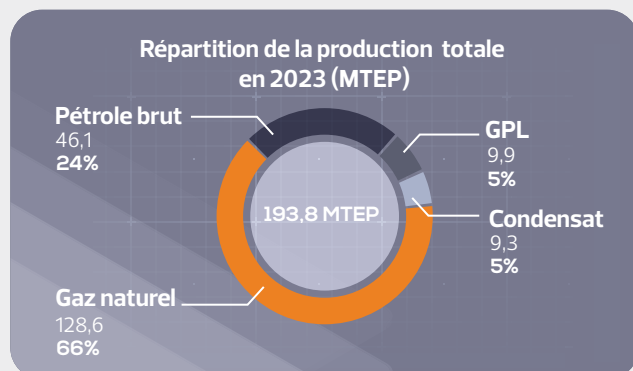
• Production primaire d'hydrocarbures

La production primaire d'hydrocarbures s'est établie, en 2023, à 193,8 Millions TEP, en hausse de 2,2% par rapport à 2022.

La production primaire, en effort propre, atteint 154,7 Millions TEP, enregistrant une hausse notable de 4,1% par rapport à 2022.



La répartition par produit révèle une nette prédominance du gaz naturel avec 66%, 24% pour le pétrole brut, 5% pour le condensat et 5% de GPL.



La production des gisements opérés en association s'est élevée à 39,1 Millions TEP.



Transport par Canalisation

Le réseau de transport par canalisation joue un rôle important dans la régulation des flux d'hydrocarbures liquides et gazeux en fonction de la fluctuation de la demande du marché national et international.

Ce réseau, long de 21 190 Km, confère aujourd'hui à SONATRACH la qualité de fournisseur sûr et fiable auprès de ses clients nationaux et étrangers.

Le réseau de transport de TRC est subdivisé en deux parties complémentaires :

- Le Réseau sud qui prend son départ des gisements et transporte les effluents vers le Centre Dispatching Hydrocarbures Liquides de Haoud El Hamra (CDHL) pour le pétrole brut et le condensat et vers le Centre National de Dispatching Gaz situé à Hassi R'Mel (CNDG) pour le gaz naturel et le GPL.
- Le Réseau Nord qui assure le transport :
 - Du pétrole brut à partir du CDHL vers les raffineries et les ports d'exportation.
 - Du condensat à partir du CDHL et du gisement de Hassi R'mel vers la raffinerie de Skikda et les ports d'exportation.
 - Du gaz naturel à partir du CNDG vers le réseau marché national, les gazoducs destinés à l'exportation et les complexes de liquéfaction.
 - Du GPL à partir de Hassi R'Mel vers les complexes de séparation.

• Les principales réalisations :

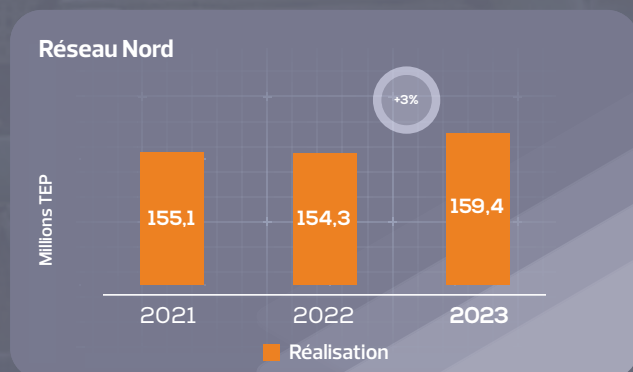
- **Quantités évacuées par le réseau Nord : 159,4 Millions TEP.**
- **Quantités évacuées par le réseau Sud : 84,8 Millions TEP.**

• Faits marquants

- **Signature de contrats de réalisation de trois projets :**
 - Réhabilitation du Centre des Hydrocarbures Liquides Haoud El Hamra avec la filiale ENAC.
 - Réhabilitation du Centre National Dispatching Gaz avec la filiale GTP.
 - Mise à niveau du Terminal Arrivée à Béni Saf et extension du Terminal Départ GZ4 à Macta Douze avec GTP.

• Quantités transportées sur le Réseau Nord

Les quantités d'hydrocarbures évacuées en 2023 par le réseau de transport par canalisation Nord s'élèvent à **159,4 Millions TEP**, soit une hausse de 3% par rapport à l'exercice 2022.

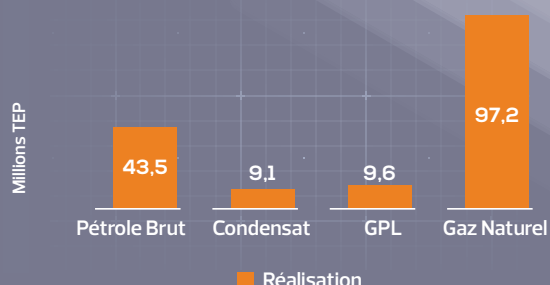


Les quantités évacuées vers le Nord, par produit, se répartissent comme suit :

- **Pétrole brut : 43,5 Millions Tonnes**, dont 24,5 Millions tonnes ont été livrées aux raffineries du Nord.
- **Gaz naturel : 102,8 Milliards Cm3**, dont 42,5 Milliards Cm3 ont été livrés à Sonelgaz, 22,5 Milliards Cm3 aux complexes de production de GNL et 34,9 Milliards Cm3 ont été destinés à l'export par gazoducs.

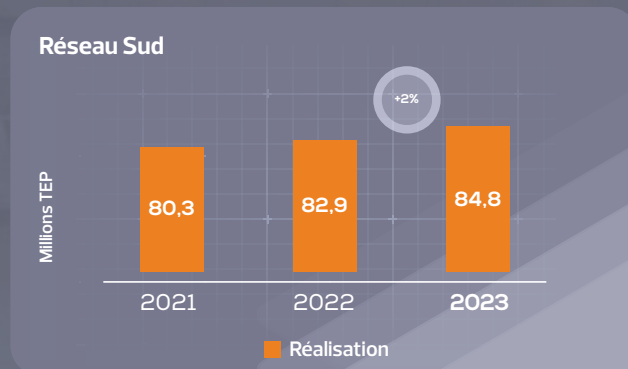
- **Condensat : 8,2 Millions Tonnes**, dont 4,6 Millions tonnes ont été livrées à la raffinerie de Condensat de Skikda.
- **GPL : 8,3 Millions Tonnes** ont été destinées à la séparation au Nord.

Quantité transportées sur le réseau Nord par Produit



• Les quantités transportées sur le réseau Sud

Les quantités transportées sur le réseau de transport Sud se sont établies à **84,8 Millions TEP** en hausse de 2% par rapport à 2022.



Les volumes transportés sur le réseau Sud, par produit, se présentent ainsi :

Quantité transportées sur le réseau Sud par Produit



Liquéfaction- Séparation

L'Activité Liquéfaction-Séparation (LQS) a pour mission la transformation des hydrocarbures par la liquéfaction du gaz naturel et la séparation des GPL.

Pionnière dans l'industrie du GNL, SONATRACH s'est hissée parmi les tous premiers acteurs mondiaux dans la production et la commercialisation du Gaz Naturel Liquéfié et des sous-produits tels que l'Ethane le Propane Butane et la Gazoline.

SONATRACH dispose, aujourd'hui d'une importante capacité de production de GNL évaluée à 56 millions de mètres cubes/an, ce qui lui permet d'approvisionner ses clients dans le bassin méditerranéen, en Europe occidentale et septentrionale, en Asie, et partout où les conditions commerciales et opérationnelles le permettent.

Réaffirmant sa volonté d'accélérer le développement de ses capacités de production en GNL et le renforcement de sa présence sur le marché international du gaz, SONATRACH a lancé plusieurs projets d'investissement dans les zones industrielles de Skikda et d'Arzew, en vue du renforcer de la fiabilité des complexes de liquéfaction, augmenter la capacité de stockage du GNL et moderniser les installations de chargement.

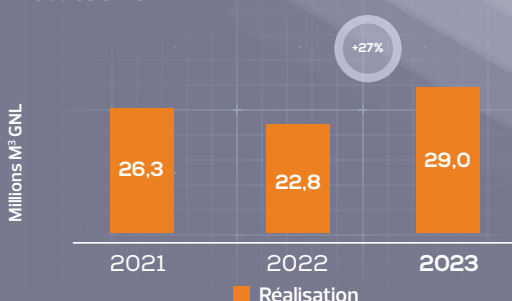
• Les principales réalisations 2023

- **Production GNL : 29,0 Millions m³ GNL.**
- **Production propane : 4,95 Millions Tonnes.**
- **Production butane : 3,75 Millions Tonnes.**

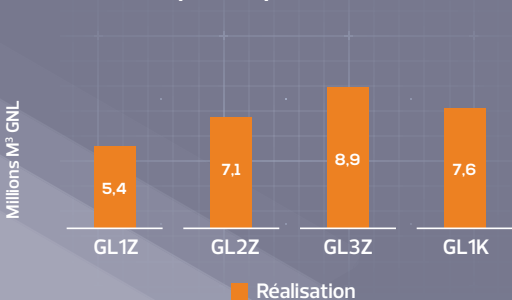
• Production de GNL

La production de GNL a enregistré en 2023 une remarquable performance en atteignant 29,0 Millions m³ de GNL, soit une hausse de 27 % par rapport à l'exercice 2022.

Production GNL



Production GNL par complexe



• Production de GPL séparé

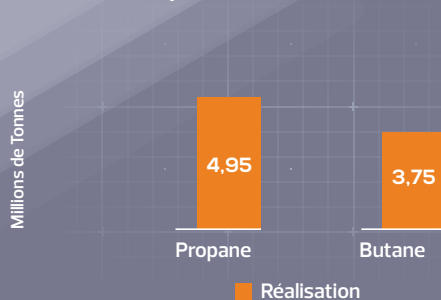
En matière de GPL séparé, le volume de propane et de butane produit s'est établi à 8,7 Millions Tonnes, soit une hausse de 5% par rapport à 2022. Ces volumes proviennent des complexes de séparation GP1Z et GP2Z (95%) et des complexes GNL (5%).

Production GPL Séparé



La quantité de propane produite en 2023 s'est élevée à 4,95 Millions Tonnes contre 3,75 Millions Tonnes de butane.

Production Propane et Butane



Raffinage et Pétrochimie

L'Activité Raffinage & Pétrochimie a pour mission la transformation des hydrocarbures en vue de mettre à la disposition du marché national et international des produits pétroliers et pétrochimiques de qualité.

SONATRACH compte aujourd'hui six raffineries en activité sur le territoire national, dont une réservée au condensat et une raffinerie à l'international. Elle détient également, en propre, deux complexes pétrochimiques.

Dans une optique de valorisation de ses matières premières, SONATRACH, à travers son programme d'investissement dans le raffinage et la pétrochimie, ambitionne d'être un acteur majeur de l'industrialisation de l'Algérie.

Le plan de développement de SONATRACH vise la modernisation et le renforcement des capacités de raffinage existantes et la mise en place d'une industrie pétrochimique performante, à travers la valorisation et la transformation des matières premières disponibles sur tous les segments de la chaîne d'hydrocarbures.

• Les principales réalisations

- Production globale des raffineries : 29,2 Millions de tonnes.
- Production des complexes pétrochimiques : 133 992 de tonnes.

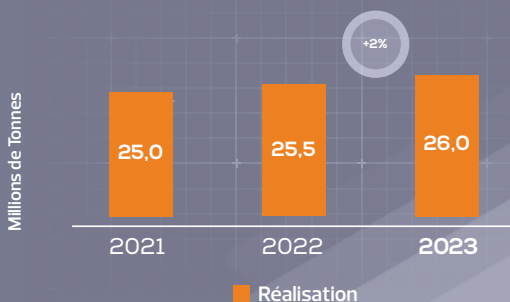
• Les faits marquants

- Signature de contrats :
 - Réalisation du projet de complexe pétrochimique PDH/PP pour la production du polypropylène à Arzew avec le consortium Petrofac – HQC (China Huanqiu Contracting & Engineering Corporation) .
 - FEED pour la réalisation d'une unité d'hydrotraitement et de reforming catalytique à RA1Z (Arzew) avec EIL/India (Engineers India Limited).

• Raffinage

Volume total de pétrole brut traité par les raffineries

Traitement Pétrole Brut



Production globale des raffineries en produits pétroliers

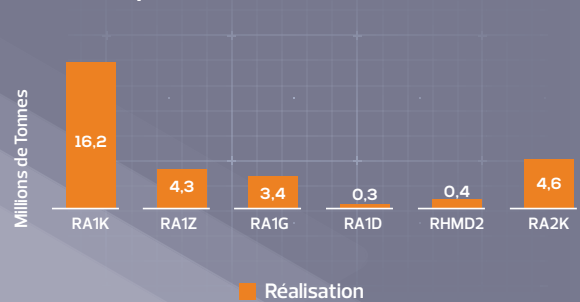
La production globale des raffineries en produits pétroliers s'est élevée à 29,2 Millions Tonnes, en légère hausse de 0,4% par rapport à 2022.

Production des Raffineries



Répartition de la Production des Raffineries

Production par Raffinerie



• Pétrochimie

Production des complexes pétrochimiques CP1Z/ CP2K

La production du complexe CP1Z d'Arzew a atteint un volume de 116 960 Tonnes. Les ventes de CP1Z ont atteint 12 828 Tonnes sur le marché national et 107 807 Tonnes à l'export. Le Chiffre d'Affaires de ces exportations a atteint 22 Millions US\$.

Le complexe pétrochimique de Skikda CP2K a enregistré une production de 17 032 Tonnes de PEHD. Les ventes nationales se sont établies à 12 606 Tonnes.

Commercialisation

A travers l'activité commercialisation, SONATRACH veille, d'une part, à garantir la sécurité de l'approvisionnement énergétique du marché national et d'autre part, à optimiser la valorisation des hydrocarbures destinés à l'exportation.

A l'international, SONATRACH dispose de réels atouts qui lui permettent de s'imposer en tant qu'acteur majeur sur le marché mondial du gaz, à travers notamment :

- Sa présence sur tous les segments de l'industrie gazière.
- Sa réputation de fournisseur fiable d'énergie.
- La flexibilité de ses infrastructures de transport (GNL et Gazoducs intercontinentaux).
- La proximité géographique avec l'Europe.
- Une capacité avérée d'adaptation aux évolutions et conditions du marché.

SONATRACH a su ces dernières années, adapter ses instruments commerciaux à l'évolution des marchés gaziers à travers entre autres la conclusion de contrats à moyen et court termes.

Aujourd'hui, SONATRACH est :

- 1^{er} fournisseur de l'Italie en Gaz naturel.
- 2^e fournisseur de l'Espagne en Gaz naturel.
- 2^e fournisseur de la Turquie en GNL.
- 2^e fournisseur de la Grèce en GNL.

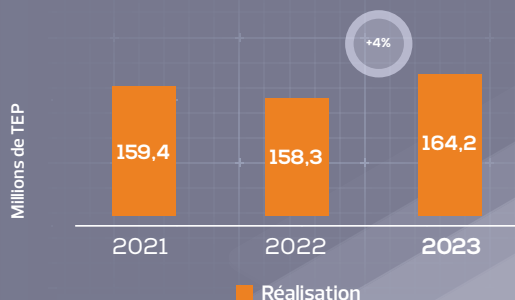
• Les principales réalisations 2023

- Production commercialisée : 164,2 Millions TEP.
- Exportation : 95,0 Millions TEP.
- Volume des ventes sur le Marché national : 69,2 Millions TEP.
- Chiffre d'affaires à l'exportation : 49,8 Milliards US\$.
- Cours du Sahara Blend : 83,60 \$US, \$/bbl.

Volume global des ventes

Le volume total d'hydrocarbures vendu (y compris aux unités SONATRACH) s'est élevé à 164,2 Millions TEP en progression de 4% par rapport à 2022.

Volumes des Ventes



Volume des exportations d'hydrocarbures

Le volume des exportations en hydrocarbures s'est établi à 95,0 Millions TEP, en hausse de 4% par rapport à 2022.

Volumes à l'Export



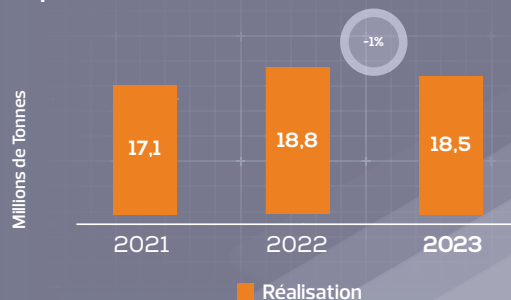
Répartition des exportations par produit

Par produit, les volumes exportés au cours de l'année 2023 ont enregistré, par rapport à 2022, une notable augmentation pour le GNL, les condensats et le GPL.

• Pétrole brut

Les exportations de pétrole brut 2023 ont atteint un volume de 18,5 Millions Tonnes.

Export Pétrole Brut



• Condensat

Les exportations de condensat se sont hissées à 3,4 Millions de Tonnes en 2023, en hausse de 15% par rapport à 2022.

Export Condensat



• Propane et Butane

Les exportations de propane se sont élevées à 3,8 Millions de Tonnes en 2023, en hausse de 5% par rapport à 2022 alors que celles de Butane ont atteint 2,7 Millions Tonnes soit (+8%) par rapport à 2022.

Export Propane



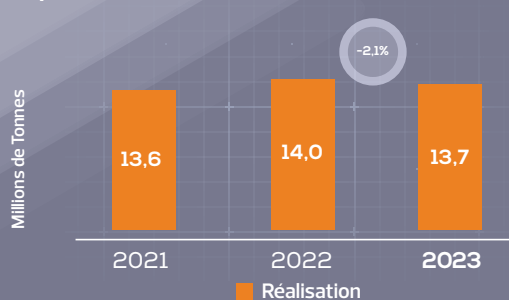
Export Butane



• Produits raffinés

Le résultat des exportations de produits raffinés a été globalement positif et ce en raison de la bonne performance de la production des raffineries et une exportation exceptionnelle de 267 000 Tonnes d'essence et des huiles de base.

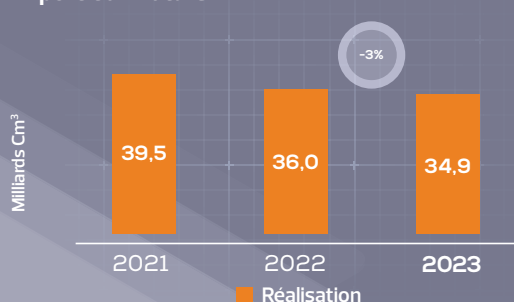
Export Produits Raffinés



• Gaz naturel

Les exportations de gaz naturel ont atteint un volume de 34,9 Milliards Cm³ en 2023.

Export Gaz Naturel



• Gaz Naturel Liquéfié

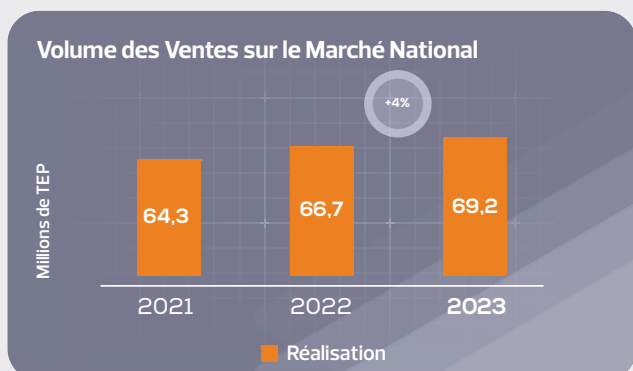
Les exportations de GNL ont atteint un volume de 28,8 Millions m³ GNL, en hausse de 31% par rapport à 2022.

Export GNL



Ventes d'hydrocarbures sur le marché national

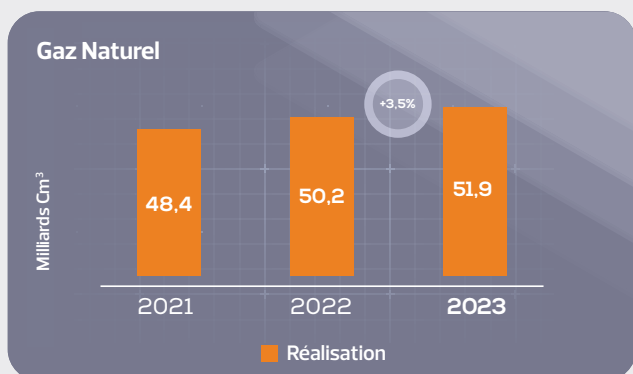
Les ventes d'hydrocarbures sur le marché national ont atteint, en 2023, à 69,2 Millions de TEP, en hausse de +4% par rapport à 2022.



Répartition des ventes sur le marché national par produit

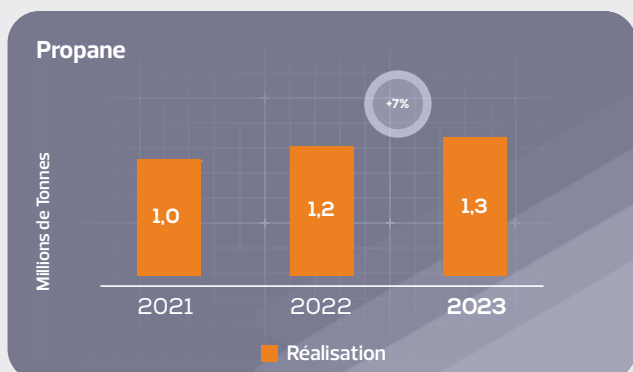
• Gaz naturel

Les ventes de gaz 2023 sur le marché national se sont établies à 51,9 Milliards m³, soit une hausse de 3,5% par rapport à l'exercice précédent.



• Propane et Butane

Les ventes de propane et butane sur le marché national se sont élevées à 3,1 Millions de tonnes, en 2023, soit une hausse respectivement de 7 et 4% par rapport à 2022.



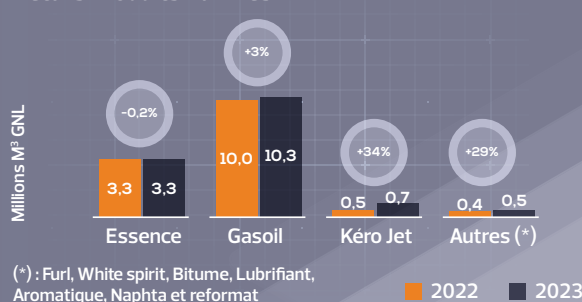
Butane



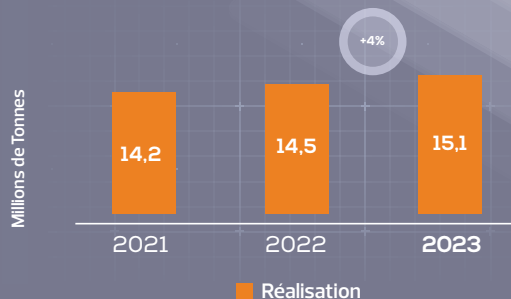
• Produits raffinés

Les ventes de produits raffinés sur le marché national ont augmenté de 4% par rapport à 2022.

Détails Produits Raffinés



Produits Raffinés

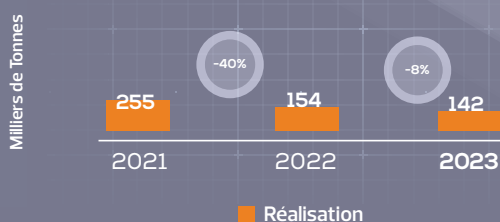


Les ventes d'essence ont atteint un volume de 3,3 Millions Tonnes en 2023, équivalent à celui de 2022.

Importation de produits pétroliers

En matière d'importation de produits pétroliers, un volume de 142 Milles Tonnes a été réalisé en 2023 contre 154 Milles Tonnes en 2022, soit une baisse de 8%.

Volume des Importations





3 Investissements



Réalisations par Activité



Les réalisations de SONATRACH en termes d'investissements en Algérie ont atteint en 2023 un montant de 754 Milliards de DA (5,0 Milliards US\$ équivalent). La plus grande part de ces investissements (82%) est consacrée au développement de l'activité Exploration/ Production.

1. Exploration-Production

Les investissements dans l'Activité Exploration-Production ont représenté l'essentiel des réalisations, soit 82% du total avec un montant de 621 Milliards DA (4,1 Milliards US\$ équivalent), répartis comme suit :

- SONATRACH en effort propre : 460 Milliards DA (3,1 Milliards US\$ équivalent).

- SONATRACH en association : 161 Milliards DA (1,1 Milliard US\$ équivalent).

Les investissements réalisés en association ont représenté 26% du total des investissements consacrés à l'Activité Exploration-Production en 2023.

en Milliards de DA	Réalisations 2022	Réalisations 2023
Exploration	101	83
Sonatrach en effort propre	88	78
Sonatrach en partenariat	12	5
Développement & exploitation des gisements	424	438
Sonatrach en effort propre	254	282
Sonatrach en association	169	156
Autres	1	1
Total	676	621
<i>Total en milliards US\$ équivalent</i>	4.8	4.1

• Effort physique d'exploration 2023

Les investissements pour l'année 2023 sont évalués à près de 83 Milliards DA (552 Millions US\$ équivalent). Ces investissements ont porté, principalement, sur l'acquisition de 5 991 km de profils sismiques 2D, de

13 579 km² de profils sismiques 3D et le forage de 45 puits dont 30 ont été livrés.

*Efforts physiques Explorations consentis en effort propre et en partenariat année 2023

	Réalisations 2022	Réalisations 2023
Sonatrach en effort propre		
Sismique 2D (Km)	3 025	5 991
Sismique 3D (Km ²)	13 761	13 579
Nombre de puits forés terminés	32	30
Sonatrach en partenariat		
Sismique 3D (Km ²)	-	-
Nombre de puits forés terminés	5	2
Effort global		
Sismique 2D (Km)	3025	5 991
Sismique 3D (Km²)	13 761	13 579
Nombre de puits forés terminés	37	32

• Développement et exploitation des gisements

Concernant le développement et l'exploitation des gisements, le niveau d'investissement réalisé en 2023 a atteint 537 Milliards DA (3,6 Milliards US\$ équivalent) dont 71% réalisés en effort propre.

Ces efforts ont principalement été déployés, dans la réalisation :

- Des principaux projets de développement des

gisements : Périphérie Nord de Hassi Messaoud, Touggourt, Tinrhert, Rhourde Chegga, usine GPL Rhourde El Baguel, TFT, Touat, pôle Sud-Ouest et Ain Tsila.

- Du programme de forage de développement, dont l'effort physique s'est établi à 123 puits terminés, dont 87 puits en effort propre.

*Forages de développement / Récapitulatif des réalisations en effort propre et en association

en Milliards de DA	Réalisations 2022	Réalisations 2023
Sonatrach en effort propre		
Volume d'activité (mètres forés)	221 744	267 098
Nombre de puits terminés	72	87
Sonatrach en association		
Volume d'activité (mètres forés)	120 953	124 267
Nombre de puits terminés	40	36
Effort global		
Volume d'activité (mètres forés)	342 697	391 365
Nombre de puits terminés	112	123

2. Transport par Canalisation

Le volume des investissements en 2023 a atteint plus de 56 Milliards de DA (374 Millions US\$ équivalent). Ce montant représente 7% du total des investissements de SONATRACH.

Près de 52% des réalisations ont porté sur des projets de développement et de réhabilitation, principalement la réhabilitation des canalisations GZ2, OB1 et OH1 ainsi que

le CNDG et CDHL. Les réalisations concernent également la rénovation de la station départ SP1 HEH de l'OK1, la mise en conformité des systèmes de détection/extinction et des réseaux anti-incendie aux zones Laghouat / Hassi R'Mel & Rélizane et au Terminal Marin de Béjaïa, le remplacement de l'oléoduc OD1 et SP1 de l'OH1 In Amenas, les refroidisseurs de gaz des stations de GZ1/2/3 et la mise à niveau du TA GZ4.

*Répartition des investissements

en Milliards de DA	Réalisations 2022	Réalisations 2023
Développement	3	1,3
Réhabilitation	37	28
Infrastructures	7	11
Exploitation	12	12
Maintenance/Télécommunication/Siège	3	4
Total	62	56
<i>Total en Millions US\$ équivalent</i>	436	374

3. Liquéfaction et Séparation

Les réalisations concernant l'Activité Liquéfaction et Séparation s'élèvent à 32 Milliards deDA (216 Millions US\$ équivalent), soit 4% du total des investissements.

L'essentiel des réalisations a porté sur les projets de réalisation d'une nouvelle jetée au niveau du port de

Skikda, la réalisation d'un nouveau bac de stockage GNL au GL1K, la fourniture et le montage de (04) échangeurs principaux au niveau des complexes GL1Z et GL2Z ainsi que les investissements de maintien, de fiabilité et de sécurité des complexes.

***Répartition des investissements**

enMilliards de DA	Réalisations 2022	Réalisations 2023
Développement	8.8	2.6
Infrastructures	0.6	1.7
Maintien, Fiabilité et Sécurité	9.3	8.9
Total	34	32
<i>Total en Millions US\$ équivalent</i>	242	216



4. Raffinage et Pétrochimie

Les réalisations pour l'Activité Raffinage et Pétrochimie s'élèvent à près de 32 Milliards DA (212 Millions US\$ équivalent), soit 4% du total des investissements.

L'essentiel des réalisations concerne la nouvelle unité de Méthyle Tert Butyl Ether (MTBE) d'Arzew ainsi que

les investissements de maintien, fiabilité et sécurité des raffineries.

Répartition des investissements / Raffinage et Pétrochimie

en milliards de DA	Réalisations 2022	Réalisations 2023
Développement	10	25
Raffinage	1	0.7
Pétrochimie	9.4	24
Maintien, Fiabilité et Sécurité	6	7
Siège RPC	0.3	0.3
Total	16	32
<i>Total en Millions US\$ équivalent</i>	<i>113</i>	<i>212</i>



4 Ressources humaines

Pour réaliser les objectifs d'excellence managériale et opérationnelle qu'elle s'est assignée, SONATRACH a placé la valorisation de ses ressources humaines au sommet de ses priorités.

Levier de croissance et de compétitivité, la formation occupe une place centrale dans la politique de gestion des Ressources Humaines de l'Entreprise. A travers la formation continue, l'Entreprise veille à maintenir les compétences de ses collaborateurs à leurs meilleurs niveaux. Les parcours de professionnalisation, les formations ciblées, et les mises en situation professionnelles participent à cette démarche de développement des compétences pour faire aux challenges d'une industrie pétrolière et gazière en pleine mutation.

Pour développer efficacement les compétences de ses collaborateurs, SONATRACH s'appuie sur ses deux pôles de formations que sont l'Institut Algérien du Pétrole (IAP) et la SONATRACH Management Academy (SMA) qui dispensent un enseignement de haut niveau aux futurs cadres de l'Entreprise.

Le renforcement des partenariats entre SONATRACH et les universités constitue un autre axe important de la politique de formation de l'Entreprise visant à favoriser les synergies, le partage des connaissances et le soutien à la recherche fondamentale.

Bilan Ressources Humaines pour l'année 2023

• Emploi

L'année 2023 a été clôturée avec un effectif global de 66 025 agents, en légère hausse de 0,1% par rapport à 2022 (65 991 agents).



Répartition par catégorie socioprofessionnelle

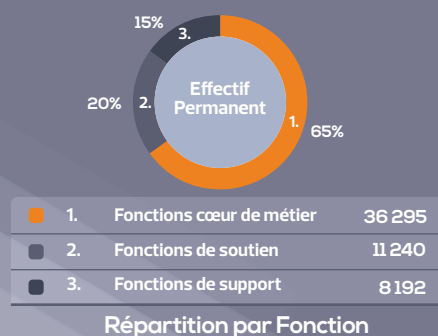
L'effectif permanent représente 84% de l'effectif global. Sa répartition révèle une nette prééminence de la catégorie des cadres et se répartit par catégorie socioprofessionnelle comme suit :



Répartition par Catégorie Socioprofessionnelle

Répartition par fonctions

Par fonction, la part revenant aux cœurs de métiers prédomine nettement :



La proportion de l'effectif Fonctions Cœur de Métier représente 93% de l'objectif attendu (soit 70% FCM). L'âge moyen du personnel permanent est de 43 ans avec une ancienneté moyenne de 14 ans.

Le personnel féminin représente 16,5% du total effectif permanent, soit 9 184 agents en hausse de 0,9% par rapport à l'année 2022 (9104 agents). Près d'un tiers de cet effectif exerce dans les fonctions cœur de métier. L'âge moyen de ce personnel est de 41 ans avec une ancienneté moyenne de 13 ans.

• Recrutements externes

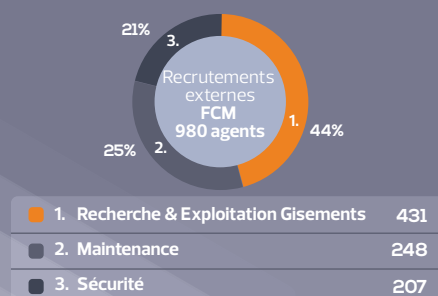
Les recrutements externes réalisés durant l'année 2023 ont atteint 1 356 agents permanents.

Par catégorie socioprofessionnelle, ces recrutements concernent essentiellement la maîtrise :

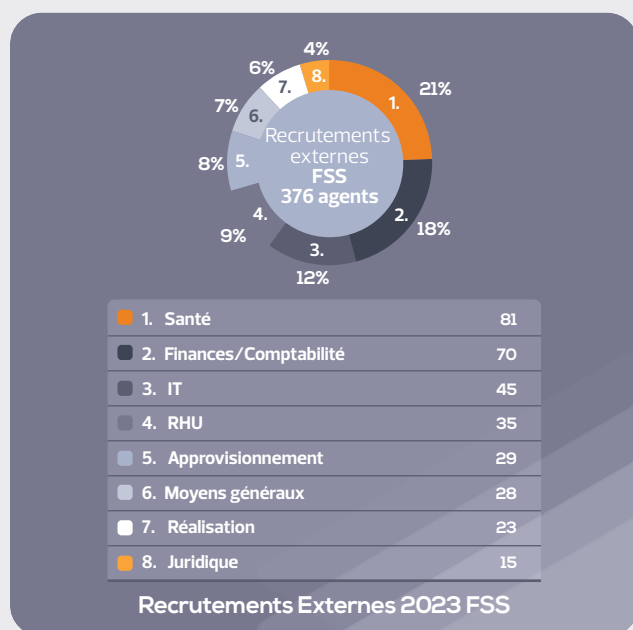


Recrutements Externes 2023

Les recrutements externes dans les fonctions cœurs de métier « FCM » s'élèvent à 980 agents (soit 72% du total des recrutements externes), dont plus de 90% ont concerné les fonctions suivantes :



Les recrutements externes dans les fonctions de soutien & support « FSS », ont atteint 376 agents (soit 28% du total des recrutements externes), affectés essentiellement aux fonctions relevant des filières suivantes :



Ces recrutements ont été motivés à hauteur de 78% par les besoins de fonctionnement et 21% par le lancement de projets de développement.

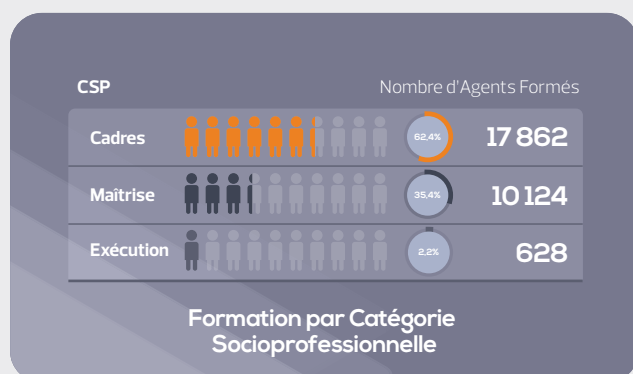
• Formation

Réalisations

Au cours de l'année 2023, 28 614 agents ont été formés (soit 43% de l'effectif total) et ce pour une durée globale de 301 029 h/j et un coût global de l'ordre de 5 672 millions DA (soit 2,5 % de la masse salariale) en hausse de 14% par rapport à l'année 2022.

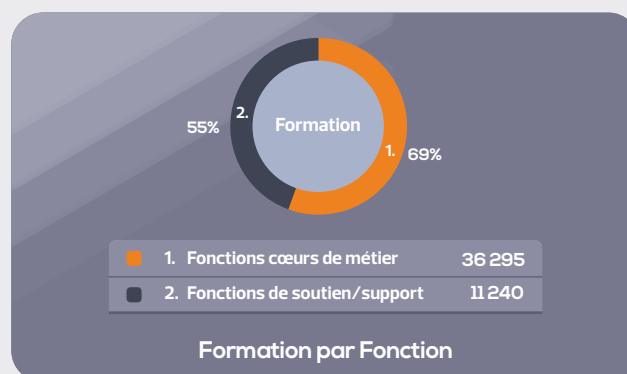
La formation a concerné en priorité le corps des cadres et a ciblé essentiellement les fonctions cœurs de métiers.

Répartition par catégorie socioprofessionnelle



Répartition par fonction

- Fonctions cœurs de métier : 19 839 agents, soit 69% du total effectif formé et 55% de l'effectif FCM.
- Fonctions de soutien/support « FSS » : 8 777 agents, soit 31% du total effectif formé et 30% de l'effectif FSS.



L'âge moyen du personnel formé est de 42 ans avec une ancienneté moyenne de 13 ans.

Le personnel féminin représente 16,7% du total effectif formé, soit 4 771 agents. Près de 38% de cet effectif exercent dans les fonctions cœur de métier.

Les formations dispensées par les centres de formation de l'Entreprise (IAP, SMA et Centres de formation Activités) représentent 91% du total hommes/jours (soit 272 507 h/j), correspondant à 46 232 participations et un coût de 5 026 millions DA, soit 88% du coût global. En Hommes/Jours, les actions de formation ont été recentrées à hauteur de 59% sur les domaines des fonctions cœurs de métier et 41% sur les domaines de soutien/support.

Les formations en mode présentiel représentent 93% du total homme/jour. Près de 88% des actions de formation, réalisées durant l'année 2023, ont été de courte durée, soit en moyenne 8,5 jours par agents.



5 HSE

SONATRACH veille à atteindre et maintenir les meilleurs standards et performances en matière de Santé, de Sécurité et de Protection de l'Environnement.

Visant l'excellence dans les pratiques du HSE, l'entreprise s'appuie sur trois valeurs fondamentales : la Ressource Humaine, la Communication et la Transparence.

Dans sa déclaration générale de la politique HSE, SONATRACH s'engage à développer un système d'identification et d'évaluation continue des risques et à mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires et appropriées pour leur atténuation.

Elle s'engage aussi à assurer la sécurité de ses actifs et à ce que tous les dispositifs de maîtrise des risques soient constamment fonctionnels et efficaces.

SONATRACH place l'amélioration de ses performances HSE au cœur de ses défis.

A cette fin, l'entreprise a développé des programmes visant notamment :

- La réduction du risque accidentel, notamment, la prévention des risques majeurs et le renforcement de l'intégrité des installations et des ouvrages.
- La réduction des pertes primaires de confinement (risque de fuites d'hydrocarbures).
- La réduction du taux de torchage, l'atténuation des émissions des gaz à effet de serre (GES), l'amélioration de l'efficacité hydrique de l'entreprise ainsi que le management du risque de pollution.

Réalisations HSE 2023

En 2023, SONATRACH a affiché des résultats encourageants dans la maîtrise des risques touchant à divers domaines, notamment : santé au travail, intégrité et conformité des installations, climat & protection de l'environnement, gestion des urgences et des crises, audit et contrôle.

Ainsi, dans le volet prévention des accidents de travail, durant l'année 2023, 426 accidents du travail ont été enregistrés au niveau de l'ensemble des sites SONATRACH en diminution de 4% par rapport à 2022 (442 accidents). Cette amélioration est essentiellement imputable aux efforts déployés par le top management, l'encadrement et l'ensemble des travailleurs.

1. Promotion de la Santé au travail

La promotion de la santé au travail passe notamment par l'amélioration de la prise en charge de divers risques tels que la sécurité routière, la prévention de la mortalité non accidentelle, l'hygiène alimentaire et aussi et surtout par l'amélioration de la surveillance médicale des travailleurs, ainsi que la promotion de la culture HSE.

▪ Amélioration de la sécurité routière

De multiples actions ont été réalisées dans ce domaine, notamment :

- Formation du personnel sur le risque routier en collaboration avec le Groupe LOGITRANS.
- Déploiement de la procédure de gestion et d'entretien des véhicules et de la procédure de gestion des trajets.
- Dotation progressive des véhicules (légers et lourds) par des systèmes embarqués de contrôle de conduite (IVMS) et de GPS.

- Mise en place des plans de gestion des déplacements (itinéraire, arrêts, protocoles de communication avec les conducteurs...).

▪ Prévention de la mortalité non accidentelle sur les lieux de travail

La prise en charge ce type de risque s'effectue à travers l'élaboration d'un plan d'action basé notamment sur le Programme de Management des maladies cardio-vasculaires (MCV) et également la prise en charge des urgences médicales en milieu de travail.

▪ Hygiène alimentaire

Pour prévenir les risques relatifs à la consommation de denrées alimentaires, un plan de formation HACCP a été lancé au profit des comités-cuisines de l'entreprise.

▪ Développement du leadership et promotion de la culture HSE

Dans une démarche proactive, SONATRACH a adopté des règles d'or nommées « **Règles SALAMATI** » qui visent à la prévention des risques accidentels notamment pour les risques majeurs de l'entreprise.

Un plan de communication et d'information relatif aux règles SALAMATI, a été élaboré et déployé au niveau des Pôles d'Arzew et du Pôle HRM.

2. Intégrité et conformité des installations

L'entreprise veille à l'intégrité et à la conformité des installations à travers notamment la mise en place du projet Process Safety Management (PSM) et la réalisation des diagnostics réglementaires et des travaux de mise en conformité.

Basé sur le principe de management des risques, le projet PSM place l'intégrité des installations et la sécurité des procédés au cœur des priorités de l'entreprise.

▪ Diagnostics réglementaires

En application des dispositions du décret exécutif n°21-331 du 25 Août 2021, fixant les conditions de mise en conformité des installations et équipements relevant des activités hydrocarbures, une feuille de route a été établie, à l'effet de réaliser, en effort propre, les programmes de mise en conformité, au niveau de quelques sites de SONATRACH.

En 2023 :

- 16 diagnostics ont été réalisés, dont 4 diagnostics approuvés par l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH).
- 05 diagnostics sont en cours de réalisation.

3. Climat & protection de l'environnement

La protection de l'environnement constitue un axe essentiel de la politique HSE de SONATRACH. Les actions menées en 2023 concernent, en particulier, le dispositif de mesurage des GES, la réduction du volume des gaz torchés et des émissions fugitives de méthane, l'amélioration de l'efficacité énergétique, le lancement d'un programme forestier, la préservation des ressources en eau & réduction des rejets...

• Généralisation du dispositif Mesurage Reporting et Vérification (MRV).

Après la réalisation, entre 2021 et 2022 de deux projets pilote d'implémentation du système MRV dans la région de Rhourde Nouss (MRV Emissions) et le Groupement GSE/BRN (MRV Atténuation), l'année 2023 a été marquée par la généralisation du dispositif MRV au niveau des activités.

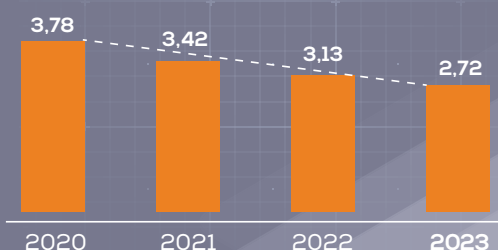
Ce processus sera renforcé, par l'introduction progressive des dispositifs, de mesurage et de monitoring continus des émissions des gaz à effet de serre (GES), basés sur les approches ascendantes (capteurs, caméras.) et descendantes (satellites, air craft, drones.)

• Diminution du volume global des gaz torchés

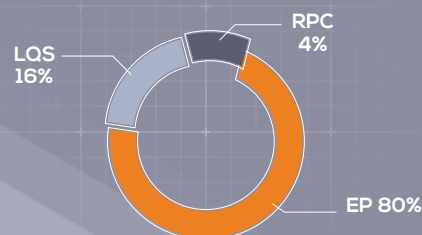
Durant l'année 2023, le volume global des gaz torchés au niveau des activités opérationnelles de SONATRACH est de 2,72 Milliards Sm³, et l'Activité EP représente 80% du volume global torché, soit 2,18 Milliards Sm³. Au cours des dernières années, une tendance baissière des volumes des gaz torchés est constatée. Estimée à près de 13 % par rapport à l'année 2022, cette diminution atteint 28% pour la période des quatre dernières années (2020-2024), soit un volume de gaz torché évité de 1,06 Milliards Sm³.

Cette baisse s'explique principalement par la mise en service de plusieurs projets de récupération des gaz associés, au niveau de plusieurs Régions de la Division Production, essentiellement dans la Région de Hassi Messaoud.

Tendance du Torchage 2020-2023 10⁹ Sm³



Répartition du Torchage 2023 par Activité



Des efforts supplémentaires doivent, cependant être déployés par les activités pour atteindre les objectifs assignés, à savoir à réduire le volume global de gaz torchés à moins de 1% , et zéro torchage de routine à l'horizon de 2030.

• Réduction des émissions de méthane

L'évaluation et la réduction des émissions fugitives de méthane représentent un enjeu climatique et économique important. Un programme visant à détecter, à réparer et à prévenir l'ensemble des fuites a été lancé en 2023. Ce programme inclut, notamment, le lancement de campagnes de détections de fuites fugitives de méthane et de réparation (LDAR), le monitoring satellitaire des sites opérationnels, en collaboration avec l'agence Spatiale Algérienne (ASAL), ainsi que la réalisation de la base de référence (baseline) méthane, qui définira les niveaux d'émissions et les objectifs de réduction y afférents.

• Amélioration de l'efficacité énergétique

Dans le cadre de convention cadre signée avec l'Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Energie (APRUE), un ambitieux programme d'audit énergétique et de formation a été mis en œuvre. Ciblant la couverture de plus de 70% des sites des activités opérationnelles de l'entreprise, ce programme prévoit la formation de plus de 400 Hommes Energie et Auditeurs Interne Energie.

Dans ce même registre, plusieurs projets d'implémentation du système de management de l'énergie ISO 50 000, ont été également lancés pour davantage d'efficacité et parvenir à une réduction d'émissions de GES dans les opérations de routine.

• Préparation d'un Programme forestier à portée climat

Le programme forestier à portée climat a pour principal objectif de compenser les émissions de CO₂ issues des différentes activités de l'entreprise et générer des crédits carbone.

Un projet pilote est en cours de maturation, en étroite collaboration avec la Direction Générale des Forêts.

• Préservation des ressources naturelles & réduction des rejets

Un inventaire en matière de traitement des rejets liquides réalisé, en 2023, fait ressortir que sur les 158 stations de traitement des eaux, 132 sont en exploitation, soit un taux de disponibilité de 84%.

Un programme prévoyant la mise à niveau des stations existantes et la dotation de 60 sites de dispositifs et moyens de traitement des résidus industriels et domestiques est en cours de réalisation.

• Renforcement des capacités et compétences

En vue du renforcement des capacités et des compétences dans le domaine de l'environnement, près de 80 délégués à l'environnement ont été formés dans le cadre de la convention de coopération avec le Centre National des Technologie Plus Propres (CNTPP- Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables).

4. Déploiement du système de management HSE-MS

Dans le cadre du déploiement du Système de Management HSE-MS (Système de Management de la Santé, de la Sécurité et de l'Environnement), l'année 2023 a été marquée par la réalisation d'une série d'actions, notamment :

- La sensibilisation des managers et de l'encadrement des sites opérationnels des différents pôles sur le HSE-MS.
- L'identification en collaboration avec la OC-RHU, l'IAP et SMA du package de formation à réaliser au profit des auditeurs internes du HSE-MS.
- L'élaboration de la procédure d'ordre général « Audit interne du système de management HSE ».
- L'extension du périmètre de la mise en œuvre de la feuille de route HSE-MS pour les structures REN, EPM, R&D, SMA, IAP et ASL.

• 5. Gestion des urgences et des crises

Au cours de l'année 2023, plus de 80 exercices de simulation (PIL/PCT) ont été réalisés, dont 10 exercices de simulation PCT (Poste de Commandement Tactique) et ce dans le but de tester et renforcer les capacités de gestion des situations d'urgence et améliorer la coordination avec les différentes parties permanentes (internes et externes). Principales réalisations accomplies en 2023

- Le lancement du projet d'une école de feu à Hassi R'Mel dans le but du renforcement des capacités d'intervention dans le cadre de la gestion des crises et des urgences .
- La mise en œuvre du plan des secours médicaux : réalisation de sessions de formation et d'information sur le fonctionnement du PMA (Poste médical Avancé) et sur le système ICS (Incident Command System) de SONATRACH , au profit du personnel médical et paramédical .
- Le lancement d'un processus de formation dans le cadre de l'amélioration de la communication autour des situations d'urgence et de crise, au profit de 118 cadres relevant principalement des six Postes de Commandement Tactique (PCT) de la SONATRACH.

6. Audit et contrôle

Dans le cadre de l'amélioration des performances HSE, des opérations d'audit ont été effectuées en 2023. Ces dernières ont couvert les périmètres des quatre Activités opérationnelles de l'Entreprise basés sur des protocoles d'audit de la Direction Centrale HSE et ont permis d'évaluer la conformité, d'améliorer la performance, de maîtriser les risques et d'aider à la prise de décision.



6

Contenu Local et Intégration Nationale

A travers une gestion efficace de ses achats et approvisionnements, le pilotage des processus d'achat et toute la chaîne de la logistique SONATRACH vise à réaliser ses objectifs de performance, notamment :

- **Réduire les coûts et augmenter l'efficacité.**
- **Assurer la continuité des opérations.**
- **Optimiser les budgets et planifier stratégiquement les achats.**
- **Améliorer la qualité des produits ou services.**
- **Promouvoir le contenu local et l'intégration de l'économie nationale.**

Transparence et numérisation de la passation des marchés

Pour réussir la gestion du Procurement, SONATRACH a choisi de demeurer à l'avant-garde des technologies émergentes en investissant dans des solutions efficaces et en exploitant au mieux les multiples opportunités offertes par la digitalisation.

Ainsi, En 2023, SONATRACH a procédé au développement du Portail portant digitalisation du Processus de Passation des Contrats (PPC Digitalisation).

Le développement de ce Portail s'inscrit dans le cadre des efforts de SONATRACH visant la transformation numérique de ses différents processus, et ce en adéquation avec sa vision stratégique et les orientations des Pouvoirs Publics.

La numérisation de la passation des marchés en tant que solution innovante vise à moderniser la gestion des appels d'offres et des attributions de marchés, en instaurant des pratiques efficaces, équitables et traçables.

Le PPC a ainsi pour objet la diffusion et l'échange par voie électronique des documents et des informations relatives aux processus de passation des contrats, dans le respect des dispositions de la procédure en vigueur et ce, en vue d'assurer la traçabilité des interactions et la transparence des opérations, de renforcer la compétitivité et de réduire les coûts et les délais de passation des contrats.

- **Déploiement du module 1 et inscription des opérateurs économiques**

Ce module doit permettre l'inscription des opérateurs économiques sur le PPC, à travers l'ouverture de comptes utilisateurs et ce en vue de leur participation, via cette plateforme, aux Appels d'Offres qui seront lancés par les structures opérationnelles et fonctionnelles de l'Entreprise.

Une journée d'information et de formation a été organisée dans ce cadre, suivie par la réalisation de la phase test impliquant 30 sites de SONATRACH avec 500 scénarios d'inscription, qui se sont tous avérés concluants.

Promotion du Contenu Local et de l'intégration Nationale

Poursuivant sa politique de développement orientée vers la promotion du contenu local, SONATRACH, conformément aux orientations des pouvoirs publics, veille à la création de valeur ajoutée en Algérie, à travers la participation maximale de l'outil national de production à la réalisation de ses commandes et de ses plans de développement.

Au cours de l'année 2023, SONATRACH a engagé de multiples actions en vue de promouvoir sa politique de contenu local et ce, notamment :

- Actions de vulgarisation dans le cadre des événements organisés par SONATRACH et des manifestations organisées par des institutions et/ou organismes nationaux et internationaux sur le thème du contenu local, tels que ceux organisés périodiquement par l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains « APPO ».
- Organisation de rencontres avec les entreprises de droit Algérien afin de leur permettre de présenter leurs activités et gamme de biens et services. Près de 50 entreprises ont été rencontrées.
- Organisation et/ou participation à des rencontres initiées par SONATRACH avec des partenaires étrangers dans une démarche de développement du contenu local.

Principales réalisations :

Participation aux travaux liés à la mise en œuvre des Protocoles d'Entente conclus par SONATRACH notamment ceux concernant :

- Le Groupe de Travail Conjoint (GTC) chargé du domaine d'intérêt relatif au Contenu Local mis en place au titre du Protocole d'Entente conclu le 06 décembre 2022 entre SONATRACH et HONEYWELL ALGERIE SARL.
- La mise en place au titre du Protocole d'Entente, conclu le 31 mai 2023, entre SONATRACH SPA et WEG EQUIPEMENTOS ELECTRICOS SA.

7 Les Ressources Nouvelles

SONATRACH promeut le développement de nouvelles ressources dans le cadre de la stratégie nationale visant à encourager l'émergence d'une économie durable. Elle œuvre à concrétiser les objectifs en faveur d'une transition énergétique progressive via le développement de Projets d'énergies renouvelables à travers, notamment la solarisation progressive des sites de production de SONATRACH et le déploiement d'une stratégie de développement de la production d'hydrogène vert.



1. Développement de nouvelles ressources en hydrocarbures

• Prospection offshore

Pour la prospection et le développement de l'Offshore Algérien, SONATRACH intervient en partenariat avec deux sociétés TOTAL et ENI.

En conformité avec les autorisations de prospection octroyées par ALNAFT, l'activité offshore se concentre sur deux zones maritimes :

- Offshore Algérie Zone Est (OAZE) Skikda-Annaba, en partenariat, SHENI-TOTAL, ENI en tant qu'opérateur.

L'autorisation de prospection délivrée pour la période 2018-2020 (Prospect Skikda), a été renouvelée pour deux années 2020-2022.

- Offshore Algérie Zone Est-1(OAZE-1) Béjaïa, en partenariat, SH-ENI TOTAL, ENI en tant qu'Opérateur. L'autorisation de prospection a été délivrée le 09/02/2023, pour une durée de deux ans.

• Les principales actions réalisées en 2023 :

- Offshore Algérie Zone Est (OAZE) :
 - Finalisation par la Société Nationale de Géophysique (ENAGEO) des opérations de retraitement sismique en temps (PSTM).
 - Offshore Algérie Zone Est-1 (OAZE-1).
- Lancement du projet de retraitement sismique 2D/3D en profondeur (PSDM).

2. Développement des énergies renouvelables

Le plan d'action de SONATRACH s'inscrit dans une perspective de diversification de son mix énergétique ou à côté du gaz naturel, les énergies renouvelables trouvent une place significative.

La stratégie de transition de SONATRACH vers les énergies renouvelables s'appuie sur les principaux axes suivants :

- la réduction de l'empreinte carbone de l'Entreprise à travers la réduction des gaz torchés au niveau de ses sites de production.
- l'optimisation de l'efficacité énergétique par la réalisation d'audits au niveau des activités.
- La réalisation de centrales photovoltaïques pour les besoins énergétiques de ses sites de production.

- Le lancement de projets pilotes pour la production et le transport de l'hydrogène vert. Les perspectives de développement de cette énergie propre, zéro émission carbone, sont particulièrement prometteuses en raison des atouts que recèle l'Algérie : un énorme potentiel solaire, un vaste réseau électrique, des infrastructures nationales et internationales opérationnelles pour le transport du gaz naturel.

▪ Les actions réalisées en 2023

1. Le programme de solarisation des sites industriels de SONATRACH

- Lancement de la réalisation d'une Centrale Photovoltaïque Bir Rebaa Nord/ BRN Phase 2, d'une capacité de 10 MW, les travaux ont été confiés à l'ENGTP.
- Lancement des études de faisabilité d'une Centrale Photovoltaïque à Menzel Ledjmet Est / MLE, d'une capacité de 10 MW.
- Lancement des études de faisabilité de deux projets de solarisation concernant deux bases de vie (Tin Fouyé Tabarkoukt et Gassi El Agreb).

2. Les projets pilotes Hydrogène Vert

Des projets pilotes pour la production et le transport de l'hydrogène vert dans le cadre de partenariats sont actuellement en phase de maturation :

- La réalisation d'une usine de référence Hydrogène Vert et ses dérivés est envisagé dans le cadre d'un partenariat entre SONATRACH et la KFW Banque allemande de développement.
- Un projet pilote d'une capacité de 50 MW a fait l'objet d'un protocole d'entente entre SONATRACH et la compagnie allemande VNG AG. Il concerne la production, les moyens de stockage et le transport de l'hydrogène vert.
- Le projet Hydrogène Vert Bir Rebaâ Nord (BRN) qui vise à contribuer à la décarbonatation de la centrale à gaz BRN opérée par Groupement SONATRACH-ENI. En cours de lancement de l'étude du FEED.

Toujours concernant le développement des énergies renouvelables et particulièrement l'Hydrogène vert, il convient de retenir la participation active de SONATRACH à plusieurs autres projets de grande envergure :

- Le Projet H2 South Corridor qui vise à transporter près de 4 millions de tonnes d'hydrogène vert par an de l'Algérie vers l'Allemagne en passant par l'Italie et l'Autriche.

- Le programme TaqatHy visant à approfondir la coopération algéro-allemande dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert en Algérie.
- Le programme d'appui de la Banque mondiale au développement des énergies renouvelables en Algérie avec le Ministère de l'Énergie et des Mines, de l'APRUE et de la CREG.
- Le projet d'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD) au « Programme des Energies Renouvelables en Algérie-Don SEFA ».



8

Affaires Sociales

SONATRACH veille à établir des conditions de travail et un environnement favorables à l'épanouissement de ses collaborateurs. Elle accorde ainsi la plus grande importance à la sauvegarde de la santé des travailleurs, leur prise en charge médicale, ainsi que leur bien-être et épanouissement à travers le bénéfice de prestations sociales, aides et autres actions sociales.

ainsi les Affaires Sociales de SONATRACH couvre un large champ de compétence touchant à divers domaines liés aux conditions de travail et de vie des salariés, des retraités, de leurs familles et des familles d'agents décédés, notamment :

- La santé (Médecine du Travail, Médecine sociale, Tiers-Payant, Pharmacie et équipement médical).
- Les Œuvres sociales (Sport et de Loisirs, Actions et Protection Sociale. Protection de l'enfance).

Le Bilan 2023 fait ressortir les efforts assidus consentis par l'Entreprise tant pour la santé des travailleurs et leur prise en charge médicale, que pour leur bien-être et épanouissement.

• Santé et prise en charge médicale

Médecine du travail

L'exercice 2023 a été marqué par une réalisation de 92 % de couverture médicale en Médecine du travail, et de près de 100 % en Tiers-Payant et prestations assurées par les structures de Santé de l'Entreprise.

La Médecine du Travail assure une couverture médicale préventive pour près de 64776 agents de l'Entreprise et 25953 agents de filiales et de sociétés conventionnées dans ce cadre.

Au titre des actions réalisées dans ce domaine, on retiendra :

- **La formation de 146 médecins dont 11 relevant des filiales du Groupe SONATRACH au niveau de l'Institut National de Santé Publique autour de thématiques touchant à la Classification Internationale des Maladies (CIM10) de l'OMS et la Certification des Causes Médicales de Décès.**
- **L'Elaboration d'une « Procédure d'expertise médicale dans le cadre de l'aménagement et du changement de poste de travail ». Le document est en cours de validation.**

Médecine sociale

Les structures de santé de SONATRACH implantées au niveau des différentes wilayas à travers le territoire national ont enregistré environ 224 000 consultations spécialisées, 260 000 analyses médicales et 32 000 explorations médicales.

Pour rappel, ces structures bénéficient, également, à la population en général, notamment, dans les zones enclavées, et ce dans le cadre de l'engagement indéfectible de SONATRACH, en tant qu'entreprise citoyenne, à servir l'intérêt général.

Activité Œuvres Sociales

Dans le cadre de l'activité Action & Protection Sociales, diverses actions ont été réalisées au cours de l'année 2023, dont, notamment la prise en charge de 2265 travailleurs dans le cadre de l'activité « Séjours OMRA » pour les exercices 2022 et 2023.

• Action et Protection Sociale

A travers le programme Action et Protection Sociale, SONATRACH offre aide et assistance à toute la population de l'entreprise (active et inactive ainsi qu'à leurs ayants droit) se trouvant dans une situation difficile, notamment en cas de maladie grave et d'handicap, ou de difficultés sociales.

• Sport et Loisirs

Les différentes tranches d'âge de la population SONATRACH bénéficient d'une multitude de prestations et services dans ce cadre : séjours dans des camps de toile, centres de détente familiaux, stations thermales, excursions, et voyages à l'étranger...

Au cours de l'exercice 2023, on relèvera, notamment :

- **La prise en charge de 3777 enfants dans le cadre de la campagne centres de vacances dont 438 enfants des familles démunies du Grand Sud.**
- **L'organisation d'un Tournoi National de Volley-ball Dames et Football Messieurs avec la participation de huit filiales. Ces compétitions, organisées dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire de la création de l'entreprise, ont réuni près de 345 participants.**
- **L'intégration de six (06) nouvelles stations thermales au profit des travailleurs et leurs ayants droit.**
- **L'ouverture de la piscine du centre familial Mers El Hadjadj.**
- **La reprise de l'activité CARAVANE au profit des adolescents âgés entre 13 et 15 ans.**

• Jardins d'enfants et prise en charge de la petite enfance

SONATRACH veille à garantir une prise en charge totale des enfants des travailleurs âgés entre 03 et 06 ans au sein des jardins d'enfants de l'Entreprise.

Les jeunes enfants bénéficient de programmes pédagogiques élaborés spécialement par un Comité Pédagogique National disposant d'une expertise attestée dans le domaine de l'apprentissage de la petite enfance.

La prise en charge des jeunes enfants se fait en totale adéquation avec le Programme National de la Santé Physique et Mentale en Santé Scolaire (dépistage des maladies et handicaps, prise en charge médicale et psychologique, inspection des lieux de formation...). attestée dans le domaine de l'apprentissage de la petite enfance. psychologique, inspection des lieux de formation...).





9 Sponsoring, Mécénat & Investissement Social

Assumant pleinement son rôle d'entreprise citoyenne, SONATRACH, à travers ses actions de sponsoring et de mécénat, œuvre à favoriser le bien-être des algériens, en soutenant d'abord, les valeurs nobles du sport, en resserrant ensuite, les liens de solidarité sociale et en veillant enfin, à la préservation de la biodiversité et à la sauvegarde du patrimoine culturel et historique.

Au plan social, SONATRACH affirme sa présence en diffusant le développement partout à travers l'Algérie, et particulièrement dans les zones d'implantation de ses activités.

Très nombreuses, les actions relevant de l'investissement social ont été essentiellement orientées vers l'amélioration des conditions de vie des populations isolées, notamment celles souffrant d'un déficit d'infrastructures publiques : route de désenclavement, construction et réhabilitation d'établissements scolaires, réalisation de centres de santé, et d'équipements de proximité, raccordement aux réseaux électriques...

Sponsoring sportif, promotion de la culture et des arts, soutien à la recherche scientifique, dons d'équipement médicaux, actions caritatives ciblant des populations fragiles, initiatives pour la protection de l'environnement... L'engagement citoyen de SONATRACH s'exprime tous les jours sous de multiples formes et à travers une multitude d'événements et d'actions ; l'objectif poursuivi étant toujours la réalisation du bien être collectif dans la perspective d'un développement durable.



Sponsoring

• Activités sportives

SONATRACH accorde une importance primordiale à la promotion du sport en raison des nobles valeurs qu'il véhicule, particulièrement auprès de la jeunesse. Dans ce volet, les actions de sponsoring pour l'exercice 2023 ont concerné, notamment :

- La SSPA MCA au titre de l'année sportive 2023.
- La FAF pour la réalisation de son plan d'action et celui des Equipes Nationales de Football au titre des années 2023 et 2024.
- La 15^{ème} Edition des Jeux Panarabes qui s'est déroulée du 05 au 15 Juillet 2023 en Algérie.
- La FAJ pour la réalisation du programme de préparation de cinq (05) athlètes de l'Equipe Nationale Algérienne de Judo.
- La prise en charge des frais de transport aérien de la SPA Les Lions du Cheliff ASO.

• Activités Culturelles et Artistiques

L'engagement de SONATRACH en faveur de la promotion de la culture et des arts s'est traduit en 2023 par de multiples actions de soutien dont :

- Le projet d'inventaire du patrimoine Culturel et Naturel de l'Algérie au niveau de cinq (05) Parcs Culturels, à savoir : Tassili n'Ajjer, l'Ahégggar, l'Atlas Saharien, Tindouf et le Touat Gourara Tidikelt. La contribution de SONATRACH servira à l'acquisition des équipements nécessaires pour la réalisation de l'inventaire du patrimoine Culturel et Naturel .
- La réalisation de plusieurs grands films et documentaires à caractère historique se rapportant à l'épopée de la guerre de libération nationale.

• Activités scientifiques

SONATRACH a sponsorisé en 2023 de nombreux événements scientifiques (congrès, journées d'études, colloques ...) organisées par des universités et des instituts à travers le pays, parmi lesquels :

- La 2^{ème} édition de la compétition intelligence artificielle "HAICK".
- La Conférence Internationale sur les Hydrocarbures, Energies Renouvelables, Matériaux et Environnement organisée par l' Université Ahmed Draia d'Adrar .
- La Conférence internationale sur « les solutions renouvelables pour les systèmes écologiques », Université ZIANE Achour de Djelfa.

• Rencontres Economiques

Groupe industriel leader, SONATRACH a apporté, aussi, son soutien la tenue de nombreuses manifestations et forums à caractère économiques, notamment :

- 7^{ème} Symposium de l'AIG. Association Algérienne de l'industrie du Gaz (AIG) Alger, les 14 et 15 mars 2023.
- Workshop sur les ressources minérales en Algérie : perspectives de développement et prospective de l'exploration minière ». Agence du Service Géologique de l'Algérie.
- Colloque International sur la transition numérique, l'intelligence Artificielle et les Energies Renouvelables. Ecole Supérieure d'Economie d'Oran (ESEO).
- 20^{ème} Edition du Trophée Export. World Trade Center Algérie.
- 22^{ème} édition du Salon International du Tourisme et des Voyages.

• Protection de l'environnement

Parce que la qualité de l'environnement participe à l'amélioration du cadre de vie des Algériens, SONATRACH encourage toutes les initiatives visant la préservation des systèmes environnementaux et naturels, notamment :

- Le 3^{ème} Salon International de l'Environnement et des Energies Renouvelables.
- La cérémonie de distribution des prix aux lauréats du concours national de l'éducation environnementale.
- La participation de l'Algérie à l'exposition Internationale de l'horticulture, Expo 2023 Doha, Qatar.

Mécénat

Grande entreprise mécène, SONATRACH apporte aide et assistance aux populations fragiles, notamment celles souffrant d'handicaps. A titre d'exemple :

- Le financement d'équipements pédagogiques et de bureautique au profit d'association pour la prise en charge des handicapés mentaux dans les communes de Ghardaïa et de Metlili.
- L'acquisition d'équipements au profit du centre psychopédagogique pour les enfants handicapés de la commune de Tindouf.
- Le financement des travaux de restauration du Siège de l'Union des Aveugles de la Wilaya d'Alger et acquisition d'équipements informatiques pour la création d'une bibliothèque info-Braille.

10

Recherche & Développement

SONATRACH accorde le plus grand intérêt à la promotion de la recherche et développement en vue de la réalisation des objectifs stratégiques qu'elle s'est fixée, notamment :

- l'augmentation et le renouvellement des réserves .
- l'amélioration de la production.
- la réduction des coûts opératoires.
- le développement et l'introduction des nouvelles technologies au sein des métiers clés de l'industrie pétrolière.

Pôle de compétence et d'expertise, SONATRACH promeut et met en oeuvre la politique de la recherche appliquée et développement des technologies dans les métiers de base de l'Entreprise.

Elle œuvre également, à promouvoir une coopération scientifique et technologique à grande échelle à travers le tissage d'un réseau de communication et d'échange avec les différents acteurs R&D au niveau national et international, notamment les Universités, les Grandes Ecoles, les Centres de recherche, les entreprises pétrolières étrangères, et autres partenaires industriels...

Les faits marquants

Au cours de l'exercice 2023, SONATRACH a consacré des ressources humaines et financières significatives à la Recherche et Développement et a organisé une multitude d'événements et de rencontres scientifiques parmi lesquels :

- La signature d'une Convention-Cadre de coopération entre SONATRACH/DC R&D et SOMIZ SPA.
- La signature de trois (03) Contrats Spécifiques avec les Universités : BATNA 2 "Mostefa BEN BOULAD", M'hamed BOUGARA Boumerdès et Université Ahmed Ben Bella – Oran1.
- Les Rencontres Sponsors avec 06 structures ayant pour objet la validation des projets existants dans le portefeuille R&D concernant l'activité à savoir : E&P, LQS, DC-HSE, DC-REN, RPC, TRC.
- Quatre (04) Rencontres Scientifique, Technologique avec : ENSP ; GIZ ; NAFTAL ; HOLCIM Lafarge Algérie.
- Deux (02) sessions ordinaires du Conseil Scientifique et Technique (CST) de SONATRACH.

La DC-R&D a, par ailleurs, participé à plusieurs événements scientifiques et techniques nationaux et internationaux, organisés par :

- Les Universités (Djelfa, Sétif, Jijel, Saida 1, Batna et Adrar).
- L'École Nationale Supérieure d'Intelligence Artificielle (ENSIA).
- L'École Nationale Supérieure des Énergies Renouvelables de Batna.
- Le Centre de recherche en Environnement-Annaba en collaboration avec l'Union Européenne.
- Le Ministère de l'Énergie et des Mines et le Ministère Fédéral Allemand de l'Économie.

La DC-R&D au service des structures opérationnelles

Les thématiques de recherche au sien de SONATRACH visent à apporter des réponses aux besoins exprimés par ses structures opérationnelles. Huit (08) axes principaux de recherche prédominent :

	Raffinage et Pétrochimie	04 Projets
	EOR/IOR	03 Projets
	Biotechnologie Pétrolière & Environnement	06 Projets
	Matériaux, Corrosion & Inspection	06 Projets
	Modélisation, Simulation et optimisation	04 Projets
	Forage, Production & Réservoir Engineering	08 Projets
	Maîtrise Technologique & Développement	08 Projets
	Raffinage et Pétrochimie	02 Projets

Les principales réalisations de l'année 2023

Parmi les principales réalisations de l'année 2023 figure l'achèvement de six (06) projets R&D, le dépôt (09) brevets d'invention dont cinq (05) déjà délivrés par l'INAPI ainsi que la réalisation de prototypes et le développement de logiciels.

• Projets R&D clôturés

- Réalisation d'un système de protection cathodique alimenté par des panneaux photovoltaïques.
- Deblending des données sismiques 3D.
- Télésurveillance des postes de protection cathodique par GSM & satellite.
- Valorisation des gaz torchés pour la production d'électricité par le Cycle ORC.
- Elaboration et qualification des procédures de soudage en charge.
- Air Pollution Monitoring System APOMOS.

• Projets lancés

- **Prédiction automatique de panne en industrie pétrolière.**
- **Protection contre la corrosion et l'usure par dépôt d'alliage en poudre réalisé sous faisceau laser.**
- **Performance des nouvelles biotechnologies appliquées à la transformation de la matière organique des déchets des stations d'épuration des raffineries pétrochimiques.**
- **APOMOS GHG (système de surveillance des concentrations des gaz à effet de serre).**

• Concrétisation de neuf (09) brevets d'invention en 2023, dont cinq (05) sont déjà délivrés par l'INAPI.

• Prototypes réalisés en 2023

- **Carte de des vannes de contrôle régulation de Gas Lift.**
- **Monitoring de la pollution atmosphérique.**

- **Unité de traitement des eaux d'injection.**

- **Armoire de protection cathodique à courant imposé adaptable aux alimentations photovoltaïques autonomes.**

- **Concentrateur solaire thermique pour la production de vapeur à moyennes températures.**

- **Monitoring des postes de protection cathodique (MPPC).**

• Logiciels développés

- **EOR SCREENING SIMULATOR** : Logiciel pour la classification des types d'EOR utilisables par type de gisement.
- **SH-DUSE** : Logiciel équation de la duse pour estimation de la production par calcul avancée en back allocation.
- **SH-OPT-FDP** : Module numérique d'optimisation des plans de développement des gisements pétroliers.
- **PC SAFT** : Logiciel de simulation statistique des paramètres thermodynamiques des mélanges de fluides pétroliers.
- **IWCF-Android** : Logiciel Android pour la prévention contre les éruptions.
- **SH BIG DATA ANALYSIS** : Logiciel pour le traitement QC des big data par fittingcurves.



11

Performances Financières





Comptes Consolidés

Introduction

Les comptes consolidés permettent de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière d'un groupe que ne le ferait l'ensemble des bilans des sociétés le composant.

En 2023 SONATRACH Groupe, est constitué des entités comprises dans le périmètre de consolidation, est composé de 447 unités comptables représentant la société mère et de 112 entités (filiales et participations), dont 39 à l'étranger. Le nombre d'entités consolidées est de 73 entités en intégration globale et 39 entités en mise en équivalence. Aussi, dans l'objectif d'améliorer la gestion de la performance et optimiser la cohérence au sein du groupe, SONATRACH a procédé, en 2023, à une réorganisation interne du portefeuille des Holdings.

- Transfert des filiales SARPI (Société Algérienne de Réalisation de Projets Industriels), SOMIK (Société de Maintenance Industrielle de SKIKDA) et SOMIZ (Société de Maintenance Industrielles d'Arzew) du Holding SAES (Holding SONATRACH Activités Externes et de Soutien) vers le Holding SSPP (SONATRACH Service Para Pétroliers)
- Fusion-absorption de SAFIR par SARPI.
- Cession de la totalité des actions détenues par le Holding SAES dans le capital social de la société Sharikate Kahraba El Djazair (SKE) soit 49% à SONELGZ.

- Cession de la totalité des actions détenues par le Holding SAES dans le capital social de la société Shariket Kahraba Hadjret Ennous (SKH) soit 10% à SONELGAZ.
- Cession de la totalité des actions détenues par AEC dans le capital social de la SKH soit 29% à SONELGAZ.
- Cession de la totalité actions détenues par SONATRACH dans le capital social de SHEMS soit 50% à SONELGAZ .
- Acquisition par SONATRACH Spa de 49% d'actions de STEP détenues par TOTAL-Energies portant ainsi la détention du groupe dans STEP à 100%.
- Intégration de cinq nouvelles filiales détenues à 100 % par le sous-holding AEC en l'occurrence : MIAH FOUKA, MIAH CAP DJENAT, MIAH BEJAIA, MIAH TAREF et MIAH WAHRANE.
- Entrée du holding SAES dans le capital de la société Tassili Travail Aérien (TTA) par l'acquisition de la totalité des actions nouvellement émises portant sa détention à 72% et réduisant ainsi la part de Tassili Airlines (TAL) dans TTA de 100 % à 28%.

En résumé, les chiffres clés du Groupe de l'exercice 2023, se présentent comme suit : Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par le Groupe est de 9 581 650 MDZD, soit une baisse de 10% par rapport à l'exercice 2022, dont 75 % réalisé par la société mère SONATRACH SPA.

Le résultat consolidé part groupe est passé de 1 787 532 MDZD, en 2022, à 823 519 MDZD, en 2023, du fait de la baisse des prix moyens sur le marché international du baril du pétrole brut de 104 \$ en 2022 à 84 \$ en 2023 et du gaz, passant de 13.63 \$/MMBTU en 2022 à 12.52 \$/MMBTU en 2023, ce qui représente une diminution de 53% par rapport à l'exercice précédent.

Ces chiffres sont obtenus à partir des comptes consolidés du Groupe SONATRACH, lesquels sont arrêtés conformément aux règles et principes comptables préconisés par la législation algérienne, approuvés par les organes sociaux de l'Entreprise et certifiés par les commissaires aux comptes, reflétant une image fidèle, sincère et régulière du patrimoine et de la situation financière du Groupe SONATRACH.

Les états financiers consolidés ainsi que l'analyse des comptes sont présentés sommairement dans le présent rapport.

1. Principes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe SONATRACH sont établis en conformité avec :

- Les principes comptables généralement admis en Algérie, notamment avec la loi 07-11 du 25 novembre 2007.
- L'arrêté ministériel du 26 juillet 2008 fixant les règles de présentation des états financiers, d'évaluation et de comptabilisation.
- Les normes spécifiques au secteur des hydrocarbures.
- Les règles d'évaluation et de fonctionnement appliquées aux comptes individuels.
- Art. 732 bis 4 du code de commerce relatif à la présentation des comptes consolidés.
- Art. 24 de la loi 10-01 relative aux professions d'expert-comptable et commissaire aux comptes.

1.1. Période de consolidation

L'exercice couvre une période de 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

1.2. Devise de consolidation

La devise de présentation des comptes consolidés est le Dinar Algérien (DZD). Sauf indication contraire, les chiffres présentés dans ce rapport sont en Millions de Dinars Algériens (MDZD).

1.3. Principes de consolidation

1.3.1 Méthodes de consolidation

L'arrêté du 26 juillet 2008 du Ministère des Finances définit les méthodes de consolidation :

- Les sociétés sous contrôle exclusif (détention directe ou indirecte du groupe > à 50%) sont consolidées par intégration globale.
- Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable (détention directe ou indirecte = 20% ou bien ≤ à 50%) sont mises en équivalence (MEE).

1.3.2 Critères de seuils du Groupe

Le seuil d'intégration des filiales et participations, dans le périmètre de consolidation est arrêté chaque exercice conformément aux règles de consolidations et suivant l'importance de l'entité à consolider (chiffre d'affaires, résultats et total bilan) ou dans le cas où la société mère exerce une influence directe et stratégique sur la participation.

1.3.3 Méthodes de conversion

Les comptes des filiales et participations sont établis dans la monnaie du pays dans lequel elles sont implantées :

- Les comptes de bilan des filiales et participations à l'étranger sont convertis en Dinars algériens sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture, générant ainsi des "Réserves de conversion".
- Les comptes de gestions sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion sont inscrites dans le poste "résultat de conversion".

2. Etats financiers consolidés

2.1. Bilan

2.1.1. Actif

(En millions de DZD)	NOTES	2023	2022	2021
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition – Goodwill	3.1.1	11,061	11,712	14,403
Immobilisations incorporelles	3.1.2	78,095	95,558	100,167
Immobilisations corporelles	3.1.3	3,989,226	3,728,037	3,900,827
Terrains & aménagements		40,072	48,886	50,583
Constructions		397,257	367,628	345,043
Autres immobilisations corporelles		694,628	657,394	577,282
Immobilisations en concession		532	764	819
Equipements fixes et complexes de production		2,856,736	2,653,366	2,927,100
Immobilisations en cours	3.1.4	2,227,629	2,484,464	2,345,744
Immobilisations financières	3.1.5	1,843,206	2,033,753	1,490,864
Actifs financiers Mise en équivalence		190,146	507,814	404,276
Participations et créances rattachées à des participations		57,110	(2,705)	26,495
Autres immobilisations financières		1,595,928	1,528,643	1,058,545
Autres Créances non courantes		22	1	1,548
Total Immobilisations		8,149,216	8,353,524	7,852,004
Impôt différé actif NC		77,598	62,980	54,913
Total Actif non Courant		8,226,815	8,416,504	7,906,917
ACTIFS COURANTS				
Stock et en-cours	3.2.1	1,020,574	1,129,145	837,840
Créances et emplois assimilés	3.2.2	4,188,819	4,924,193	4,173,673
Immo. financières		103	14	2,004
Clients		885,937	1,072,002	725,135
Autres débiteurs		2,011,566	2,847,626	2,367,897
Impôts		1,278,966	993,376	1,067,503
Autres actifs courants		12,245	11,176	11,133
Disponibilités et assimilés	3.2.3	2,009,795	2,312,387	1,362,905
Placements et autres actifs financiers		512	4,059	1,185
Trésorerie		2,009,283	2,308,329	1,361,719
Total Actif Courant		7,219,187	8,365,726	6,374,418
Total Actif		15,446,001	16,782,230	14,281,335

2.1.2. Passif

(En millions de DZD)	NOTES	2023	2022	2021
CAPITAUX PROPRES	4.1			
Capital social		1,000,000	1,000,000	1,000,000
Capital souscrit non appelé		-	-	-
Ecart d'évaluation		(0)	(0)	82,678
Primes et Réserves		6,802,263	6,193,471	5,750,648
Autres capitaux propres – Report à nouveau		30,471	8,499	2,309
Capitaux propres hors résultat société mère (A)		7,832,734	7,201,970	6,835,634
Réserves Consolidés (B)		1,530,040	1,286,690	985,209
Réserves Groupe		1,511,591	1,273,267	972,094
Réserves Minoritaires		18,449	13,423	13,115
Ecart d'équivalence (C)		7,238	64,545	18,722
Résultat de l'exercice (D)		835,657	1,792,152	813,645
Ecarts de conversion sur résultat groupe		(886)	(6,564)	1,373
Résultat Net de l'ensemble consolidé		836,543	1,798,716	812,272
Résultat Groupe		823,519	1,787,532	801,915
Résultats minoritaires		13,025	11,184	10,357
Résultat minoritaires		13,025	11,426	10,514
Ecarts de conversion sur résultat minos		(0)	(242)	(157)
Capitaux propres total (A)+(B)+(C)+(D)		10,205,669	10,345,356	8,653,211
PASSIF NON COURANT	4.2			
Emprunts & dettes financières NC		443,172	404,980	215,937
Impôts (différés et provisionnés)		219,640	216,077	216,446
Autres dettes & comptes de regul. NC		167,901	26,795	13,920
Instruments financiers passif dérivés NC		(0)	(0)	(0)
Provisions et produits comptabilisés d'avance		544,910	467,651	395,004
Passif non courant total		1,375,623	1,115,503	841,308
PASSIF COURANT	4.3			
Fournisseurs & comptes rattachés		573,892	408,660	355,013
Impôts		375,095	837,585	515,364
Autres dettes		2,913,618	4,073,571	3,914,018
Trésorerie Passif		2,104	1,555	2,422
Passif courant total		3,864,709	5,321,372	4,786,817
Total passif		15,446,001	16,782,230	14,281,335

2.2. Compte de résultat consolidé

(En millions de DZD)	NOTES	2023	2022	2021
Ventes de marchandises, pdts fabriqués, prestations de services et pdts annexes	5.1.2	9,581,650	10,592,402	6,494,387
Production stockée ou déstockée (Var)		(58,000)	144,509	66,449
Production immobilisée	5.1.3	431,030	293,656	317,515
Subventions d'exploitation		625	794	720
Production de l'exercice	5.1.1	9,955,306	11,031,361	6,879,070
Achats consommés		1,180,633	1,470,306	1,112,982
Services extérieurs		1,844,925	1,871,597	1,254,553
Autres services extérieurs		123,202	172,620	132,986
Consommation de l'exercice	5.2.1	3,148,760	3,514,524	2,500,521
Valeur Ajoutée d'exploitation		6,806,546	7,516,837	4,378,549
Charges de personnel	5.2.2	513,894	453,401	403,709
Impôts & taxes	5.2.3	3,206,979	3,506,761	1,968,051
Excedent Brut d'exploitation		3,085,672	3,556,676	2,006,789
Autres produits opérationnels		180,911	160,513	188,038
Autres charges opérationnelles		192,692	164,585	77,988
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur d'exploitation		1,028,678	976,701	878,346
Dotations des pertes de valeurs et provisions d'éléments financiers		2,068	1,775	6,867
Dépréciations nettes sur écarts d'acquisition		23	5	(212)
Reprise sur pertes de valeur et provisions d'exploitation		59,264	60,820	49,435
Reprises des pertes de valeurs et provisions d'éléments financiers		(637)	(1,185)	4,612
Résultat Operationnel		2,101,749	2,633,758	1,285,884
Produits financiers	5.1.4	198,392	216,400	84,381
Charges financières	5.2.4	575,382	875,941	556,586
Résultat financier		(377,123)	(659,541)	(475,511)
Résultat ordinaire avant impôts		1,724,626	1,974,217	810,373
Impôts sur les résultats	5.2.5	195,737	450,884	104,050
Total des produits des activités ordinaires		10,390,643	11,467,909	7,202,230
Total des charges des activités ordinaires		8,861,753	9,944,576	6,495,907
Résultat Net des activités ordinaires		1,528,890	1,523,333	706,323
Eléments extraordinaires (produits)		23,885	99,777	813
Eléments extraordinaires (charges)		793,925	277	10,955
Résultat extraordinaire		(770,040)	99,500	(10,143)
Résultat Net de l'exercice		758,850	1,622,833	696,181
Part dans le résultat net MEE (Sociétés Mises en Equivalence)		77,694	176,125	116,248
Résultat Net de l'ensemble consolidé		836,543	1,798,958	812,429
intérêts minoritaires		13,025	11,426	10,514
Résultat net – part du groupe		823,519	1,787,532	801,915

2.3. Tableau des flux de trésorerie consolidé

(En millions de DZD)	2023	2022	2021
Resultat avant impôt	954,586	2,073,492	800,235
PMV cession d'actifs	(3,759)	(498)	(412)
Amort. immos corporelles	808,695	774,098	730,733
Dépréciation immos corporelles	(1,449)	423	1,389
Amort. immos incorporelles	32,793	18,321	13,602
Prov. pour écarts d'acquisition	846	1,725	-
Autres Provisions	66,783	(64,735)	3,276
Subvention d'exploitation	625	794	720
Impôts différés	(14,317)	(685)	(9,506)
Amortissements et provisions	893,369	729,942	744,223
Impôts sur le résultat	(195,737)	(450,884)	(104,050)
Intérêts payés	12,979	(247)	(400)
Trésor. dégagée des activités opérat.	1,661,439	2,351,806	1,439,595
Flux de trésorerie liés à des éléments extraordinaires	(770,040)	99,500	(90,143)
Flux de Trésorerie avant éléments extraordinaires	(770,040)	99,500	(90,143)
Stocks	127,350	(294,364)	(19,727)
Créances clients	220,334	(373,268)	(277,561)
Fournisseurs	167,345	102,399	(125,679)
Autres - BFR exploitation	812,914	(104,402)	566,182
Incidence de la var de BFR opérat.	1,327,772	(669,636)	143,215
Autres - BFR non opérationnelle	770,937	(95,439)	9,111
Comptes de liaison Intragroupe	(321,123)	(174,924)	48,705
Incidence de la var de BFR non opérat.	449,814	(270,363)	57,816
Reévaluation JV Inst fin Dérivés	3,575	(3,030)	(570)
Autres opérations non cash	3,575	(3,030)	(570)
Flux de trésor. liés aux activités opérat.	2,672,561	1,508,277	1,629,913
Acquisition d'immo corporelles	(2,657,299)	(1,741,683)	(1,204,457)
Acquisition d'immo incorporelles	(40,446)	(30,342)	(15,079)
Acquisition d'immo financières	(186,027)	(268,296)	(496,608)
Acquisition des titres - auto contrôle	(147,524)	(69,620)	(67,079)
Intérêts reçus	(13,425)	(5,088)	3,716
Besoin de trésorerie (investissement)	(3,044,642)	(2,115,029)	(1,779,507)
Cession d'immo corporelles	1870,296	1,009,665	492,603
Cession d'immo incorporelles	13,985	9,700	359
Cession d'immo financières	353,560	94,343	370,522
Ressources liées aux investissements	2,157,761	1,113,709	863,485
Flux de trésor. liés aux activités invest	(886,881)	(1,001,321)	(916,022)
Augmentation de capital	1,787,728	684,997	(177,097)
Emissions d'emprunts	46,094	58,943	12,609
Remboursements d'emprunts	(21,792)	(35,948)	(31,931)
Aug (dim) autres dettes financières NC	139,677	60,749	(1,472)
Aug (dim) autres dettes financières Ct	(18,328,816)	436,404	(26,352)
Dividendes versés	(2,275,088)	(682,826)	23,817
Flux de trésor. liés aux activités fin	(1,956,203)	522,320	(200,426)
Ecarts non expliqués - écarts de conv	8,989	(8,713)	1,108
Ecarts non expliqués - var méth conso	(137,511)	(81,203)	154,087
Ecarts non expliqués - reclassement	0	(0)	(99)
Ecarts non expliqués - entrée périmètre	-	-	126
Ecarts non expliqués - sortie	(0)	(0)	(0)
Ecarts non expliqués	(128,523)	(82,667)	155,222
Trésorerie - mouvement (calculée)	(299,046)	946,609	668,687
Trésorerie - clôture (calculée)	2,009,283	2,308,329	1,361,719
Trésorerie - ouverture	2,308,329	1,361,719	693,032
Variation de trésorerie	(299,046)	946,609	668,687
Autres variation sur trésorerie	(3,319)	844	(4,775)
Tableau des flux de trésorerie	(601,411)	1,894,063	1,332,600

2.4. Etat de variation des capitaux propres consolidé

(En millions de DZD)	Capital social	Primes, réserves & résultat consolidés	Ecart d'évaluation	Capitaux propres total	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires
Au 31 décembre 2021	1,000,000	7,570,533	82,678	8,653,211	8,629,739	23,472
Affectation résultat	-	(634,459)		(634,459)	(634,459)	0
Dividendes	-	(87,488)		(87,488)	(83,597)	(3,891)
Acompte sur dividendes		(9,142)		(9,142)	(4,729)	(4,413)
Résultat	-	1,798,733		1,798,733	1,787,419	11,314
Augmentation	-	1,008,490	(31,119)	977,371	970,352	7,019
Diminution	-	(240,915)	(51,559)	(292,474)	(284,811)	(7,663)
Ecart de conversion sur ouverture	-	(12,563)		(12,563)	(12,868)	305
Ecart de conversion sur flux	-	(15,241)		(15,241)	(14,627)	(614)
Reclassement	-	(380)		(380)	(380)	-
Variation de périmètre	-	(81,363)		(81,363)	(80,441)	(922)
Fusion		49,488		49,488	49,488	
Entrée de périmètre	-	(30)		(30)	(30)	-
Sortie de périmètre		(306)		(306)	(306)	
Au 31 décembre 2022	1,000,000	9,345,356	-	10,345,356	10,320,749	24,607
Affectation résultat		(1,409,744)		(1,409,744)	(1,409,744)	
Dividendes	-	(1,135,517)		(1,135,517)	(1,134,999)	(518)
Acompte sur dividendes		(8,270)		(8,270)	(4,217)	(4,052)
Résultat	-	836,543		836,543	823,631	12,913
Augmentation	-	2,118,673	4,928	2,123,601	2,117,113	6,488
Diminution	-	(330,945)	(4,928)	(335,873)	(326,485)	(9,388)
Réévaluation - Diminution	-	(29)	-	(29)	(29)	-
Ecart de conversion sur ouverture	-	(6,156)	-	(6,156)	(6,057)	(99)
Ecart de conversion sur flux	-	17,887	-	17,887	17,704	183
Reclassement	-	0	-	0	116	(116)
Variation de périmètre	-	(131,012)	-	(131,012)	(132,545)	1,532
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-
Sortie de périmètre		(91,118)		(91,118)	(91,041)	(76)
Au 31 décembre 2023	1,000,000	9,205,669	-	10,205,669	10,174,196	31,474

3. Analyse des comptes de l'Actif

3.1. Actifs non courants

3.1.1. Ecart d'acquisition – Goodwill

Le goodwill ou écart d'acquisition positif correspondant à l'excédent du coût d'acquisition, lors d'une prise de participation ou d'une fusion, sur la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables.

En 2023, suite à l'amortissement pratiqué, l'écart d'acquisition affiche un montant net de 11 061 MDZD (soit 74 4299 43 EUR).

En millions de DZD	2023	2022
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	11,061	11,712
Total GW écart d'acquisition net	11,061	11,712

3.1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes enregistrent un montant de 78 094 MDZD.

Elles sont composées principalement de frais de développement, concessions, brevets, licences et marques.

(En millions de DZD)	2022	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Recalssement	Autres Variations	2023
Frais d'établissement (Brut)	0			–			
Frais de développement immobilisables (brut)	235,541	22,515	21,691	(494)	8,295	892	245,057
Concessions, brevets & licences & marques (brut)	48,791	1,278	2,701	(824)	419		46,965
Fonds commercial & droit au bail (Brut)	4		3				1
Autres immobilisations incorporelles (Brut)	52,795	2,655	5,306	22	9,584	210	59,959
Total	337,131	26,448	29,702	(1,296)	18,298	1,102	351,981

Les immobilisations incorporelles par entité sont réparties comme suit :

En millions de DZD	2023	2022
SAES Holding	34,896	35,631
SARPI	18,302	17,855
ENAC	11,792	18,808
SONATRACH Spa	16,385	15,837
AUTRES ENTITES	(3,280)	7,427
Total	78,095	95,558
Dont SONATRACH Spa	21%	17%

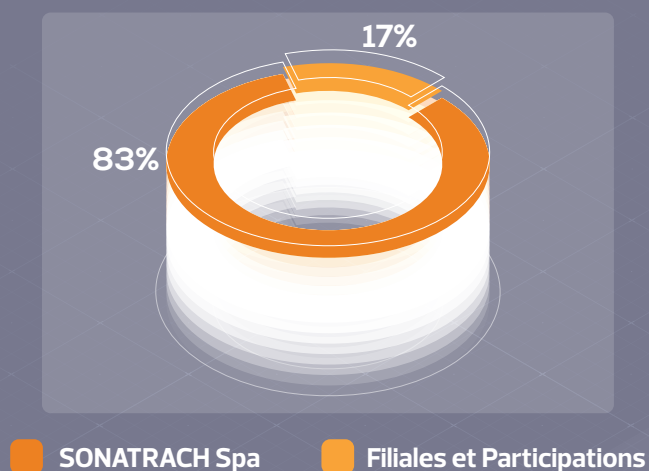
3.1.3. Immobilisations corporelles

(En millions de DZD)	2022	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Recalculs	Autres Variations	2023
Terrains & aménagements (Brut)	79,532	1,850	243	8	1,280	11	82,410
Constructions (Brut)	756,590	48,480	35,689	(10)	58,711	1,836	829,917
Equipements sociaux	387,727	40,689	34,801	1,435	35,529	281	430,861
Install. tech., matériel & out. Industriels (Brut)	867,630	136,738	101,001	2,934	4,005	64,986	975,292
Matériel de transport (Brut)	317,327	16,747	7,826	(1,583)	925		325,591
Matériel de bureau, info. & mob. (Brut)	20,570	2,785	1,114	10	(22)		22,228
Agencements et installations	379,285	14,349	11,772	(2)	8,154	(1)	390,014
Autres immobilisations corporelles (Brut)	161,176	19,854	11,527	1,206	593	8,154	176,960
Immobilisations en concession (Brut)	1,132	28					1,160
Puits et instruments d'extraction et de collecte hydrocarbure	4,880,400	324,529	327,478		464,035		5,341,486
Installations de transport / canalisation	1,354,309	18,254	18,150		21,315		1,375,728
Installations de traitement, de transformation et de fabrication	2,979,690	230,765	237,794		380,150		3,352,811
Installations annexes de production	887,886	71,248	75,334		15,905		899,705
Instruments de conditionnement	3,809	(25)			72		3,856
Installations de réception, de stockage et d'expédition	366,207	7,445	7,418		4,142		370,376
Immeuble de placement	532						532
Total	13,443,802	933,748	870,147	1,586	994,794	75,266	14,578,926

Par ailleurs, les équipements fixes et complexes de production représentent 72% des immobilisations corporelles. Les Immobilisations corporelles nettes, par entité, se présentent comme suit :

En millions de DZD	2023	2022
SONATRACH Spa	3,314,461	3,074,710
NAFTAL	75,341	76,105
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	71,783	71,650
MEDGAZ	68,528	75,650
HYPROC Shipping Compagny	53,662	56,814
G-CCO (Le Méridien d'Oran)	43,251	44,986
Tassili Airlines TAL	31,731	34,111
GCB	30,134	29,910
ENAFOR	29,127	25,956
ENAGEO	29,123	22,179
ENTP	25,465	25,360
ENSP	19,106	18,068
ENGTP	15,536	15,242
SH PEROU	15,451	17,426
FERTIAL	13,711	
AUTRES ENTITES	152,815	132,736
Total Immobilisations Corporelles Nettes	3,989,226	3,728,037
Dont SONATRACH Spa	83%	82%

Immobilisations corporelles nettes 2023



3.1.4. Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours marquent une baisse de 256 835 MDZD soit 12% par rapport à l'exercice 2022 cette baisse représente les mises en service dont 44% SONATRACH Spa, elles se présentent comme suit :

(En millions de DZD)	2022	Augmenta- tion	Diminution	Dotations exploita- tion	Reprises exploita- tion	Ecart de Conver- sion	Recalsse- ment	Autres Varia- tions	2023
Immobilisations corporelles en cours (Brut)	2,638,036	1,695,177	975,406	-	-	111	-978,633	3,766	2,382,557
Immobilisations incorporelles en cours (Brut)	64,478	13,998	4,284	-	-	-	-20,464	0	53,729
Avances & acptes sur immobilisation (Brut)	44,869	28,295	24,662	-	-	3	-	0	48,505
Immobilisations en cours (Brut)	2,747,383	1,737,470	1,004,352			114	-999,097	3,766	2,484,791
Immo. corporelles en cours (Pertes de valeur)	261,480	-	-	-2,924	2,833	-	-	0	255,724
Immo. incorporelles en cours (Pertes de valeur)	1,100	-	-	1	1	-	-	-	1,100
Avances & acptes sur immobilisation (Pertes de valeur)	339	-	-	0	0	-	-	-	339
Immobilisations en cours (Pertes de valeur)	262,919	-	-	-2,922	2,834	-	-	0	257,163
Immobilisations en cours (Net)	2,484,464	1,737,470	1,004,352	2,922	2,834	114	-999,097	3,766	2,227,629

3.1.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières ont connu une baisse de 190 915 MDZD due principalement à la diminution du compte actifs financiers Mise en équivalence de 62 % suite à la diminution des titres passant de 507 814 MDZD à 190 146 MDZD.

De leurs côtés, les titres participation financiers mis en équivalence ont diminué de 63% suite à la sortie du périmètre de consolidation des entités en l'occurrence, IAHEF, ENERGIE DE PORTUGAL, NATURGY, SKH, SKE et SHEAMS.

(En millions de DZD)	2022	Augmen- tation	Diminu- tion	Mou- ve- ment	Ecart de Con- version	Re- calsse- ment	Varia- tions de périmètre	Fu- sion	Entrée de périmètre	Autres variations	2023
Titres de participation (Brut)	7,044	4,017	2,265	-	(138)	-	80	-	-	(0)	8,738
Autres titres de partition (Brut)	6,634	(5,343)	67,639	-	-	-	153,542	-	-	-	87,194
Créances ratt. à des particip. (Brut) NC	(15,687)	(130,759)	(95,446)	-	(268)	-	80	-	-	(0)	(51,189)
Intérêts courus sur créances et prêts NC	9,987	-	-	13,495	(368)	-	-	-	-	-	23,113
Participations et créances rattachées à des participations	7,977	132,085	(25,542)	13,495	774	-	153,702	-	-	(0)	67,857
Titres immo. aut. que titr. immo. acti. port.	21	19	22	-	-	-	-	-	-	-	18
Titr repres. droit / créance (oblig bons) NC	519,637	51,951	9,535	-	-	-	-	-	-	-	562,053
Titres immo. Activité de porte feuille	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts (Brut) NC	17,122	5,297	5,731	-	(0)	-	-	(8)	-	(0)	16,680
Créances / Contrats locations Financement NC	2,563	550	436	-	-	7	-	8	-	-	2,693
Dépôts et cautionnements versés	61,078	24,360	18,247	-	8	-	141	-	-	(0)	67,341
Autres créances immobilisées	929,631	234,519	215,879	-	(149)	-	20	-	-	(0)	948,142
Autres immobilisations financières	1,530,052	316,696	249,850	-	(141)	7	161	-	-	(0)	1,596,925
Actifs financiers (Brut) Non courant	1,538,030	184,611	224,308	13,495	(915)	7	153,863	-	-	(0)	1,664,782
Actifs financiers Mise en équivalence	507,814	148,850	23,549	-	6,182	-	(3,853)	-	-	(445,297)	190,146
Total immobilisations financières (Brut)	2,045,843	333,461	247,857	13,495	5,267	7	150,010	-	-	(445,297)	1,854,928

3.1.6. Impôt différé actif par entité

Le poste impôt différé actif a enregistré une augmentation de 23% par rapport à l'exercice 2022.

En millions de DZD	2023	2022
SONATRACH Spa	32,831	30,754
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	8,894	-
NAFTAL	7,550	6,852
ENTP	5,949	4,822
SAES HOLDING ex-SIP	5,114	4,626
ENGTP	4,298	4035
ENAGEO	2,196	1663
ENSP	1,381	1421
ENAFOR	1,120	1088
HYPROC SHIPPING COMPANY	927	701
ENAC	786	593
SARPI	734	367
FERTIAL	644	-
SOMIZ	565	595
DFSP Ex BASP	521	659
CASH	482	419
ALSCIF (ex BJSP)	431	364
AUTRES ENTITES	3,175	4,021
Total	77,598	62,980
Dont SONATRACH Spa	42%	49%

3.2. Actifs courants

3.2.1. Stock et en-cours

La rubrique stock et en-cours consolidée a enregistré un montant de 1 020 574 MDZD pour l'exercice 2023, dont 74% représente la part de la société mère, soit une diminution de 108 572 MDZD par rapport à l'exercice 2022.

(En millions de DZD)	2022	Mouvement	Ecart de con- version	Entrée de périmètre	Variations de périmètre	2023
Marchandises (Brut)	30,222	(8,825)	45	-	575	22,017
Matières prem. (Brut)	67,300	5,252	1,015	-	5,350	78,916
Autres approvisionnements (Brut)	622,876	(20,975)	312	-	10,872	613,084
En cours de prod. de biens (Brut)	5,607	488	-	-	1	6,095
En cours de prod. de services (Brut)	2,785	(1,319)	-	-	-	1,466
Produits finis (Brut)	395,745	(57,462)	579	-	3,342	342,204
Produits intermédiaires (Brut)	17,721	2,000	278	-	-	15,999
Stock provenant d'immo (Brut)	0	-	-	-	-	-
Stock à l'extérieur (Brut)	50,577	(42,340)	245	-	10	8,491
Total	1,192,832	(127,180)	2,474	-	20,148	1,088,274

Les stocks et en-cours concernent principalement les produits finis des hydrocarbures et autres approvisionnements chez SONATRACH Spa.

La répartition par entité se présente comme suit :

En millions de DZD	2023	2022
SONATRACH Spa	757,041	813,734
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	99,036	166,860
ENAFOR	31,623	27,392
NAFTAL	27,571	30,268
ENTP	19,427	18,752
FERTIAL	19,277	
ENAGEO	13,949	11,367
ENSP	6,908	5,918
GCB	6,422	5,379
ENAC	5,770	4,376
SGM	5,668	13,661
ASFERTRADE	3,115	3,074
Tassili Airlines TAL	2,735	2,903
SH PEROU	2,621	2,680
BAG	2,449	2,313
ALSCIF (ex BJSP)	2,157	2,093
SARPI	1,835	1,131
ALPHYT	1,577	1,565
HESP	1,302	1,011
DFSP Ex BASP	1,210	768
ENGTP	1,209	1,046
AUTRES ENTITES	7,672	12,854
Total	1,020,574	1,129,145
Dont SONATRACH Spa	74%	72%

3.2.2. Créances et emplois assimilés

En 2023, le poste créances et emplois assimilés enregistre une baisse de 735 375 MDZD soit 15 % par rapport à l'exercice 2022.

	2023			2022
(En millions de DZD)	Brut	Pertes de valeur	Net	Net
Clients	967,010	81,073	885,937	1,072,002
Impôts	1,278,966		1,278,966	993,376
Autres créances	2,095,260	71,345	2,023,915	2,858,816
Créances et emplois assimilés	4,341,236	152,418	4,188,819	4,924,193

Le poste créances clients et comptes rattachés net se présente par entité comme suit :

En millions de DZD	2023	2022
SONATRACH Spa	612,690	860,209
GCB	55,835	7,722
NAFTAL	46,720	88,183
CASH	35,756	39,445
SARPI	24,775	8,008
ENGTP	15,451	3,332
ENTP	12,692	4,340
FERTIAL	11,288	
SPC BVI	10,804	13,308
AUTRES ENTITES	140,998	101,725
Total Clients	967,010	1,126,272
Dont SONATRACH Spa	63%	76%

3.2.3. Trésorerie (Net)

Par rapport à l'exercice précédent la trésorerie (Net) a enregistré une baisse de 299 046 MDZD soit une variation de 15 % durant l'exercice 2023.

(En millions de DZD)	2022	Mouvement	Ecart de conversion	Entrée de périmètre	Variations de périmètre	Autres Variations	2023
Banques	1,852,162	(243,241)	(1,808)	-	5,227		1,612,340
VMP	372,322	(96,878)	(14)	-	-		275,430
Valeurs à l'Encaissement	8,521	887	2	-	-		9,409
Dépôts à terme supérieur à 3 moi	5,606	49,999	-	-	-		55,605
Intérêts courus	5,154	1,852	(0)	-	-		7,006
Caisses, ccp	69,015	(18,943)	0	-	1		50,073
Trésorerie (Brut)	2,312,780	(306,324)	(1,820)	-	5,229		2,009,864
Trésorerie (Prov)	4,451	(3,959)	89	-			581
Trésorerie (Net)	2,308,329	(302,365)	(1,909)	-	5,229		2,009,282

La répartition de la trésorerie (Net) par entité se présente comme suit :

En millions de DZD	2023	2022
Sonatrach Spa	994,939	1,457,190
NAFTAL	217,641	288,271
STVH HOLDING ex-SOALKIM	166,947	90,124
SAES	86,012	11,200
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	75,112	70,329
SIHC HOLDING	56,190	82,448
SPC BVI	51,010	29,448
SNTM HYPROC	40,795	36,636
GCB	27,925	13,648
SGM	27,876	12,262
ENGTP	25,802	12,508
AEC	23,830	58,228
SIPEX	21,088	20,863
ENTP	19,245	15,856
SH PEROU	17,934	22,515
ENAFOR	13,476	15,767
ENAGEO	12,152	25,913
ENAC	11,955	8,213
TTA	10,728	369
SONATRACH-Ré	10,555	1,552
AUTRES ENTITÉS	98,070	34,989
Total	2,009,282	2,308,328
Dont SONATRACH Spa	50%	63%

4. Analyse des comptes du Passif

4.1. Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés affichent un montant de 10 205 669 MDZD ils sont constitués de :

- **Capital Social 1 000 000 MDZD**
- **Réserves consolidées qui s'élèvent à 1 530 040 MDZD et sont composées de :**
 - Réserves Groupe 1 511 591 MDZD.
 - Réserves Minoritaires : 18 449 MDZD.
- **Ecart d'équivalence : 7 238 MDZD.**
- **Résultat net consolidé qui s'élève à 836 543 MDZD, comprenant les rubriques ci-après :**
 - Résultat du Groupe : 823 519 MDZD.
 - Résultat des minoritaires : 13 025 MDZD.

En millions de DZD	2023	2022
Capital social	1,000,000	1,000,000
Capital souscrit non appelé	-	-
Ecart d'évaluation	(0)	(0)
Primes d'émission, de fusion & d'apport	31,667	31,667
Réserve légale	100,000	100,000
Réserves facultatives et autres réserves	6,670,596	6,061,804
Primes et Réserves	6,802,263	6,193,471
Capitaux propres hors résultat société mère (A)	7,832,734	7,201,970
Réserves Groupe	1,511,591	1,273,267
Réserves Minoritaires	18,449	13,423
Réserves Consolidés (B)	1,530,040	1,286,690
Ecart d'équivalence (C)	7,238	64,545
Résultat de l'exercice (D)	835,657	1,792,152
Ecarts de conversion sur résultat groupe	(886)	(6,564)
Résultat groupe	823,519	1,787,532
Résultat Impact retraitements & conversion	0	(0)
Résultats minoritaires	13,025	11,184
Resultat Net de l'ensemble consolidé	836,543	1,798,716
Résultat groupe	823,519	1,787,532
Résultat Impact retraitements & conversion	0	(0)
Résultat Groupe	823,519	1,787,532
Résultats minoritaires	13,025	11,184
Résultat minoritaires	13,025	11,426
Ecarts de conversion sur résultat minos	(0)	(242)
Capitaux propres total (A)+(B)+(C)+(D)	10,205,669	10,345,356

4.2. Passif non courant

A la clôture 2023 ce poste affiche un montant de 1 375 623 MDZD contre 1 115 503 MDZD en 2022 soit une augmentation de 23%. Cette variation est due principalement à la hausse du niveau des emprunts et dettes financières, ainsi que des provisions pour risques et charges.

En millions de DZD	2023	2022
Emprunts & dettes financières NC	443,172	404,980
Impôts (différés et provisionnés)	219,640	216,077
Autres dettes & comptes de regul. NC	167,901	26,795
Provisions et produits comptabilisés d'avance	544,910	467,651
Passif non courant total	1,375,623	1,115,503

Le passif non courant par entité se présente comme suit :

En millions de DZD	2023	2022
SONATRACH Spa	638,731	581,501
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	162,202	5,201
NAFTAL	130,497	127,894
SAES	92,691	94,197
STVH	77,612	77,470
AEC	51,690	33,871
MEDGAZ	29,964	43,760
HYPROC SHIPPING COMPANY	26,724	29,402
SIPEX NIGER	20,033	1
ENGCB	18,966	11,294
ENTP	17,396	14,298
FERTIAL	12,847	
SPC BVI	12,766	1,986
SIBEX LIBYE	11,691	11,930
SONATRACH-Ré	10,255	9,615
ENGTP	10,131	17,164
AUTRES ENTITES	51,428	55,919
Total Passif Non Courant	1,375,623	1,115,503
Dont SONATRACH Spa	46%	52%

4.3. Passif courant

Le passif courant a enregistré une baisse de 1 456 279 MDZD soit 38% par rapport à l'exercice 2022. Cette rubrique comprend essentiellement les comptes fournisseurs, les dettes sur l'Etat et les autres dettes.

Le poste dettes fournisseurs et comptes rattachés a connu une hausse de 58 %.

Les autres dettes concernent principalement les partenaires de la société mère dans le cadre des contrats de partage de production.

(En millions de DZD)	2022	Aug- menta- tion	Dimi- nution	Dota- tions ex- ploita- tion	Re- prises ex- ploita- tion	Aug- men- tation impôts différés	Dimi- nution impôts dif- férés	Mouve- ment	Ecart de con- ver- sion	Varia- tion de péri- mètre	Recl- asse- ment	Au- tres Varia- tions	2023
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	342,175							176,382	751	22,006			541,084
Dettes immobil. & cptes ratt. Ct	66,485							(33,690)	13				32,808
Fournisseurs & comptes rattachés	408,660							142,692	763	22,006			573,892
Dettes sur état (Dont intég.) Ct	836,935							(462,812)	154	547			374,823
Impôt différé passif Ct	650					82	452		(8)				271
Impôts	837,585					82	452	(462,812)	146	547			375,095
Provisions pour risques & charges	30,826			23,143	27,446								26,524
Emprunts & dettes financières Ct	5,676	5,387	5,851										5,212
Autres dettes Ct	3,806,531							(1,156,812)	(62)	3,819	(20,756)		2,632,712
Comptes de régularisation passif Ct	12,578	938	693					4,036	(13)				16,846
Avances & acptes reçus sur com.	45,825							55,012	36	2,694			103,567
RRR à accor & aut avoirs à établir	86,232							(64,049)	2				22,185
Dettes sur le personnel	56,464							7,693	1	19			64,177
Dettes sociales	29,438							13,270	30	42			42,780
Autres dettes	4,073,571	6,324	6,544	23,143	27,446			(1,140,851)	(5)	6,574	(20,756)		2,914,002
Trésorerie Passif	1,555							(451)	(1)	1,001			2,104
Passif destinés à vente, abandon activités								380	5				384
Total Passifs Courant	5,321,372	6,324	6,544	23,143	27,446	82	452	(1,461,802)	898	30,128	(20,756)		3,864,709

5. Analyse du Compte de Résultats consolidé

Le résultat net de l'ensemble consolidé affiche un bénéfice de 836 543 MDZD, soit une forte baisse de 54% par rapport à l'exercice précédent.

Il est constitué de ce qui suit :

- **Le résultat net part du groupe soit : 823 519 MDZD.**
- **Le résultat minoritaire soit : 13 025 MDZD.**

Le résultat net part groupe par entité se présente comme suit :

En millions de DZD	2023	2022
SONATRACH SPA	588,135	1,387,112
AOA	33,370	51,708
NAFTAL	21,004	12,614
SORFERT	17,757	71,806
SAES	16,847	7,275
SH PEROU	11,915	21,876
ENGTP	10,908	7,758
MEDGAZ	10,002	10,378
TG PERU	8,165	7,745
SGM	7,773	19,592
GCB	5,809	4,926
KAHRAMA	5,733	6,328
TMPC	5,677	4,559
ENAFOR	5,538	6,299
SPCBVI	5,249	4,321
AUTRES	69,638	163,236
Total	823,519	1,787,532
Dont SONATRACH Spa	71%	78%

5.1. Les Produits

5.1.1. Production de l'exercice

La production de l'exercice a connu une baisse de 10% par rapport à l'exercice précédent soit 9 955 306 MDZD contre 11 031 361 MDZD.

Le poste Production de l'exercice est subdivisé :

- **Ventes de marchandises, produits fabriqués, prestations de service et produits annexes.**
- **Production stockée ou déstockée.**
- **Production immobilisée.**
- **Subventions d'exploitation.**

5.1.2. Chiffre d'Affaires

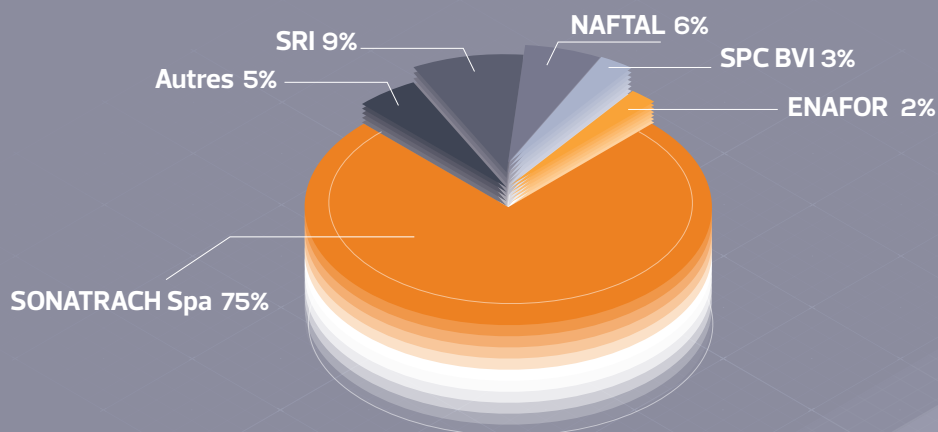
Le chiffre d'affaires consolidé réalisé durant l'exercice 2023 est de 9 581 650 MDZD, contre 10 592 402 MDZD, on note une baisse de 10 % par rapport à l'exercice précédent.

Il est à noter que 75 % du chiffre d'affaires consolidé est réalisé par la société mère SONATRACH. La baisse du chiffre d'affaires de SONATRACH en propre de 15% du fait de la baisse du prix moyen du baril du brut qui enregistre un prix moyen de 84 \$ en 2023, contre 104\$ en 2022.

Le chiffre d'affaires consolidé par entité se présente comme suit :

En millions de DZD	2023	2022
SONATRACH SPA	7,147,594	8,437,998
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	874,076	1,049,999
NAFTAL	564,972	549,687
SPC BVI	266,023	236,902
ENAFOR	123,641	702
GCB	88,631	8,309
ENTP	75,341	122
SGM	70,616	
SGC	55,239	53,325
SH PROU	55,062	86,231
MEDGAZ	43,709	44,272
FERTIAL	34,251	
SARPI	30,020	10,085
ENAC	28,477	2,252
ENGTP	26,159	23,969
Tassili Airlines TAL	14,524	12,043
ASFERTRADE	12,016	12,607
KAHRAMA	11,510	11,316
HELIOS	10,370	5,805
AUTRES	49,419	46,778
Total	9,581,650	10,592,402
Dont SONATRACH Spa	75%	80%

Chiffres d'Affaires Consolidés par Entité



5.1.3. Produits financiers

Les produits financiers enregistrent un montant de 198 392 MDZD en 2023, soit une baisse de 8 %.

Cette baisse est dû essentiellement à la baisse des dividendes reçus de 7 681 MDZD, et autres produits financiers de 38 823 MDZD ; en revanche les revenus des autres immobilisations financières ont connu une hausse de 17 816 MDZD.

En millions de DZD	2023	2022
Revenus d'int sur emp & autres dettes	3,319	1,817
Dividendes reçus	19,516	27,197
Acomptes sur dividendes reçus	4,747	
Revenus des autres immo. financières	55,109	37,293
Revenus des créances d'Exploitation	539	4,512
Gains de changes & opérations à terme	56,335	56,409
Profits nets sur cession actifs financiers courants	5,570	
Autres produits financiers	50,349	89,172
Abandons de créances reçues	183	
Produits financiers des participations	195,666	216,400
Résultat sur cessions d'actifs financiers NC	133	
Résultat net/cession d'actifs financiers NC	2,593	-
Produits financiers	198,392	216,400

5.2. Les Charges

Le total des charges a atteint un montant de 9 655 678 MDZD, en 2023, contre 9 944 853 MDZD en 2022 soit une baisse de 3 %.

Consommation de l'exercice

La consommation de l'exercice est de 3 148 760 MDZD, soit une baisse de 10,41% par rapport à l'exercice précédent.

Cette dernière regroupe les achats consommés ainsi que les services.

En millions de DZD	2023	2022
Achats consommés	1,180,633	1,470,306
Services extérieurs	1,844,925	1,871,597
Autres services extérieurs	123,202	172,620
Consommation de l'exercice	3,148,760	3,514,524

5.2.1. Charges du personnel

Les charges du personnel ont connu une augmentation de 13,34% entre les deux exercices 2022 et 2023

En millions de DZD	2023	2022
Rémunération du personnel	375,921	326,332
Charges de sécurité sociale	62,126	55,320
Charges de prévoyance	11,542	9,851
Cotisations de retraite	18,174	16,566
Autres charges sociales	11,691	9,887
Autres charges de personnel	12,508	10,546
Intéressement & participation	21,932	24,899
Charges de personnel	513,894	453,401

Les charges du personnel par entité se présentent ainsi :

En millions de DZD	2023	2022
SONATRACH SPA	240,530	219,652
NAFTAL	49,960	58,844
ENTP	27,575	33,987
GCB	22,259	25,394
ENAFOR	19,099	22,200
ENGTP	18,801	21,583
ENAGEO	15,327	18,757
ENSP	11,921	13,161
2SP	8,759	10,237
ENAC	5,519	6,827
SNTM HYPROC	5,721	6,568
SOMIK	4,916	6,275
SORFERT	5,948	6,264
AUTRES	77,559	3,650
Total	513,894	453,401
Dont SONATRACH Spa	47%	48%

5.2.2. Impôts et taxes

La rubrique Impôts et taxes a connu une diminution de 9 % en 2023 par rapport à l'exercice 2022. Cette variation s'explique par la baisse de la taxe sur les revenus pétroliers liée directement au chiffre d'affaires de SONATRACH spa.

En millions de DZD	2023	2022
Impôts & taxes sur rémunérations	3,243	702
Taxe sur l'activité professionnelle	16,684	15,600
Taxes foncières	850	900
Impôts taxes n récup/Chiff Affaires	8,143	8,643
Impôts taxes vers. assim acti.petro	3,165,347	3,469,890
Autres impôts & taxes	12,713	11,024
Impôts & taxes	3,206,979	3,506,761

Ce poste est réparti entre les entités du Groupe comme suit :

En millions de DZD	2023	2022
SONATRACH SPA	3,078,252	3,481,698
NAFTAL	5,511	5,452
ENTP	1,457	1,233
AOA	1,300	608
ENGTP	1,206	998
GCB	1,042	969
ENAFOR	940	943
ENAGEO	730	644
SARPI	594	434
ENSP	528	480
AUTRES	115,419	13,302
Total	3,206,979	3,506,761
Dont SONATRACH Spa	96%	99%

5.2.3. Charges financières

Le niveau des charges financières a baissé de 34 %, par rapport à 2022, il passe de 875 941 MDZD à 575 382 MDZD. Elles sont constituées principalement des pertes de change et des charges financières diverses. Ces dernières concernent essentiellement la rémunération du partenaire chez Sonatrach Spa dans le cadre des contrats de partage de production au niveau de l'amont pétrolier.

En millions de DZD	2023	2022	2021
Charges d'intérêts	10,425	8,022	12,004
Pertes de change	79,742	115,921	43,208
Pertes nettes / cessions actifs financiers courants	2,460	-	0
Charges financières diverses	482,751	751,998	501,374
Abandon de créances financier	3	-	-
Charges financières	575,382	875,941	556,586

La composition des charges financières par entité se présente comme suit :

En millions de DZD	2023	2022
SONATRACH SPA	538,276	848,078
MEDGAZ	4,986	4,305
SPC BVI	3,465	5
SGC	2,167	11,472
NAFTAL	2,072	2,802
SNTM HYPROC	1,012	1,160
SONATRACH RAFFINERIE ITALIANA (SRI)	967	
ENAFOR	879	606
AUTRES	21,558	7,514
Total	575,382	875,941
Dont SONATRACH Spa	94%	97%

5.2.4. Impôts sur les résultats

L'impôt sur les résultats a connu une forte diminution de 57 % en 2023 par rapport à l'exercice 2022 soit un montant de 255 147 MDZD.

En millions de DZD	2023	2022
Impôt exigible (intégration fiscale)	88,476	125,973
Impôts différés actif	(5,032)	(7,206)
Impôts différés passif	(887)	(1,556)
Autres impôts sur les résultats	113,180	333,673
Impôts sur les résultats	195,737	450,884

Impôts exigible IBS par entité

En millions de DZD	2023	2022
GESTION FINANCIERE ET COMPTABLE ENTREP	54,377	70,128
SH PEROU	5,716	10,269
ENGTP	4,494	3,360
NAFTAL	4,301	
ENTP	2,634	219
ENAFOR	2,160	1,644
GCB	2,136	1,698
ENAGEO	1,978	2,462
HYPROC Shipping Compagny	1,716	2,035
KAHRAMA	1,578	1,540
ENAC	1,553	1,848
ENSP	1,429	1,677
LEGAL.11180 - SARPI	1,363	1,083
Autres filiales	3,043	28,010
Total	88,476	125,973
Dont SONATRACH Spa	61%	56%

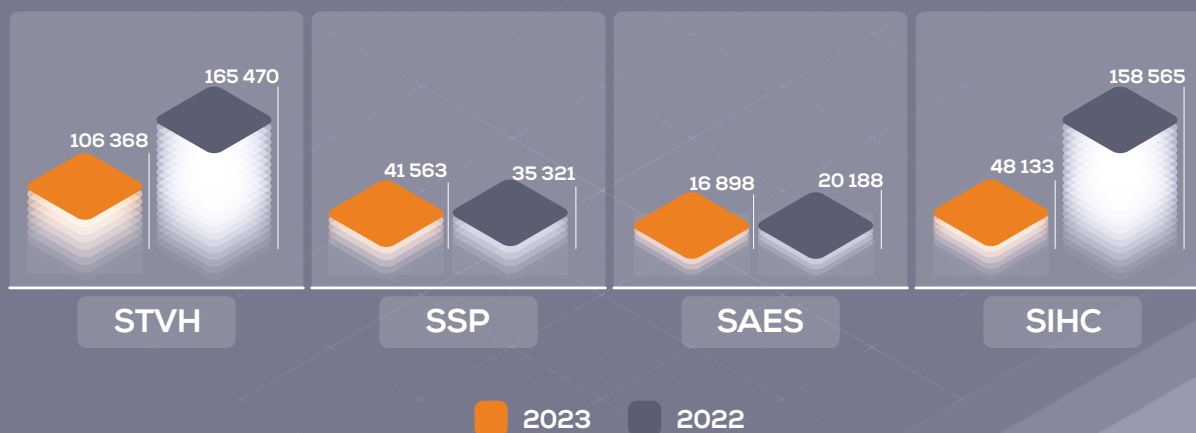
6. Présentation du résultat par Holding

Les résultats nets consolidés par Holding se présentent comme suit :

En millions de DZD	2023	2022	2023	2022	2023	2022
STVH – Sonatrach Transformation et Valorisation des Hydrocarbures	106 368	165 470	103 771	164 402	2 597	1 068
SSPP – Sonatrach Services ParaPétroliers	41 563	35 321	41 093	34 792	469	529
SAES – Sonatrach Activités Externes de de Soutien	16 898	20 188	16 740	20 218	158	(31)
SIHC – Sonatrach International Holding Corporation	48 133	158 565	48 133	158 565	–	–

Evolution du résultat consolidé par Holding

En Millions de DZD



7. Périmètre de consolidation

En 2023, le périmètre de consolidation est composé de 447 unités comptables représentant la société mère SONATRACH et de 112 filiales et participations, dont 73 font l'objet d'une intégration globale et 39 d'une mise en équivalence.

7.1. Filiales et Participations en Algérie

Nom de l'Entité	Détention du capital social
STEP	100% SH SPA,
SAES HOLDING EX SIP	100% SH spa
2SP	98% SAES, 1% SOMIZ, 1% SOMIK
SOTRAZ	100% SAES
G-CCO	100% SAES
CASH	42,55% SAES, 12,15% NAFTAL, 33,33% SONATRACH Spa, 7,98% CAAR SPA, 3,9% CCR SPA
AGLIC	42,5% CASH
BAOSEM	50% SAES, 15% Naftal, 35% SONEGGAZ
SARPI	100% SAES
STH	60% SAES, 20% EPA, 15% EPS, 5% EPB
TAL	100% SAES
TTA	72% SAES 28% TAL
COMINTAL	20% SAES
SSPA MCA	99,48% SAES
IAHEF*	10% SAES
AGRO ALIMENTAIRE ACTIVITE	100% SAES

(*) IAHEF sortante.

Nom de l'Entité (suite)	Détention du capital social
STVH HOLDING EX SOALKIM	100% SH spa
HELIOS	51% STVH, 49% HELAP France
SIDAL SPA	100% HELIOS
AOA	49% STVH, 51% Divers
SORFERT	49% STVH, 51% OCI
HELISON PRODUCTION	49% STVH, 51% LIND AG
ASMIDAL	100% STVH
ASFERTRADE	100% ASMIDAL
ALPHYT	100% ASMIDAL
WG SOMIAS	45% ASMIDAL
FERTIAL	51% ASMIDAL
SGS	20% ASMIDAL
ISGA	16,67% ASMIDAL, 16,67% SAES
HYPROC SHIPPING COMPANY	100% STVH
NAJDAMAGREB	100% HYPROC SHIPPING COMPANY
NEAL	45% STVH
SPP1	14% STVH, 20% NEAL, 51% ABENER ENERGIA, 15% COFIDES
AEC	100% STVH
KAHRAMA	100% AEC
DEM SOUK TLATA (AAS) (MYAH TILIMCANIA)	49% AEC
DEM FOUKA (MT)	49% AEC
DEM TENES	49% AEC
DEM MOSTAGANEM (STMM)	49% AEC
DEM HAMA (HWD)	30% AEC
DEM BENI SAF (BWC)	49% AEC
DEM SKIKDA (ADS)	49% AEC
DEM CAP DJENET (SMD)	49% AEC
DEM MAQTAA	43% AEC
DEM HONAIN (MBH)	49% AEC
SWC SPA	100% AEC
MIAH CAP DJENAT	100% AEC
MIAH FOUKA	100% AEC
MIAH BEJAIA	100% AEC
MIAH TAREF	100% AEC
MIAH WAHRANE	100% AEC

Nom de l'Entité (suite)	Détention du capital social
NAFTAL	100% STVH
BAG	100% NAFTAL
STPE	50% NAFTAL, 50% SNTF
COGIZ	100% STVH
SSPP HOLDING	100% SH spa
ENAC	100% SSPP
SOMIZ	100% SSPP
SOMIK	100% SSPP
ENAGEO	100% SSPP
GCB	100% SSPP
ENGTP	100% SSPP
SAFIR*	100% SSPP
ENSP	100% SSPP
BJSP	80% ENSP, 20% BAKER HUGHES
HESP	51% ENSP, 49% HALLIBURTON CORPORATION
DFSP EX BASP	100% ENSP
ENTP	100% SSPP
ENAFOR	100% SSPP
FORAQUA	67% ENAFOR
SAHARA WELL(SWCS)	49% ENAFOR
SPA JSS	75% ENAFOR, 21,40% CSA, 3,60% Autres
ALGESCO	24% SSPP
M.I. ALGERIA	40% SSPP
APEC	51% SSPP, 49% BHGE
ALBARYTE SPA*	20% ENAFOR, 20% ENTP, 20% ENSP, 40% ENOF

- **SAFIR absorbée par SARPI**
- **ALBARYTE spa en liquidation**

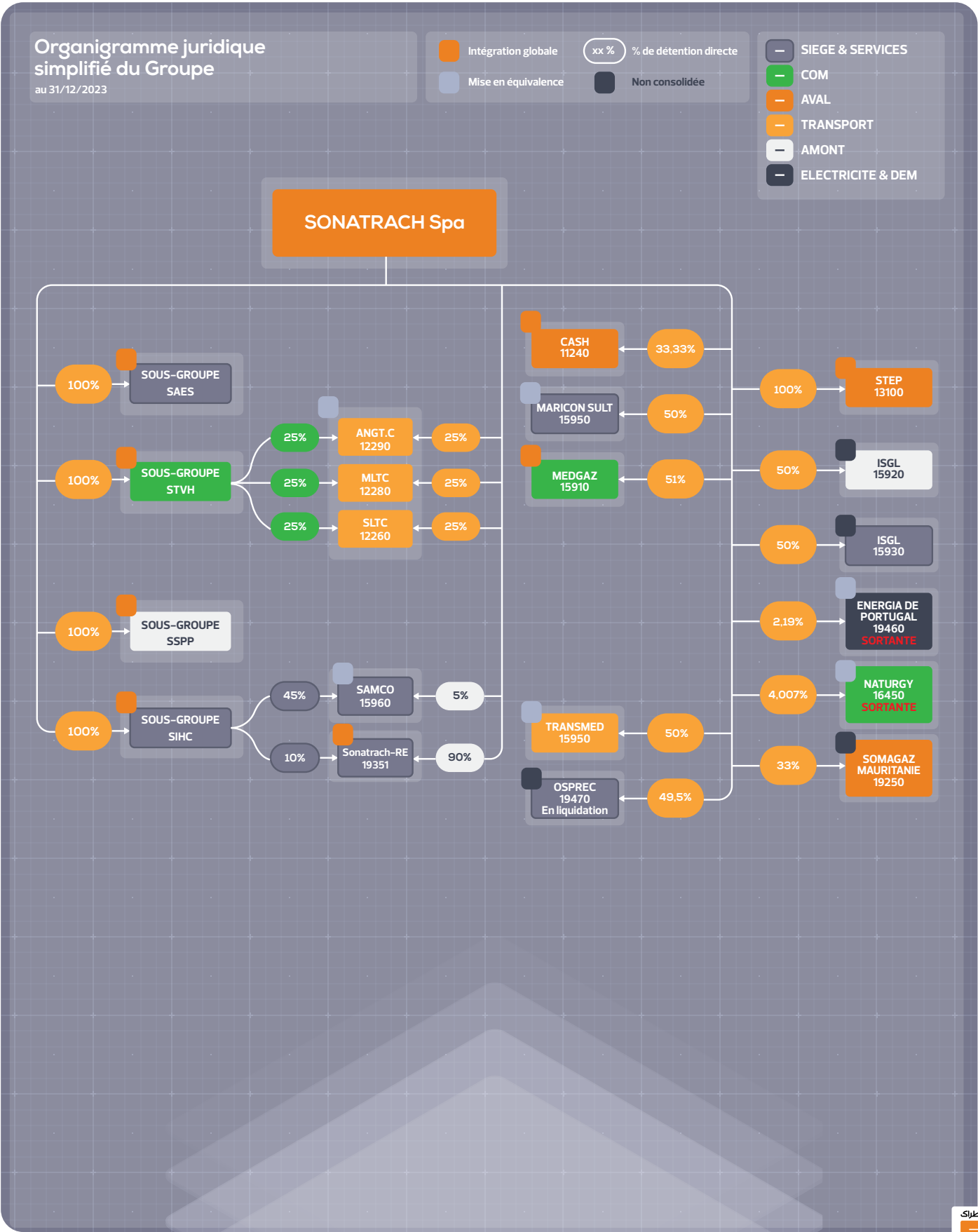
7.2. Filiales et Participations à l'étranger

Nom de l'Entité (suite)	Détention du capital social
ANGT	25% SH SPA, 25% HYPROC SHIPPING COMPANY, 25% ITOCHU, 25% MOL
MLTC	25% SH SPA, 25% HYPROC SHIPPING COMPANY
SLTC	25% SH SPA, 25% HYPROC SHIPPING COMPANY
TRANSMED	50% SH Spa, 50% ENI
SONATRACH-RÉ	90% SH SPA, 10% SIHC Holding
MEDGAZ	51% SH Spa, 34,05% Cepsa, 14,95% GNA
MARICONSULT	50% SH SPA, 50% ENI
ENERGIA DE Portugal*	2,19% SH SPA
NATURGY*	4,007% SH SPA
SIHC HOLDING	100% SH SPA
TMPC	50% SIHC, 50% ENI
SAMCO	90% TMPC, 5% SH Spa, 5% ENI
SPTC BVI	100% SIHC BVI
SBAC	100% SPTC BVI
SIPEX	100% SIHC BVI
SH PEROU	80% SIPEX, 20% SIHC BVI
SIPEX LYBIE	100% SIPEX
SIPEX NIGER	100% SIPEX
SIPEX MALI	100% SIPEX
NUMHYD	50% SIPEX
SPI BVI	100% SIHC BVI
HELISON MARKETING	49% SPI BVI
SPC BVI	100% SIHC BVI
ALTC	100% SPC BVI
RNTC	100% SPC BVI
HMTC	100% SPC BVI
SPOTC	100% SPC BVI
SGCC	100% SPC BVI
NEW OCEAN VENTURE	100% SPC BVI
SIFID (ex SPC NA)	100% SIHC BVI
SPIC BV	100% SIFID
CPP	34% SPIC BV
SGM	100% SPIC BV
BASP - PROPANCHEM	49% SPIC BV
CGC	30% SPIC BV
SGC	100% SPIC BV
GEPESA	30% SPIC BV
SRI	100% SPIC BV
SIPCO	100% SIHC BVI
SIPCO PEROU	100% SIPCO
TG PERU	21,18% SIPCO PEROU
TG PERU	21,18% SIPCO PEROU

7.3. Organigrammes juridiques

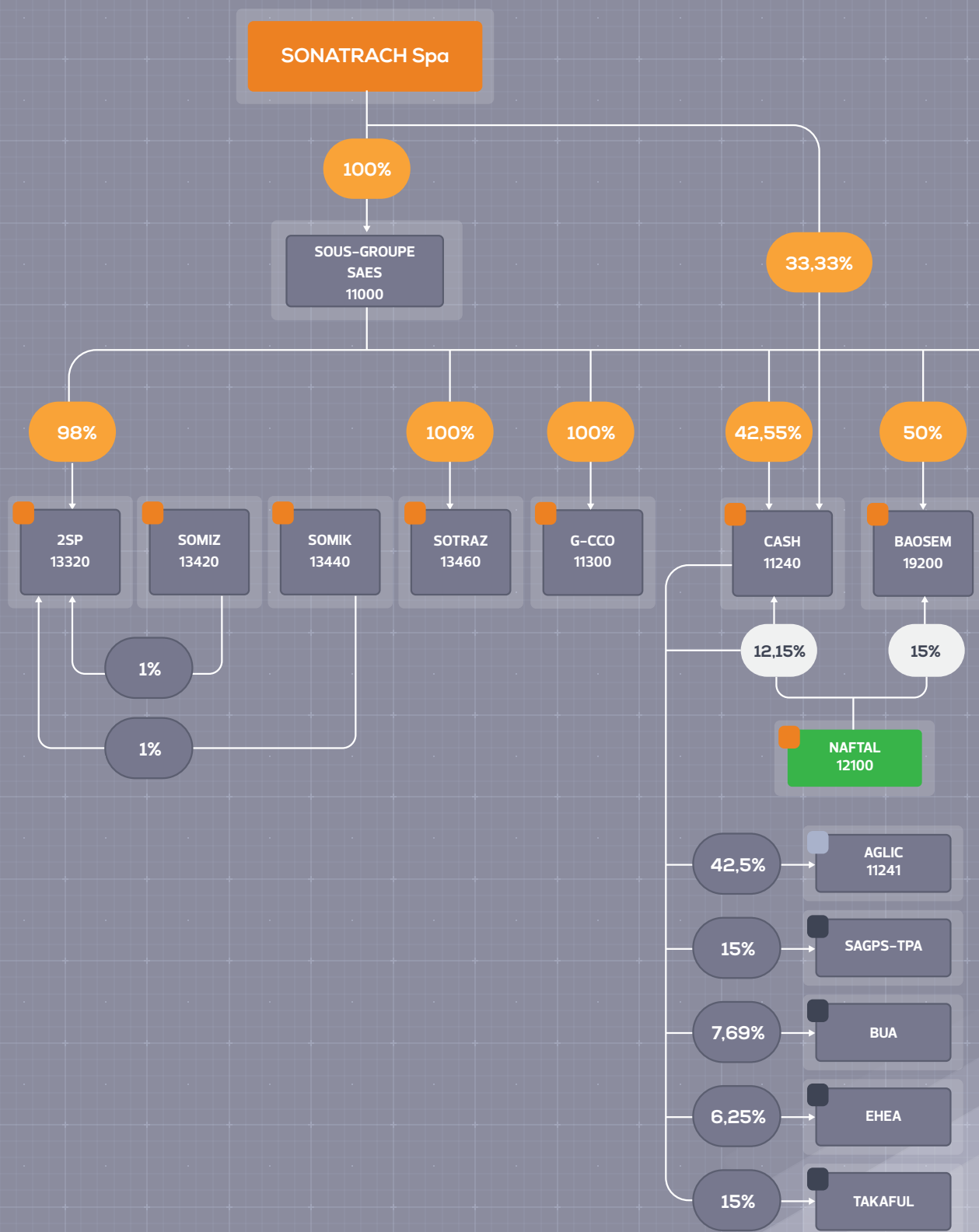
Les organigrammes juridiques ci-dessous présentent par Holdings les filiales et participations détenues par le Groupe SONATRACH en 2023.

7.3.1. SONATRACH Spa



7.3.2. Holding Sonatrach Activités Externes et de Soutien « SAES » Spa

Organigramme juridique simplifié du sous-groupe SAES au 31/12/2023



Intégration globale

Mise en équivalence

xx % % de détention directe

Non consolidée

SIEGE & SERVICES

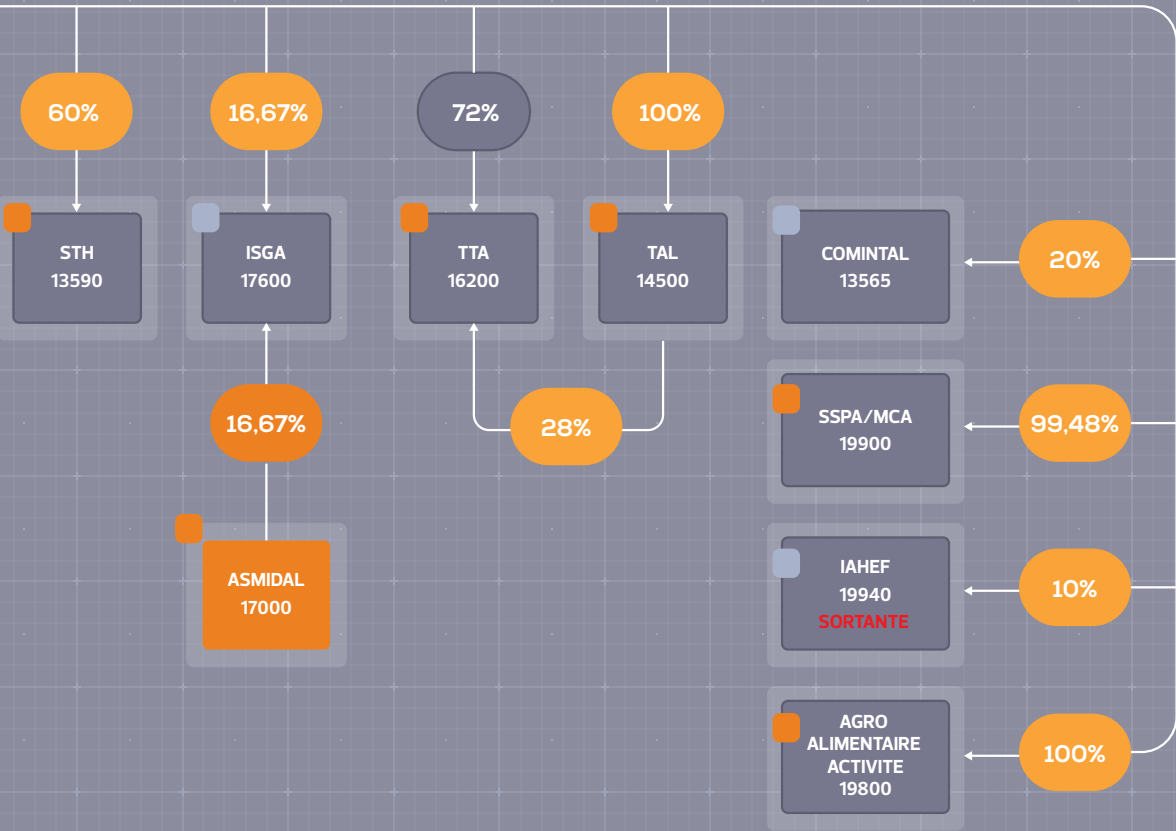
COM

AVAL

TRANSPORT

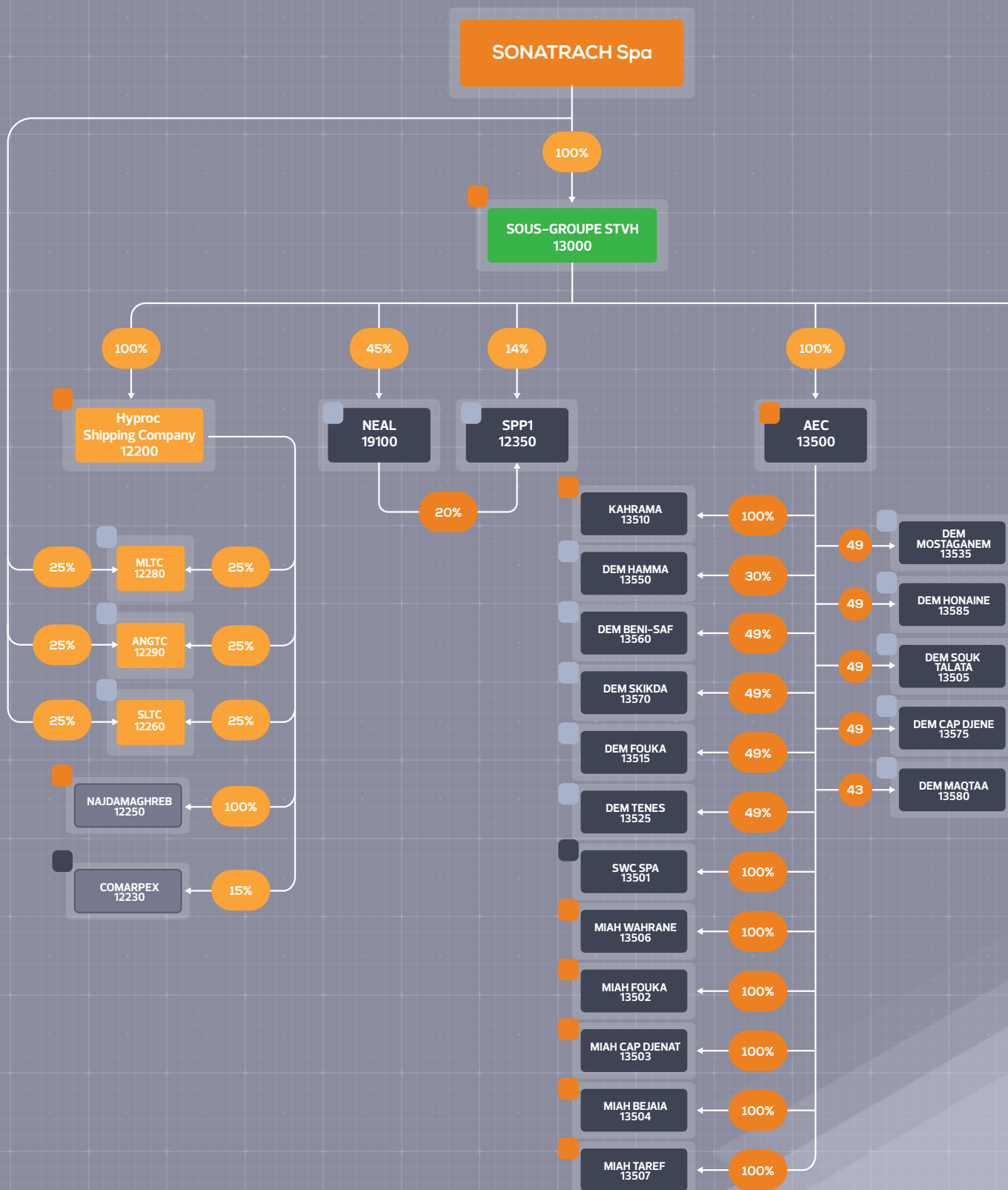
AMONT

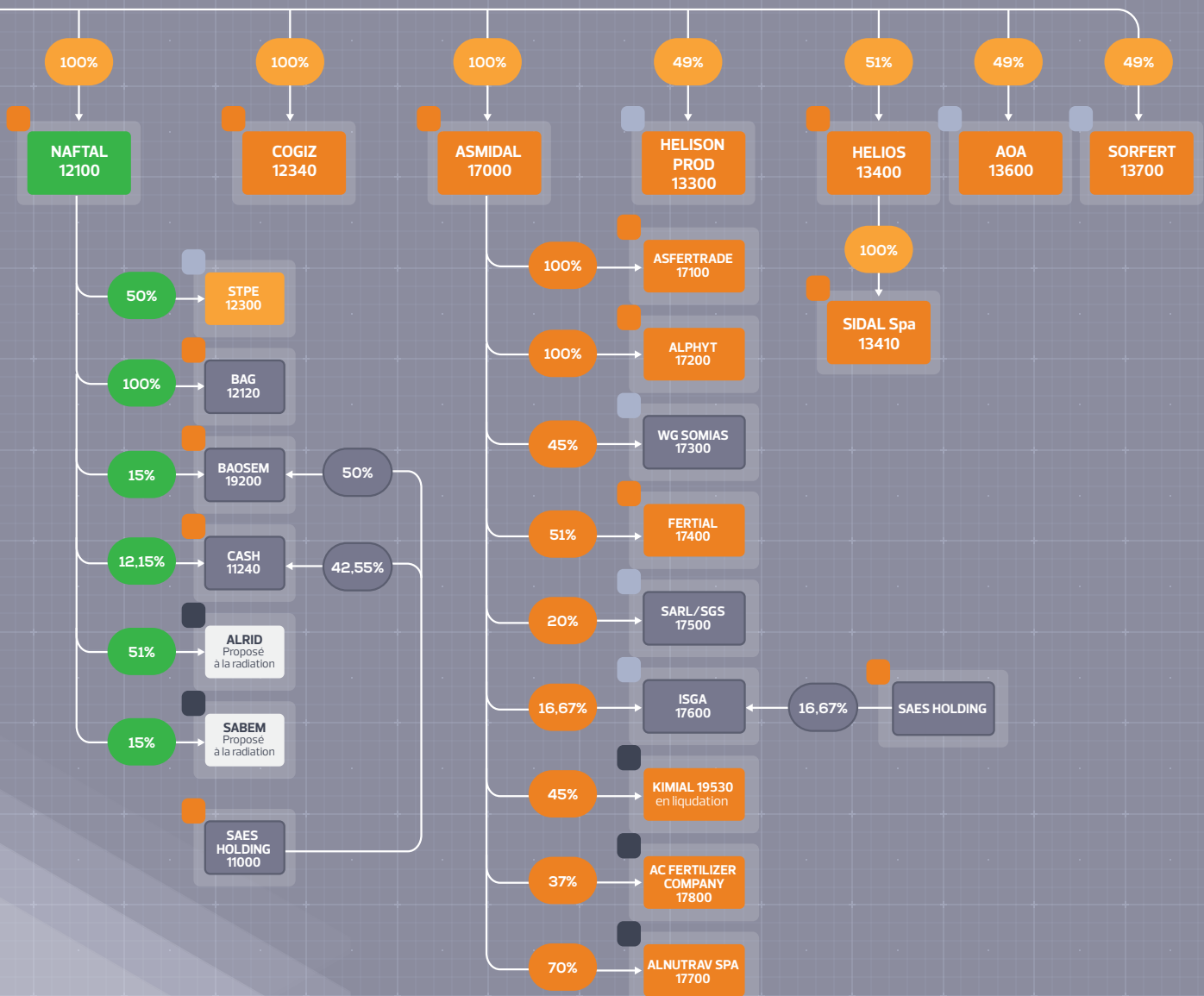
ELECTRICITE & DEM



7.3.3. Holding Sonatrach Transformation et Valorisation des Hydrocarbures « STVH » Spa

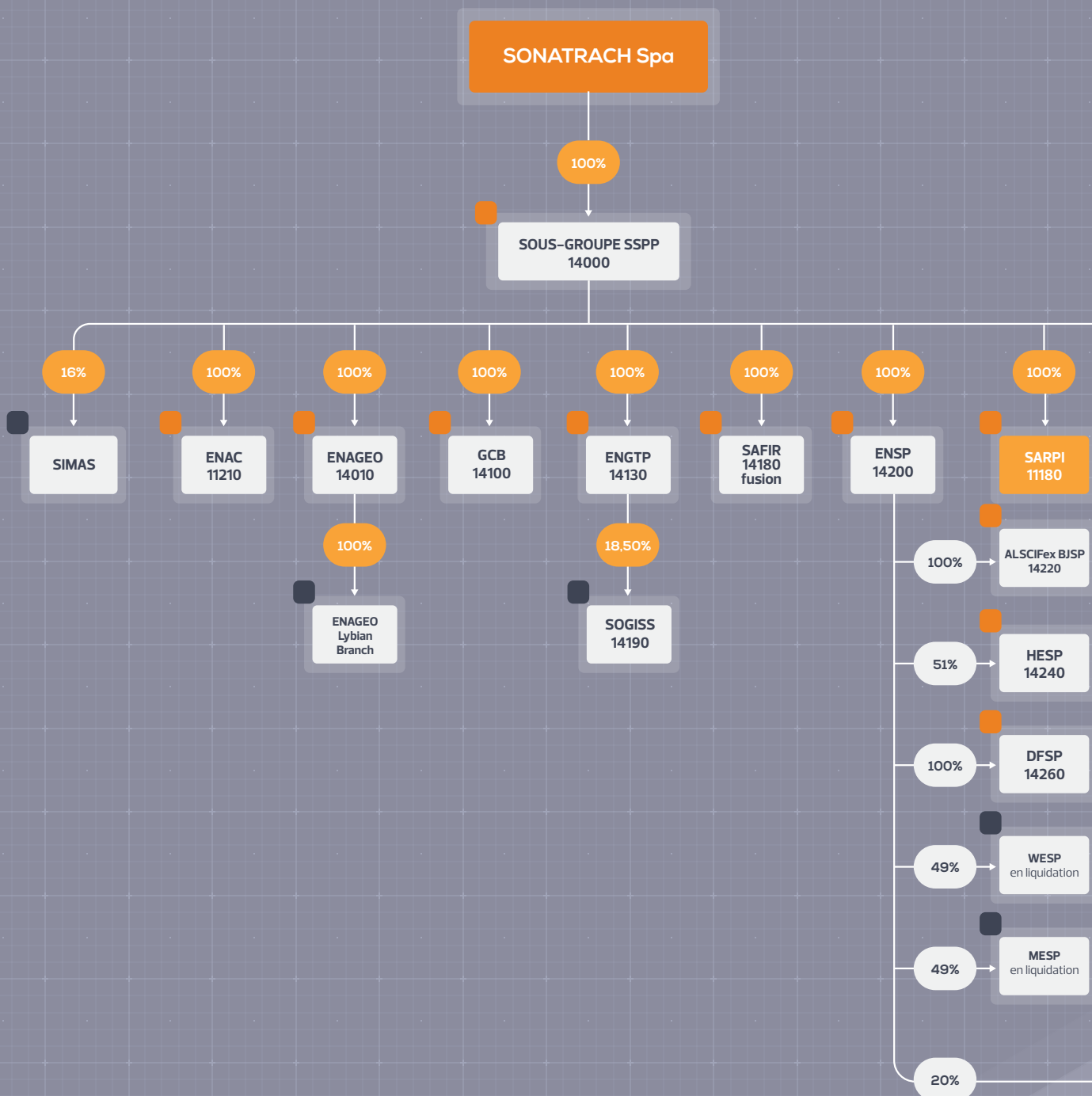
Organigramme juridique simplifié du sous-groupe STVH au 31/12/2023





7.3.4. Holding Sonatrach Service Para-Pétrolier « SSPP » Spa

Organigramme juridique simplifié du sous-groupe SSPP au 31/12/2023



Intégration globale

Mise en équivalence

xx % % de détention directe

Non consolidée

SIEGE & SERVICES

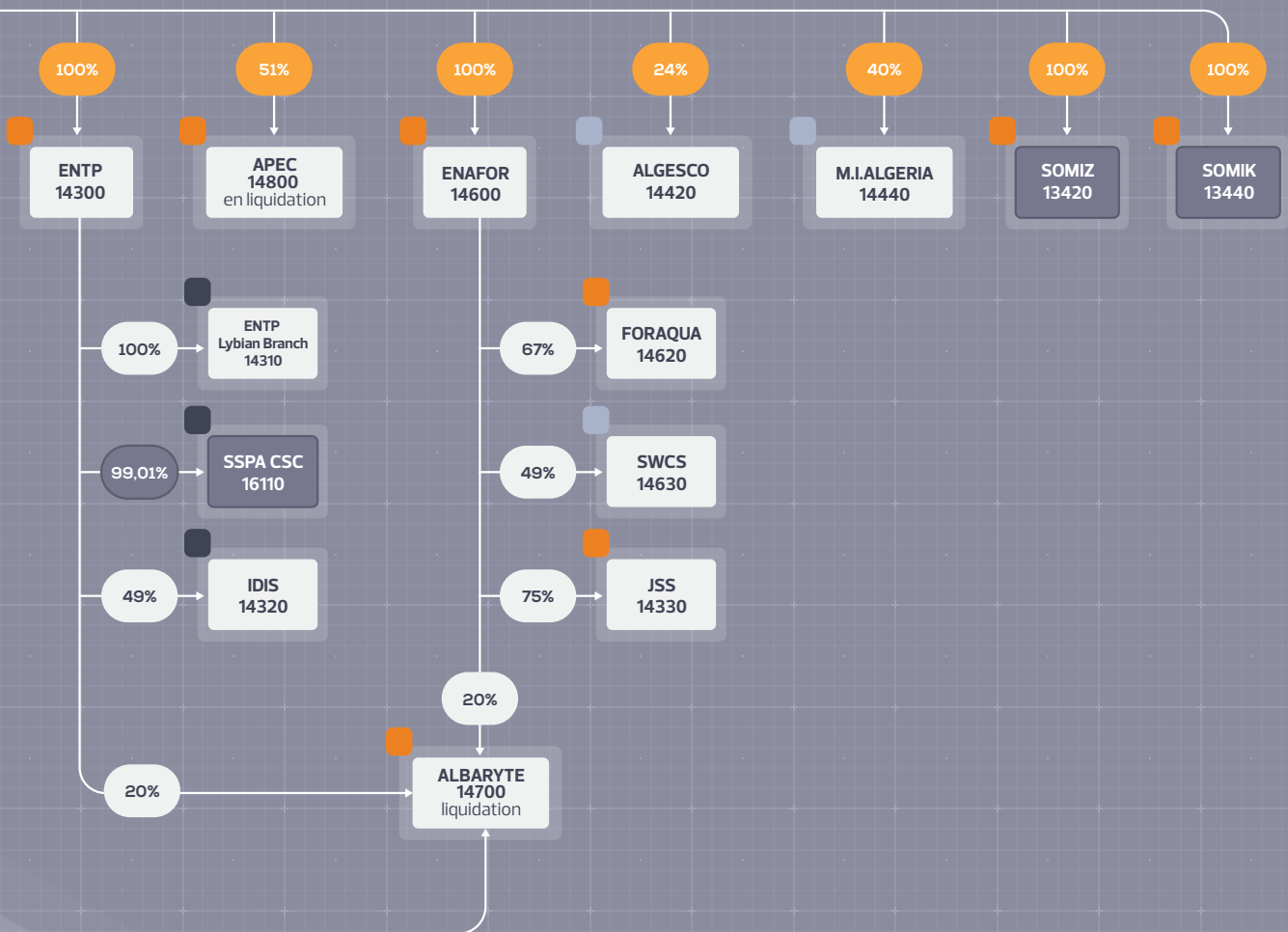
COM

AVAL

TRANSPORT

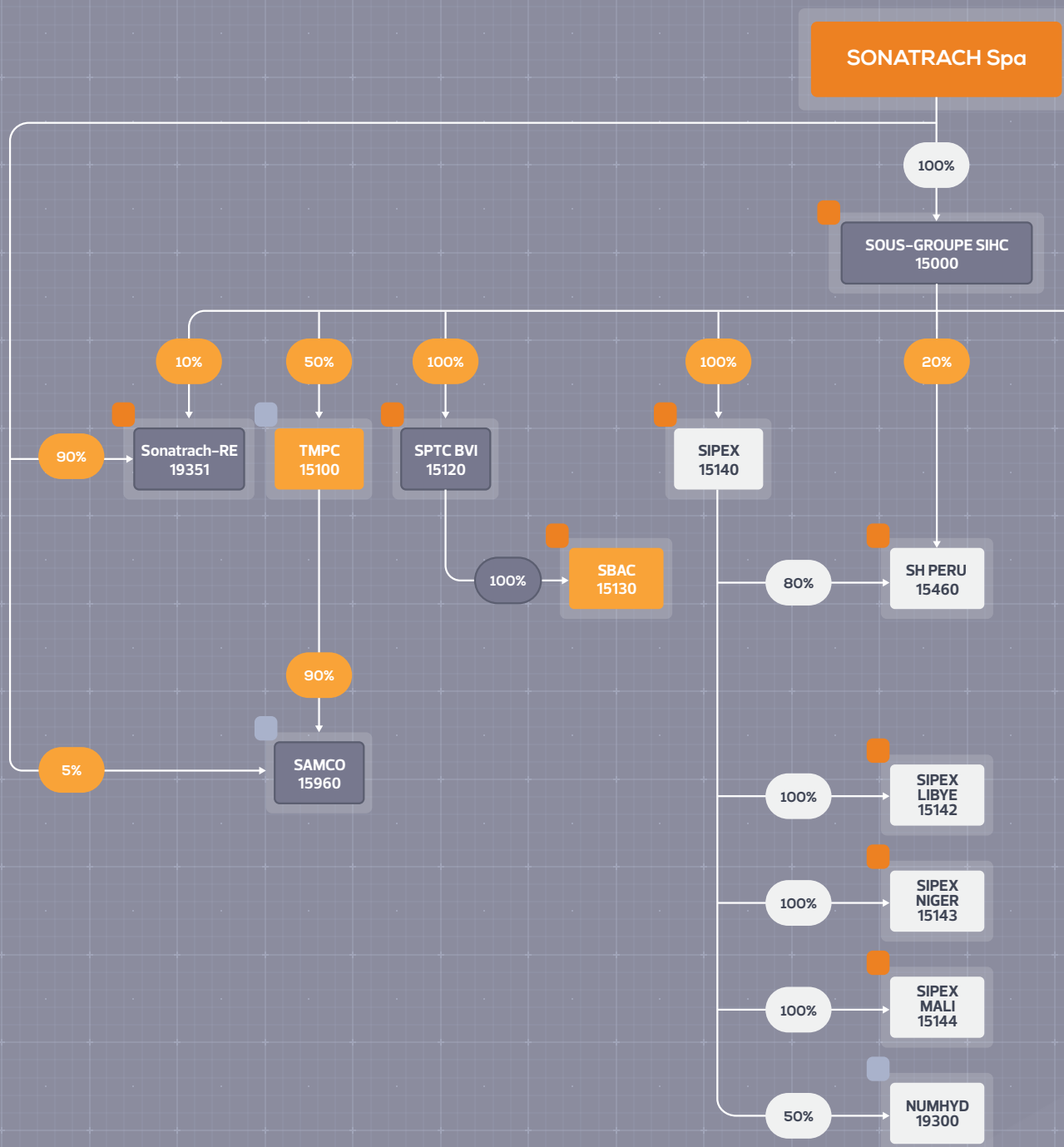
AMONT

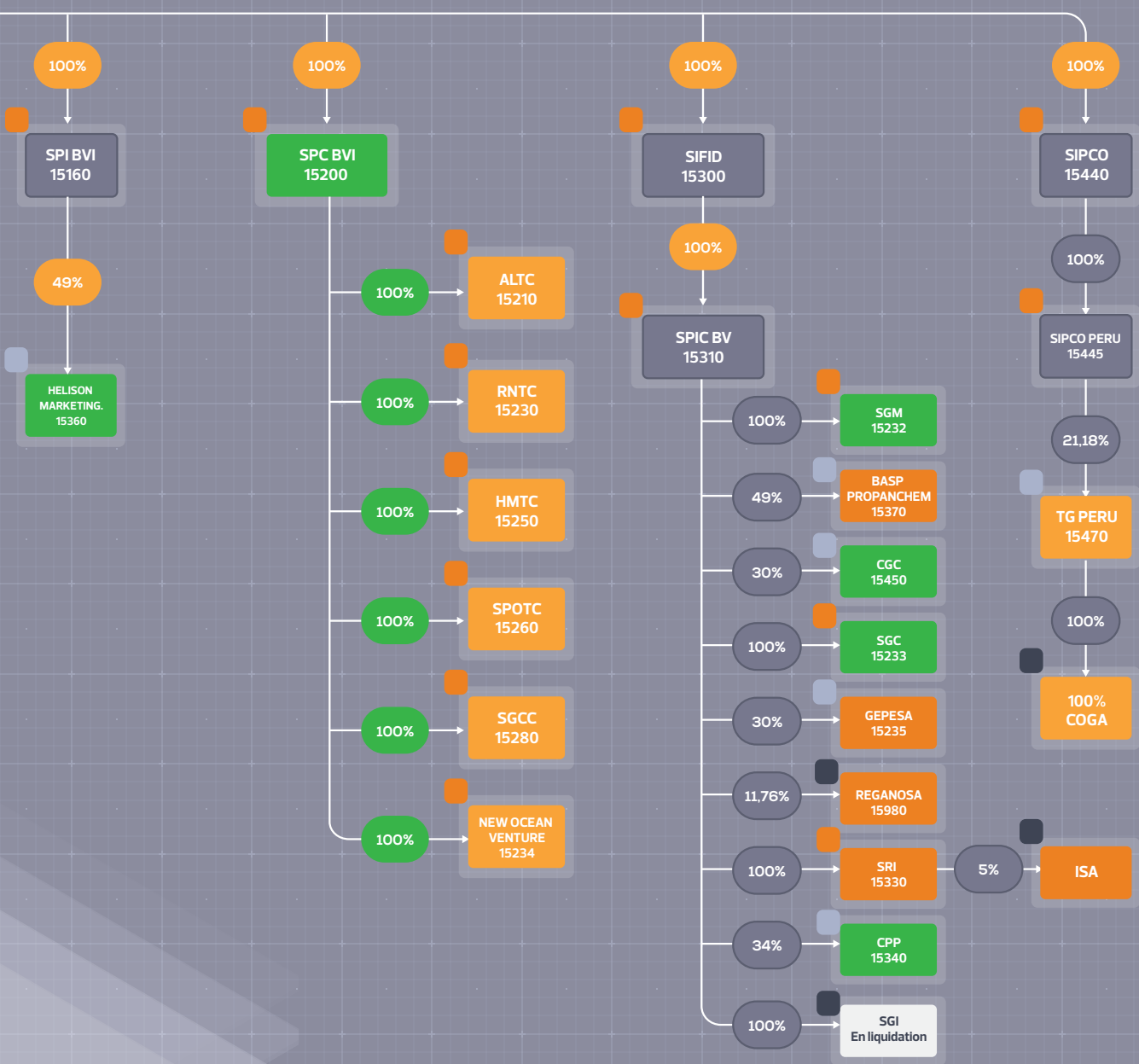
ELECTRICITE & DEM



7.3.5. SONATRACH International Holding Corporation « SIHC »

Organigramme juridique simplifié du sous-groupe SIHC au 31/12/2023





8. Certification des Comptes Consolidés du Groupe SONATRACH



Certification des Commissaires aux Comptes

Messieurs les membres de l'Assemblée Générale de SONATRACH,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport de la mission de contrôle que nous avons effectuée en qualité de Commissaires aux Comptes.

Nous avons examiné les états financiers du Groupe SONATRACH, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration de votre Société au titre de l'exercice 2023, avec un total bilan actif/passif de quinze mille quatre cent quarante-six milliards un million quatre cent soixante-dix-neuf mille huit cent soixante-cinq dinars et soixante-dix centimes (15 446 001 479 865,70 DA) et un résultat net part du Groupe bénéficiaire de huit cent vingt-trois milliards cinq cent dix-huit millions six cent soixante-huit mille cinq cent quatre-vingt-six dinars et soixante-dix-huit centimes (823 518 668 586,78 DA).

Nos différents travaux de contrôle, réalisés essentiellement à base de sondages, de recoupements et de techniques qui nous sont apparus les plus appropriés, ont été accomplis conformément aux règles de diligence normale.

Compte tenu des résultats de ces travaux, nous certifions, sous réserve de prendre en charge les remarques et observations formulées, et les aspects relatifs aux inventaires physiques des actifs des entités du Groupe, que les états financiers consolidés du Groupe SONATRACH présentés sont dans leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables du SCF algérien, sincères et réguliers et donnent une image fidèle de la situation financière de votre Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Alger, le 29 Juin 2024

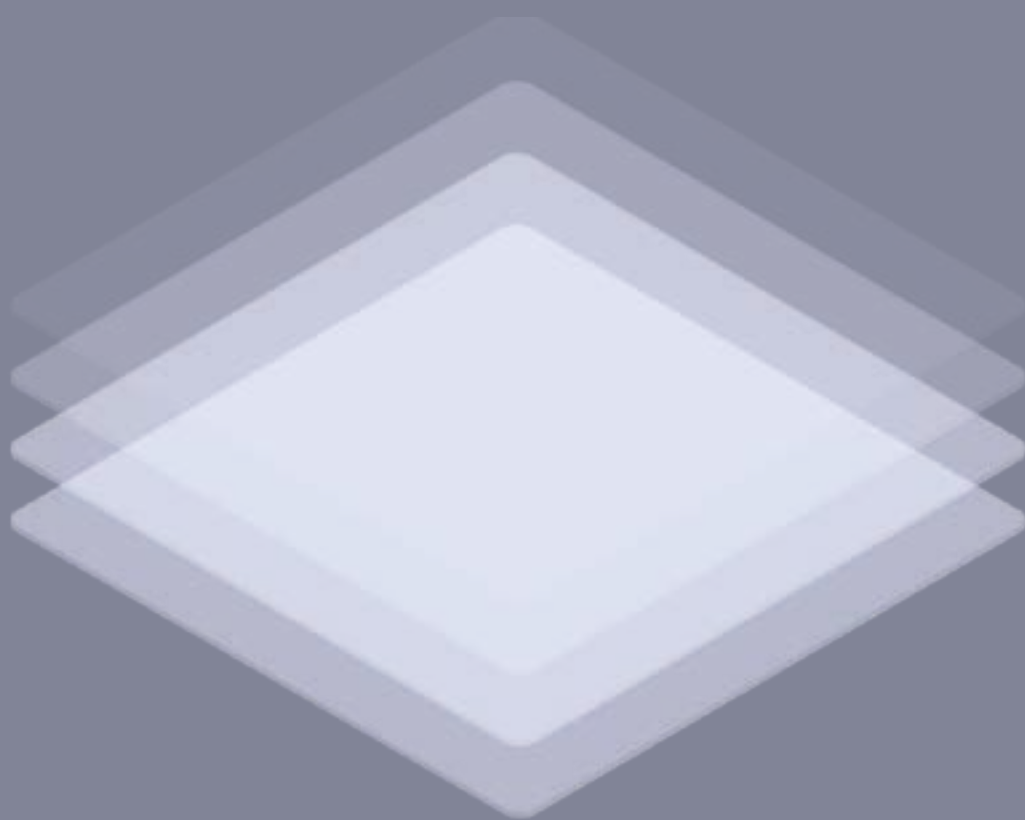
Les Commissaires aux Comptes

HAMANACHE Mohamed

BENHABILES Zohair

REBAI Rezki

AZOUAOU Farid
Expert Comptable
Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes



Comptes Sociaux

Introduction

L'année 2023 a été marquée par la baisse relative des prix du pétrole et du gaz comparativement à 2022, induisant une diminution des principaux indicateurs financiers en les portant à des niveaux inférieurs, en comparaison avec l'exercice précédent.

En sus de la baisse des prix de pétrole et du Gaz, la baisse du chiffre d'affaires s'explique également par l'augmentation du volume commercialisé sur le marché national, en augmentation de 3% par rapport à 2022 et 8% par rapport à 2021, confirmant la tendance croissante des besoins du pays.

Le chiffre d'affaires à l'exportation a baissé de 18% par rapport à 2022, mais reste tout de même plus important que celui de 2021 (+42%).

Ainsi, notre Société a réalisé un résultat net bénéficiaire de 675 Milliards de DA (05 Milliards USD), soit une diminution de 53% par rapport à l'exercice 2022.

Concernant les indicateurs clefs de l'exercice 2023, ceux-ci se présentent comme suit :

- Le Prix Moyen Annuel de Vente de pétrole brut est de 83,60 \$US, soit une diminution de 19% par rapport à l'exercice 2022.
- Le Prix Moyen annuel de vente du Gaz a diminué de moins de 8% par rapport à 2022 mais reste tout de même plus élevé que celui de 2021 (+141%)

- Le Chiffre d'Affaires global est de 7 218 Milliards de DA, soit une diminution de 19% par rapport à l'exercice 2022.
- La Fiscalité Pétrolière versée est de 5 678 Milliards de DA, soit une augmentation de 2% par rapport à l'exercice 2022.
- Les produits de 2023 se sont établis à 8 021 Milliards de DA contre 9 729 Milliards de DA en 2022 marquant une diminution de 18%.
- Les charges globales de 2023 ont atteint 7 346 Milliards de Dinars contre 8 281 Milliards de DA en 2022 soit une baisse de 11% .
- La parité DA/USD s'est apprécié de 4% par rapport à 2022 passant de 142 DA/USD à 136 DA/USD.

Ainsi, notre Société a réalisé un résultat net bénéficiaire de 675 Milliards de DA, soit une diminution de 53% par rapport à l'exercice 2022.

Les comptes sociaux de SONATRACH Spa, ayant un caractère obligatoire, sont :

- Arrêtés conformément aux principes comptables contenus dans le Système Comptable Financier (SCF), objet de la loi N° 07-11 du 25 Novembre 2007 et les textes pris pour son application.
- Arrêtés selon les mêmes méthodes et principes que ceux de l'exercice clos au 31 Décembre 2022.

- Arrêtés par son Conseil d'Administration tenu le 01 Juin 2024 et approuvés par son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 Juin 2024 .

- Certifiés par les Commissaires aux Comptes de l'Entreprise, réguliers, sincères et reflétant la situation financière et patrimoniale de la Société.

L'unité de présentation des états financiers est le Milliard de Dinars Algériens.

2. Présentation des états financiers

A. Bilan au 31 décembre 2023

Actif	Unité : Milliard de DA	
	2023	2022
ACTIFS NON COURANTS – NETS	7 698	7 686
Immobilisations incorporelles	17	17
Immobilisations corporelles	475	444
Immobilisations en concession	-	-
Equipements fixes et complexes de production	2 850	2 646
Immobilisations en cours	2 107	2 383
Participations et créances rattachées	839	805
Autres immobilisations financières	1 377	1 361
Impôts différés actifs	33	30
ACTIFS COURANTS- NETS	5 103	6 746
STOCKS ET EN COURS	757	814
Stocks de marchandises	-	-
Matières premières et fournitures	11	12
Autres approvisionnements	445	440
Stocks de produits	301	362
Stocks provenant d'immobilisations	-	-
Stocks à l'extérieur	-	-
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES	3 351	4 475
Fournisseurs et comptes rattachés	12	14
Clients et comptes rattachés	701	972
Personnel et comptes rattachés	-	-
Organismes sociaux et comptes rattachés	6	6
Etat et collectivités publiques	1 224	953
Groupe et associés	1 340	2 455
Débiteurs divers	61	68
Charges constatées d'avance	7	7
DISPONIBILITES ET ASSIMILEES	995	1 457
Valeurs mobilières de placement	152	268
Banques Etablissements Financiers et assimilés	802	1 124
Caisses	-	-
Régies d'avances et accréditifs	41	65
TOTAL ACTIF	12 801	14 432

Passif	Unité : Milliard de DA	
	2023	2022
CAPITAUX PROPRES	8 713	8 842
Capital émis	1 000	1 000
Primes et réserves	7 008	6 385
Résultat net	675	1 448
Report à nouveau	30	9
PASSIFS NON COURANTS	640	581
Provisions pour charges	426	368
Impôts (différés et provisions)	209	210
Emprunts et dettes financières	5	3
Autres dettes non courantes		
PASSIFS COURANTS	3 448	5 009
Fournisseurs et comptes rattachés	466	354
Clients et comptes rattachés	35	94
Personnel et comptes rattachés	32	30
Organismes sociaux et comptes rattachés	20	9
Etat et collectivités publiques	311	770
Groupe et associés	2 561	3 729
Créditeurs divers	22	22
Produits constatés d'avance	-	-
Trésorerie passive	1	1
TOTAL PASSIF	12 801	14 432

B. Compte de Résultat au 31 décembre 2023

COMPTE DE RESULTAT	Unité : Milliard de DA	
DESIGNATION	2023	2022
Ventes et produits annexes	7 218	8 909
Production stockée ou déstockée	-56	139
Production immobilisée	389	326
Subventions d'exploitation		
I. PRODUCTION DE L'EXERCICE	7 551	9 374
Achats consommés	190	165
Services extérieurs	1 929	2 114
Autres services extérieurs	154	160
II. CONSOMMATION DE L'EXERCICE	2 273	2 439
III. VALEUR AJOUTEE	5 278	6 935
Charges de personnel	241	220
Impôts, taxes et versements assimilés	3 178	3 482
IV. EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 859	3 234
Autres produits opérationnels	215	148
Autres charges opérationnelles	32	48
Dotations aux amortissements provisions et pertes de valeur	924	846
Reprises sur pertes de valeur et provisions	48	47
V. RESULTAT OPERATIONNEL	1 166	2 535
Produits financiers	206	161
Charges financières	534	848
VI. RESULTAT FINANCIER	-328	-687
VII. RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT (V+VI)	838	1 848
Impôts exigibles sur résultat ordinaire	166	404
Impôts différés (variations) sur résultat ordinaire	-2	-4
- TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (c)	8 020	9 730
- TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES (d)	7 346	8 281
VIII. RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (c-d)	674	1 448
Eléments extraordinaires (produits)	1	
Eléments extraordinaires (charges)	-	-
IX. RESULTAT EXTRAORDINAIRE	1	
X. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	675	1 448

C. Tableau de Flux de Trésorerie au 31 décembre 2023

Rubriques	Unité : Milliard de DA	
	2023	2022
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net de l'exercice	675	1 448
Ajustement pour :		
▪ Amortissements et provisions	858	778
▪ Variations des impôts différés	-2	-4
▪ Quote-part des subventions virées au résultat		
▪ Variations des stocks	54	-196
▪ Variation des clients et autres créances	181	-270
▪ Variation des fournisseurs et autres dettes	-666	251
▪ Plus ou moins-values de cession, nettes d'impôts	2	2
▪ Report à nouveau & comptes de liaisons	22	6
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)	1 124	2 015
▪ Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-2 379	-1 185
▪ Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 666	510
▪ Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-266	-562
▪ Acquisitions d'immobilisations financières	216	102
▪ Cessions d'immobilisations financières		
▪ Subventions d'équipement et d'investissement		
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)	-763	-1 135
▪ Flux de trésorerie provenant des activités de financement	623	391
▪ Variation des capitaux propres	2	2
▪ Variation des emprunts et dettes financières		
▪ Affectation du résultat (n-1)		
· Coupons et dividendes	-848	-150
· Réserves facultatives	-600	-440
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)	-823	-197
Flux de trésorerie de la période (A+B+C)	-462	683
Trésorerie d'ouverture	1 456	773
Trésorerie de clôture	994	1 456
Variation de la trésorerie de la période	-462	683

D. Tableau de Variation des Capitaux Propres au 31 décembre 2023

Unité : Milliard de DA

Désignation	Capital social	Prime de fusion	Ecart d'évaluation	Réserves et résultats	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2021	1 000	32	243	6 312	7 587
▪ Changement de méthodes comptables				-	-
▪ Corrections d'erreurs significatives				9	9
▪ Profits/pertes non comptabilisés dans CDR			-52		-52
▪ Dividendes payés				-150	-150
▪ Biens dévolus par l'Etat				-	-
▪ Résultat net de l'exercice				1 448	1 448
Solde au 31 décembre 2022	1 000	32	191	7 619	8 842
▪ Changement de méthodes comptables				-	-
▪ Corrections d'erreurs significatives				30	30
▪ Profits/pertes non comptabilisés dans CDR			14		14
▪ Dividendes payés				-848	-848
▪ Biens dévolus par l'Etat				-	-
▪ Résultat net de l'exercice				675	675
Solde au 31 décembre 2023	1 000	32	205	7 476	8 713

3. Règles et Principes Comptables

A. Règles et méthodes comptables

Les méthodes comptables sont les principes, bases, procédures et règles pratiques spécifiques appliquées pour établir et présenter les états financiers ; elles sont appliquées de façon permanente par SONATRACH.

Lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune règle du SCF, l'Entreprise exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de donner une information pertinente et fiable.

L'objectif des états financiers est de fournir des informations utiles sur :

- **La situation financière de l'Entreprise (Bilan).**
- **La performance (Comptes de Résultats).**
- **Les variations de la situation de trésorerie (Tableau des Flux de Trésorerie).**
- **Les variations détaillées des capitaux propres (Tableau de Variation des Capitaux Propres).**

En application des dispositions de la loi 19-13, du 11 décembre 2019, régissant les activités d'hydrocarbures, la comptabilité pour les activités amont doit être tenue au titre de chaque concession amont ou contrat d'hydrocarbures, selon le cas. Cependant, pour les contrats de recherche et/ou d'exploitation régis par la loi 05-07, du 28 avril 2005, modifiée et complétée, relative aux hydrocarbures, toujours en vigueur, la comptabilité de SONATRACH Spa est tenue par périmètre d'exploitation. Aussi, elle est tenue par système de transport par canalisations, installation de raffinage, de pétrochimie, de liquéfaction et transformation des hydrocarbures.

Les méthodes de base retenues pour l'évaluation et la présentation des éléments inscrits en comptabilité sont définies comme suit :

Immobilisations incorporelles	Coût d'acquisition/Production
Immobilisations corporelles	Coût d'acquisition/Production
Immobilisations financières	Coût d'acquisition/juste valeur
Amortissements des immobilisations	Linéaire
Dépréciations	Applicable pour l'ensemble des catégories concernées
Ventilation par composants	Applicable pour quelques installations industrielles
Réévaluation	Option non retenue
Stocks de Matières Premières et marchandises	Valorisation au coût d'achat
Stocks de Produits Finis	Valorisation au coût de production
Sorties de stocks	Coût unitaire moyen pondéré
Suivi des stocks	Inventaire permanent
Changement de méthode comptable	Impact dans le report à nouveau
Corrections d'erreurs significatives	Impact dans le report à nouveau
Créances et Dettes	Conversion au cours du change du 31/12/N pour les créances et dettes libellées en monnaies étrangères
Comptes de résultats	Présentation en liste
Tableau des flux de trésorerie	Méthode indirecte

B. Principes comptables

· IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels informatiques ou autres licences d'exploitation et les frais de développement de gisements miniers.

Les dépenses nécessaires à la réalisation de la phase de développement d'un projet interne constituent des charges à activer en immobilisation incorporelle au moment où l'ensemble des conditions ci-dessous sont réunies simultanément :

- **Le projet de développement est nettement identifiable.**
- **L'intention d'achever le projet à une utilisation interne ou vente externe.**
- **La disponibilité de toutes les ressources nécessaires à l'achèvement du projet.**
- **L'existence d'un marché pour la vente ou de la preuve de l'utilité du projet en interne.**
- **Les dépenses attribuables au projet sont évaluées de façon fiable.**

Si ces conditions ne sont pas réunies, les frais engagés ne sont pas immobilisés.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût directement attribuable.

· IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût directement attribuable, incluant l'ensemble des coûts d'acquisition et de mise en place, les taxes payées, les impôts non récupérables et autres charges directes.

Les principes suivants sont applicables pour regrouper ou séparer les immobilisations corporelles :

- **Les éléments de faible valeur ainsi que ceux consommés dans l'exercice ne sont pas comptabilisés en immobilisations.**
- **Les pièces de rechange et matériels d'entretien spécifiques sont comptabilisés en immobilisations corporelles lorsque leur utilisation est liée à certaines immobilisations et s'ils sont utilisés sur plus d'un exercice.**
- **Les composants d'un actif sont traités comme des éléments séparés s'ils ont des durées d'utilité différentes ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent.**

· ACTIFS DE PRODUCTION D'HYDROCARBURES

Les coûts de développement (forage des puits de développement et constructions des capacités de production) sont immobilisés à leur coût de réalisation.

Tous les matériels, pièces ou éléments qui, même séparables par nature, sont techniquement indispensables au fonctionnement des actifs de production et incorporés à cet ensemble de façon irréversible, sont enregistrés au coût d'acquisition ou au coût de réalisation.

Les gros travaux de maintenance sur puits, notamment les Workover et Snubbing, destinés au maintien ou à l'amélioration du taux de récupération sont immobilisés à leur coût de réalisation.

Les coûts d'abandon et de restitution des sites ne sont pas immobilisés et font l'objet de constitution de provisions annuelles constatées en charges d'exploitation, conformément aux dispositions de la loi 19-13 du 11 décembre 2019, régissant les activités d'hydrocarbures.

Les actifs de production d'hydrocarbures sont amortis linéairement, conformément aux taux définis par la loi suscitée :

- **Puits de développement improductifs : 100%**
- **Puits de développement productifs : 12,5%**
- **Autres puits (eau, injection, etc.) : 12,5%**
- **Installations de surface : 10%**

OPERATIONS LIEES AUX CONTRATS DE PARTAGE DE PRODUCTION (LOI 86-14)

Les coûts d'exploration, de développement et d'exploitation sont enregistrés aux comptes d'immobilisations ou de charges appropriés en contrepartie d'une dette vis-à-vis du partenaire de SONATRACH.

Les coûts d'exploration n'ayant pas donné lieu à des réserves commercialement exploitables sont amortis à 100% en contrepartie de l'annulation de la dette y afférente.

Le remboursement de la dette vis-à-vis des partenaires, dans le cadre des contrats de partage de production, est conditionné par une production suffisante conformément aux modalités de partage de production définies dans le contrat d'association.

La rémunération des partenaires (profit-oil) déterminée

conformément aux modalités de partage de production définies dans le contrat d'association, est enregistrée en frais financiers en contrepartie d'une dette vis-à-vis du partenaire de SONATRACH.

La dette envers le partenaire est diminuée chaque année de la part de production revenant audit partenaire (cost-oil) au titre de son remboursement.

Un impôt sur la rémunération au taux de 38% ainsi qu'une part de la production au titre de la Taxe sur les Profits Exceptionnels (TPE) sont prélevés à la source par SONATRACH et reversés à l'Etat, conformément aux dispositions des lois 86-14 et 05-07 respectivement.

• STOCKS ET ENCOURS

Le coût des stocks comprend tous les coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent :

- **Coûts d'acquisition (achats, matières consommables, frais liés aux achats...).**
- **Coûts de transformation (frais de personnel et autres charges variables ou fixes à l'exception des charges imputables à une sous activité de l'entité).**
- **Frais généraux, frais financiers et frais administratifs directement imputables aux stocks.**

• ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers détenus par SONATRACH Spa sont comptabilisés, à leur date d'entrée dans les actifs, à leur coût d'acquisition, y compris les frais de courtage, les taxes non récupérables et les frais de banque. Ils se décomposent comme suit :

- **Titres de participation et créances rattachées, dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entité, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en avoir le contrôle, c'est le cas pour les participations dans les filiales, les entreprises associées ou les co-entreprises.**
- **Titres immobilisés destinés à procurer à l'entité à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante, mais sans intervention dans la gestion des entreprises où les titres sont détenus.**
- **Autres titres immobilisés, représentant les parts de capital ou de placement à long terme, que l'entité a la possibilité, ainsi que l'intention ou l'obligation de conserver jusqu'à leur échéance .**
- **Prêts et créances émis par l'Entreprise et que celle-ci n'a pas l'intention ou n'a pas la possibilité de vendre à court terme ; prêts à plus de 12 mois consentis à des tiers.**

• ELEMENTS MONETAIRES

Les transactions réalisées en devises sont converties au cours de change en vigueur à la date de valeur du paiement.

Les différences entre les valeurs initialement inscrites dans les comptes au coût historique et celles résultant de la conversion à la date d'inventaire sont comptabilisées comme charges ou produits financiers de l'exercice.

Les écarts de change relatifs à un élément monétaire qui, en substance, fait partie intégrante de l'investissement net dans une entité à l'étranger, sont :

- **Inscrits dans les capitaux propres des états financiers de l'Entreprise jusqu'à la sortie de cet investissement net ; et comptabilisés en produits ou en charges, lors de la sortie de cet investissement.**

• CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires correspond aux ventes de marchandises et productions vendues de biens et services, évaluées sur la base du prix de vente hors taxes et réalisées dans le cadre de son activité ordinaire.

Marché national Hydrocarbures

Les ventes, pour les besoins du marché national, sont valorisées aux prix notifiés par voie réglementaire.

Marché extérieur Hydrocarbures

Les ventes, à l'exportation, sont valorisées au prix du marché international ou au prix contractuel selon les produits.

• PROVISIONS POUR AVANTAGES OCTROYES AU PERSONNEL

A chaque clôture d'exercice, une provision est constatée et enregistrée pour couvrir le montant des engagements de l'Entreprise, en matière d'Allocations de Fin de Carrière (AFC), d'attribution de médailles de fidélité ou d'avantages similaires au profit du personnel.

Ces provisions sont déterminées sur la base de la valeur actualisée de l'ensemble des obligations vis-à-vis du personnel en utilisant des hypothèses de calcul et les méthodes actuarielles adaptées. Ces provisions sont ajustées chaque année.

• REPORT A NOUVEAU

Le report à nouveau est constitué de la quote-part non affectée des résultats réalisés par l'Entreprise et des montants générés par le changement de méthode et de corrections d'erreurs significatives.

La décision d'effectuer un tel enregistrement relève de l'Assemblée Générale Ordinaire.

• ECART D'EVALUATION

L'écart d'évaluation résulte de la différence entre la juste valeur et la valeur nette comptable des immobilisations financières ainsi que les investissements nets dans les filiales à l'étranger.

• RESULTAT EXTRAORDINAIRE

Le résultat extraordinaire résulte des produits et charges correspondant à des événements ou à des transactions clairement distinctes de l'activité ordinaire de l'Entreprise et présentant un caractère exceptionnel.

• FISCALITE

SONATRACH est soumise à deux (2) régimes fiscaux, à savoir : une fiscalité pétrolière pour les activités de l'amont pétrolier et une fiscalité de droit commun pour les activités de l'aval pétrolier.

FISCALITE PETROLIERE

L'Activité Exploration et Production de SONATRACH est soumise au régime de la fiscalité pétrolière prévue par les dispositions de la loi N°19-13, du 11 décembre 2019, régissant les activités d'hydrocarbures, qui prévoit le paiement :

- **D'une taxe superficielle sur les périmètres en période de recherche, de rétention ou d'exploitation à raison d'un montant unitaire par Km².**
- **D'une redevance hydrocarbures sur toutes les quantités d'hydrocarbures extraites et décomptées au point de mesure de chaque périmètre d'exploitation, valorisées aux prix notifiés par l'agence ALNAFT pour ce qui est des produits destinés à l'exportation et par l'agence ARH pour ce qui est produits destinés au marché national.**
La base de calcul de la redevance hydrocarbures est égale à la production valorisée diminuée du coût de transport par canalisation et, éventuellement, du coût de liquéfaction du gaz naturel et celui de la séparation des GPL.
Le taux de redevance est de 10%, avec la possibilité de bénéficier, sous certaines conditions, d'un taux réduit qui ne peut être inférieure à 5%.
La redevance sur la production d'hydrocarbures, au plan comptable, est enregistrée dans le compte « Services ». Elle n'est pas assimilée à un impôt, mais à une charge d'exploitation.
- **D'un Impôt sur le Revenu Hydrocarbures (IRH) au taux variant entre un minimum de 10% et un maximum de 50%, déterminé en fonction d'un facteur R calculé par le rapport des revenus nets cumulés et des dépenses cumulées réalisés au niveau du périmètre d'exploitation. Ce taux s'applique à la même base de calcul (valeur de la production) servant à la détermination de la redevance hydrocarbures, moins les déductions autorisées pour la détermination de**

l'assiette de l'IRH.

A l'instar de la redevance hydrocarbures, le taux max de l'IRH peut être réduit à 20% sous certaines conditions ;

- **D'un impôt sur le résultat (IR) sur les activités de production d'hydrocarbures de 30%, applicable à l'Amont pétrolier (en effort propre et en association).**
- **D'une redevance forfaitaire sur la production anticipée (produite durant la période de recherche). Le montant de cette redevance est égal à 50 % de la valeur de la production diminuée du coût de transport par canalisation et, le cas échéant, du coût de liquéfaction du gaz naturel et celui de la séparation des GPL.**

La loi N° 19-13 régissant les hydrocarbures prévoit également le paiement d'autres droits et taxes, à savoir :

- **Taxe de torchage (s'applique aussi bien aux activités amont que ceux de l'aval).**
- **Droit de transfert de droits (activités amont).**
- **Taxe d'utilisation d'eau (activités amont).**
- **La taxe foncière sur les biens autres que les biens d'exploitation (activités amont), telle que régie par la législation fiscale en vigueur.**

De plus, conformément aux dispositions de ladite loi, SONATRACH est chargée dans le cadre des contrats de partage de production ou contrats de services à risque de payer :

- **Un impôt sur la rémunération du co-contractant étranger pour le compte de son/ses partenaire(s). Le montant de cet impôt est égal à 30% de la valeur de la rémunération brute revenant au partenaire étranger.**

Par ailleurs, en application de l'article 230 de la loi 19-13 régissant les activités d'hydrocarbures, SONATRACH continue à être soumise à certains impôts et taxes prévues par le régime fiscal de la loi 05-07, modifiée et complétée, relative aux hydrocarbures.

En effet, pour les anciens périmètres d'exploitation, dont l'entrée en production a été constatée avant le 20 février 2013 (date de promulgation de la loi 13-01 modifiant et complétant la loi 05-07), SONATRACH procède au paiement de :

- **D'une redevance sur toutes les quantités d'hydrocarbures extraites et décomptées au point de mesure de chaque périmètre d'exploitation, valorisées aux prix notifiés par l'agence ALNAFT pour ce qui est des produits destinés à l'exportation et par l'agence ARH pour ce qui est produits destinés au marché national. Les taux de redevance sont en fonction de la zone de classification du périmètre**

d'exploitation et des tranches de production journalière. Ils varient entre 5,5% et 23%.

La redevance sur la production d'hydrocarbures, au plan comptable, est enregistrée dans le compte « Services ». Elle n'est pas assimilée à un impôt, mais à une charge d'exploitation.

- D'une Taxe sur le Revenu Pétrolier (TRP) au taux variant entre un minimum de 30% et un maximum de 70%, déterminé en fonction de la valeur de la production cumulée depuis l'origine, appliqué à la base de calcul de la redevance (valeur de la production).

A noter aussi que, conformément aux articles 230 et 237 de la loi n°19-13, SONATRACH continue à procéder aux paiements, pour le compte de ses partenaires étrangers :

- D'un Impôt sur la rémunération de l'associé de 38%, applicable à la rémunération brute revenant aux associés étrangers dans le cadre des contrats régis par la loi n°86-14 relative aux hydrocarbures .
- D'une Taxe sur les Profits Exceptionnels (TPE) applicable à la part de la production revenant aux associés étrangers, dans le cadre des contrats régis par la loi n°86-14, lorsque la moyenne arithmétique mensuelle des prix du pétrole Brent est supérieure à 30 dollars par baril.

FISCALITE DE DROIT COMMUN

La fiscalité de droit commun s'applique aux activités exercées par SONATRACH autres que celles de l'amont pétrolier. Ce régime d'imposition prévoit, principalement, le paiement des impôts et taxes ci-après :

- Une Taxe sur l'activité professionnelle (TAP) au taux de 3% pour l'Activité de Transport par Canalisations des Hydrocarbures et 1,5% pour les activités autres que la production.
- Un impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) au taux de 26%.
- Une Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sur les opérations de vente et les prestations de services destinées au marché national.
- Une Taxe sur les Produits Pétroliers (TPP).
- Une Taxe sur le carburant.
- Une Taxe sur les huiles, lubrifiants et les préparations lubrifiantes.
- Une Taxe de Domiciliation Bancaire (TDB), au taux de 4%, sur les opérations d'importations de services .
- Une Taxe Foncière sur les propriétés bâties et non

bâties.

- Des Taxes écologiques et environnementales.

4. Principales données financières

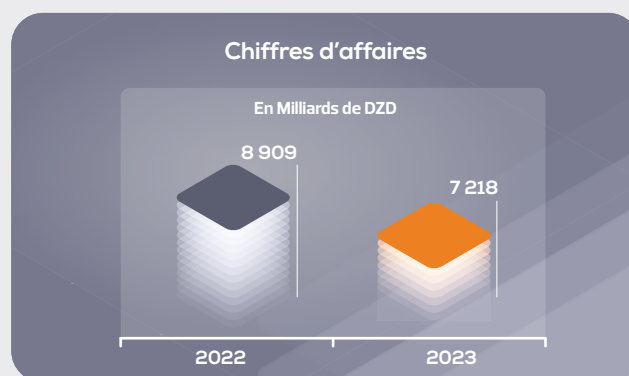
• (1) Chiffre d'affaires global

Le chiffre d'affaires global réalisé comprend la vente d'hydrocarbures, les reventes en l'état et les prestations fournies aux tiers.

Ce chiffre d'affaires a atteint 7 218 Milliards de DA contre 8 909 Milliards de DA en 2022, soit une diminution de 19%.

Les exportations d'hydrocarbures de l'exercice 2023, ont atteint 6.759 Milliards de DA (49.8 Milliards de USD) contre 8.422 Milliards de DA (59.3 Milliards de USD) en 2022, soit une diminution de 20%.

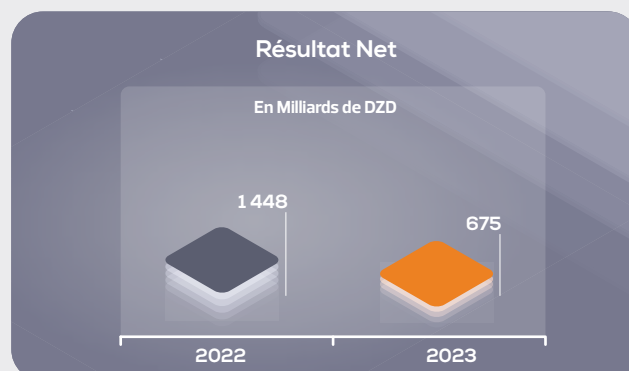
Les ventes sur le marché national s'élèvent à 377 Milliards de DA, soit une diminution de 12% par rapport à 2022.



• (2) Résultat net

Le résultat net de l'Entreprise a connu une diminution de 773 Milliards de DA passant de 1 448 à 675 Milliards de DA. Cette baisse s'explique par :

- La diminution du chiffre d'affaires.
- La réponse à la demande nationale en termes de produits raffinés sur le marché local.



• (3) Acquisitions d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations de l'exercice sont constituées par les acquisitions auprès des tiers ainsi que la production de l'Entreprise pour elle-même et s'élèvent à 818 Milliards de DA contre 804 Milliards de DA en 2022.

Les immobilisations financières sont passées de 2 166 Milliards de DA en 2022 à 2 215 Milliards de DA en 2023, soit une augmentation de 49 Milliards de DA.

• (4) Disponibilités de l'exercice

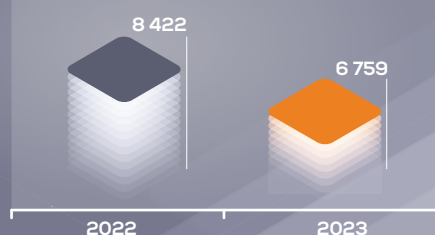
Les disponibilités au 31/12/2023 sont de l'ordre de 995 Milliards de DA, soit une diminution de 462 Milliards de DA par rapport à l'exercice 2022 due à la baisse des recettes des hydrocarbures.

A. Ventes de produits finis

	2023		2022	
	Exportation en DA	National en DA	Exportation en DA	National en DA
Pétrole brut	1 652		2 178	
LGN (Condensat)	287		320	
GN	2 182	101	2 702	165
GPL (Butane/Propane)	453	9	597	8
GNL	1 027		1 086	
Produits raffinés	1 155	264	1 536	254
Produits Pétrochimiques	3	3	3	4
TOTAL	6 759	377	8 422	431

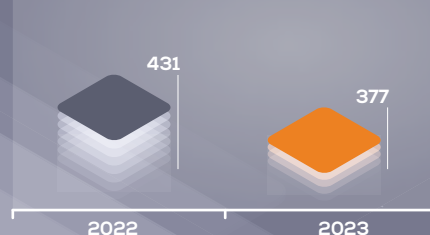
Exportations

En Milliards de DZD



Marché National

En Milliards de DZD



B. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont des droits et obligations dont les effets sur le montant ou la composition du patrimoine sont subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures.

Les engagements recouvrent notamment les passifs éventuels qui sont définis comme suit :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité.
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

La situation du solde restant des engagements arrêtés au 31 décembre 2023 est de 34 Milliards de DA, représentant les garanties données aux institutions financières et administration douanière, à savoir : cautions en douanes, lettres de garantie, crédits documentaires et cautions de garantie.

5. Notes aux états financiers

A. Production immobilisée

Cette rubrique regroupe les charges encourues pour la réalisation d'investissements nécessitant la mobilisation de moyens propres en plus du recours aux tiers notamment pour les prestations de forage et d'exploration.

Elle s'établit à 389 Milliards de DA en 2023, contre 326 Milliards de DA en 2022.

B. Produits financiers

Les produits financiers ont atteint 206 Milliards de DA contre 161 Milliards de DA en 2022 marquant ainsi une hausse de 28 %.

Cette rubrique englobe les produits des participations, pour 98 Milliards de DA, ainsi que les rubriques suivantes :

▪ Les autres produits financiers (intérêts sur placements)	45
▪ Les revenus des actifs financiers	30.5
▪ Les gains de change	29
▪ Les revenus des créances	3

- Les profits nets sur cessions d'actifs financiers 1

C. Consommations de l'exercice

Les consommations de l'exercice ont atteint 2 273 Milliards de DA et regroupent les achats de matières et fournitures ainsi que tous les services et se répartissent comme suit :

▪ Achats consommés	189.7
▪ Services extérieurs	659.5
▪ Redevance	1269.8
▪ Autres services extérieurs	154.4

Le poste achats consommés est constitué de :

- Marchandises consommées : représentent les marchandises faisant l'objet d'une revente en l'état.
- Matières et fournitures consommées : comprennent principalement les pièces de rechange, produits chimiques, matériaux de construction, casing et tubes.

Comparativement à 2022 les consommations de l'exercice ont baissé de 7 %.

D. Valeur ajoutée

La valeur ajoutée, représentant la différence entre la production et les consommations de l'exercice, a enregistré une diminution de 24 % par rapport à 2022, passant de 6 935 Milliards de DA à 5 278 Milliards de DA, à savoir :

▪ Production de l'exercice	7 551
▪ Consommation de l'exercice	2 273

E. Charges de personnel

Les charges de personnel ont connu une hausse de 21 Milliards de DA par rapport à 2022, passant de 220 Milliards de DA à 241 Milliards de DA.

F. Impôts, taxes et versements assimilés

Cette rubrique a enregistré un montant de 3 178 Milliards de DA, constituée principalement de la taxe sur le revenu pétrolier pour 3 128 Milliards de DA, soit 98%.

• G. Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions de l'exercice 2023 sont de 924 Milliards de DA, marquant une hausse de 9% par rapport à l'exercice 2022.

H. Charges financières

Ce poste a enregistré un montant de 534 Milliards de DA, constitué principalement de la rémunération des associés et des pertes de change liées à l'actualisation des créances et des dettes libellées en monnaies étrangères.

La rémunération des associés (Profit oil) est passée de 734 Milliards de DA (5.4 Milliards de USD) en 2022 à 470 Milliards de DA (3.5 Milliards de USD) en 2023, soit une diminution de 36%.

Les pertes de change sur les avoirs en devises et les factures libellées en monnaies étrangères inscrites au bilan (créances et dettes) sont de 58 Milliards de DA.

6. Autres informations : Assurances

SONATRACH, dans le cadre de sa politique de protection du patrimoine du Groupe établit des programmes de couverture d'assurances pour les deux (02) catégories de risques générés par ses activités et celles de ses filiales.

Ces couvertures englobent les risques industriels ainsi que les Risques simples et la protection des personnes. L'année 2023 a connu le renouvellement des contrats d'assurance Risques Industriels et la reconduction des contrats d'assurances des Risques simples et protection des personnes pour les périodes ci-après :

- **Risques Industriels du 1er Juillet 2023 au 30 Juin 2024.**
- **Risques simples du 1er Juillet 2023 au 30 Juin 2024.**
- **Protection des Personnes du 1er Janvier 2024 au 31 Décembre 2026.**

I. Les Risques Industriels

La couverture assurance de ce type de risque s'est traduite par les contrats suivants pour la période 2023 – 2024 :

- **Assurance « Tous Risques Sauf », concernant les installations et complexes industriels.**
- **Assurances « Cost Of Control ».**

- **Assurances Appareils de Forage.**
- **Assurance Responsabilité Civile Générale.**
- **Assurance Responsabilité Civile Avitaillement.**

A noter que le placement des différents risques est réparti entre le marché local (assureurs locaux et Compagnie Centrale de réassurance – CCR), et le marché international de la réassurance (la captive de réassurance « SONATRACH Ré » basée au Luxembourg et le marché international de la réassurance).

II. Les Risques Simples

La couverture assurance de ce type de risque se traduit, pour SONATRACH Spa et ses Filiales, par la signature des conventions de (03) Trois années (2021 – 2024).

- **Contrats d'Assurances « Installations Diverses et Engins de Chantier » .**
- **Contrats d'Assurances « Patrimoine Immobilier et Mobilier ».**
- **Contrat d'Assurance « Citernes Tractées et Pertes de Produits » en Tous Risques Sauf .**
- **Contrat d'Assurance « Transport sur Corps » en Tous Risques Sauf.**
- **Contrat d'Assurance « Transports de Facultés ».**
- **Contrat d'Assurance « Automobile ».**

III. Les Risques De Personnes

La couverture assurance de ce type de risque est destinée à couvrir les décès et certaines maladies contractées par le personnel est conclu pour une période 03 années (2024 – 2026).

7. Certification des Comptes Sociaux



Certification des Commissaires Aux Comptes

Messieurs les membres de l'Assemblée Générale de SONATRACH,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport de la mission de contrôle que nous avons effectuée en qualité de Commissaires Aux Comptes.

Nous avons examiné les états financiers, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration de votre Société au titre de l'exercice 2023, avec un total bilan -actif/passif de douze mille huit cent milliards huit cent soixante-treize millions sept cent cinquante-quatre mille cent quarante-huit dinars et quarante-quatre centimes (12 800 873 754 148,44 DA) et un résultat net bénéficiaire de six cent soixante-quatorze milliards huit cent quarante millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille six cent quarante-trois dinars et seize centimes (674 840 489 643,16 DA).

Nos différents travaux de contrôle, réalisés essentiellement à base de sondages, de recoupements et de techniques qui nous sont apparus les plus appropriés, ont été accomplis conformément aux règles de diligence normale.

Compte tenu des résultats de ces travaux, nous certifions, sous réserve de prendre en charge les remarques et observations formulées, que les comptes annuels présentés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des activités, de la situation financière et patrimoniale de votre société au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Alger, le 29 juin 2024

Les Commissaires aux Comptes



HAMANACHE Mohamed

BENHABILES Zohair



REBAI Rezki

AZOUAOU Farid
Expert Comptable
Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes

سوناطراك



sonatrach

Direction Générale
Djenane El Malik, Hydra, Alger, Algérie
Tél : +213 23 48 30 30